

# QUINZE JOURS AU CAMBODGE

MOEURS. COUTUMES. SUPERSTITIONS. LÉGENDES.

---

## EXCURSION DANS LES PROVINCES DE ROLÉA-PAIER ET DE COMPONG-LENG

Par MM. L.-G. ROUX et J.-M. VIDAL.

Officiers du Corps de santé de la Marine.

(SOUVENIRS INTIMES)

---

### I.

**Sur le bras des lacs. — Départ de Phnom-Penh ; impressions de route. — Arrivée au village des Marmites.**

Le bras du Mékong, plus spécialement désigné sous le nom de bras des lacs, qui de Phnom-Penh, capitale du Cambodge, mène aux lacs amers, n'est fréquenté par les Européens que depuis un petit nombre d'années. Jusqu'à ces derniers temps, seuls, les indigènes de la péninsule Indo-Chinoise y portaient leurs investigations et leur commerce. S'il était donné à quelque chaloupe à vapeur de s'y aventurer à de longs intervalles, c'était pour conduire sur les bords du grand lac quelque voyageur privilégié, curieux de visiter les fameuses ruines d'Angkor. C'était à peu près là l'unique but capable d'attirer un touriste dans ces lointains parages. Aujourd'hui, outre une extension commerciale incontestablement très marquée et l'introduction de notre régie au Cambodge, tendant à faire du bras des lacs une grande voie de communication, un service régulier et hebdomadaire de chaloupes à vapeur, établi depuis 1881 entre Phnom-Penh et Compong-Chhnéang, constitue un progrès très appréciable

et fait naître l'espoir de pouvoir, sous peu, faire facilement et à peu de frais le voyage des lacs. Ce service, inauguré par la maison Roque (de Saigon), est pour l'instant affecté à la remorque de lourdes barques ou jonques qui, ayant à remonter le courant, économisent, grâce à ce mode d'aller, force de bras et temps précieux. La limite choisie pour ce parcours s'imposait au début, par suite de la situation de Compong-Chhnèang. Ce village, à mi-distance de la capitale et des lacs, sert de refuge et de point extrême aux bateaux d'un certain tonnage, auxquels un faible tirant d'eau interdit l'accès du haut fleuve. La plupart du temps, ils servent au transbordement du poisson que leur apportent de moindres barques provenant, soit du Véal-Phòk, soit des hauteurs du bras, soit des lacs eux-mêmes. A ces raisons viennent s'en ajouter d'autres purement industrielles tendant à augmenter l'importance de l'endroit. En langue cambodgienne, Compong-Chhnèang signifie : rivage, embarcadère, débarcadère, ... des marmites, et ici la partie est prise pour le tout. Indépendamment des marmites, bien des objets appartenant à l'art du potier sont fabriqués dans ce village, auquel une juste réputation s'étendant au loin a su attribuer le nom caractéristique qu'il porte.

Mon collègue et ami le D<sup>r</sup> Roux, aux précieux renseignements duquel je dois d'avoir écrit la plus grande partie de ce qui va suivre, le D<sup>r</sup> Roux, que j'accompagnais en curieux, s'était donné pour but une reconnaissance dans la province de Compong-Leng, jusqu'à Somrong-Sen, ancienne cité lacustre où il comptait faire quelques fouilles. Préalablement nous devions séjourner une dizaine de jours dans la province de Babaur, sur la rive droite du bras, allant à la recherche de certaine localité riche en vieilles inscriptions. Des causes imprévues et indépendantes de notre volonté durent nous arrêter dans ce premier mouvement. Toutefois, Compong-Chhnèang se trouvant le plus avantageusement placé entre les deux provinces, Compong-Chhnèang, dis-je, devint notre centre de ralliement. En dehors des bonnes recommandations écrites confiées à mon ami par M. Fourès, représentant de notre protectorat à Phnom-Penh, quatre éléphants, gra-

ment offerts par Sa Majesté le roi de Cambodge, avaient mission de nous attendre au village des marmites pour nous transporter de là, suivant notre bon désir, en toute direction. Ainsi préparés, avec abondance de vivres et de munitions, mais avec la perspective d'une température très accentuée, nous songeâmes à mettre à profit un des remorqueurs de la maison Roque, et quittâmes Phnom-Penh le 19 avril 1882 au matin, amenant avec nous et pour toute escorte un jeune boy chinois et un chien.

La traversée que nous allions faire devait, disait-on, nous prendre une douzaine d'heures, en admettant une vitesse moyenne de six nœuds à l'heure ; il n'en fut rien. En effet, tel n'est pas le cas habituel, qui veut que cette vitesse soit soumise à l'influence du plus ou moins grand nombre de barques que l'on remorque. Nous en comptons sept, amarrées en file indienne, sept fortes jonques chinoises et annamites toutes à destination de Compong-Chhnéang ; conséquemment, nous n'arriverons que fort tard. Avec nous et ayant pris passage dans la chaloupe, nous trouvons, mollement allongé sur une banquette, un énorme fils du Ciel qui fume sa pipe de tabac opiacé. Notre entrée ne l'a nullement dérangé, ce qui ne prouve pas qu'il soit dépourvu de toute bonne intention à notre égard, attendu que bientôt il nous offre, aussi poliment que possible, les plus beaux échantillons des fruits qu'il emporte avec lui. Inutile de dire que c'est là quelque honnête trafiquant qui s'en va au village des marmites vendre ses denrées. Mais laissons notre compagnon de route pour nous occuper un instant du paysage que nous traversons.

Le bras des lacs de Chnom-Penh à Compong-Chhnéang ne présente rien sur ses bords qui puisse bien frapper l'attention du passant. A droite et à gauche, s'élèvent de hautes berges au delà desquelles la plaine, et toujours la plaine, s'étendant à perte de vue sous la brume. Quelques haies de bambous et de faux ouatiers d'où émergent quelques grands arbres sont les seuls rideaux de verdure nous masquant parfois l'horizon. Ça et là nous rencontrons deux ou trois pagodes isolées dans la brousse et peut-être abandonnées, car les alentours sont absolument dépourvus

d'habitations. Cependant, au fur et à mesure que nous nous éloignons de notre point de départ, les cases deviennent plus fréquentes; bientôt nous pouvons en voir accrochées à la berge, ressemblant ainsi à des gros nids d'hirondelles. Ce sont là des cases de pêcheurs entourées de leurs engins de pêche, nasses, perches et filets, et de leurs embarcations. Vers une heure de l'après-midi, nous passons en vue de Oudong, ancienne capitale du royaume, ancienne résidence royale, où l'on retrouve encore des vestiges de ce que fut autrefois l'art sculptural du peuple.

Pendant ce laps de temps, ample loisir nous est fourni pour entamer l'article victuailles. La rareté des voyageurs et la courte durée du trajet s'opposant à ce qu'une nourriture rentre dans les frais du passage, chacun est libre de choisir son heure et doit se munir de ce qu'il lui faut. Aussi usons-nous de ce droit et de ce devoir pour rompre, bien à propos et à deux reprises, la monotonie du voyage. Enfin, vers dix heures du soir, un coup de sifflet et un ralentissement de marche nous annoncent que nous sommes rendus. Presque à cet instant, un brusque changement survenu dans l'état de l'atmosphère et nous amenant pluie, tonnerres et éclairs, s'oppose à ce que nous quittions le bord, où nous voilà condamnés à passer la nuit. La chose n'a heureusement pour nous rien de bien inquiétant, l'heure étant trop avancée et la nuit trop noire pour nous permettre une descente à terre. Toutefois nous apprenons que, malgré l'orage, le maire de l'endroit se trouve sur la rive, à l'effet de nous recevoir dans le cas où l'envie nous viendrait de descendre. Ce fonctionnaire a eu vent de notre arrivée par celle de nos éléphants; mais, renseigné par le maître de la chaloupe sur nos intentions, il s'en va, promettant de reparaître au lever du jour.

## II.

**Balat et Sala. — Préliminaire d'une crémation. — Embaument.  
— Funérailles.**

Quand on touche à de tels bords et qu'on tombe au milieu d'une population entièrement indigène, peu faite encore à la vue

des Européens, il est facile de comprendre la surprise qu'on peut causer. Aussi le lendemain, à peine débarqués, sommes-nous entourés d'une foule de gens ébahis, multitude de désœuvrés que nous sommes appelés à trouver sur tout notre parcours. Un homme qui, à sa physionomie et à son allure, a l'air de présider à cette foule mélangée, s'avance de nous, nous salue fort humblement et prononce quelques mots en langue du pays, auxquels mon ami répond bientôt. Nous sommes en présence du balat<sup>1</sup> ou chef de village, deuxième autorité dans la province après le gouverneur ou shauwai-sroc. C'est lui qui est venu la veille au soir, et qui revient nous faire des offres de service, procéder à notre installation quelque part, quelle que doive être du reste la durée de notre séjour ici. En peu de mots, il nous dit que le sala<sup>2</sup>, ou maison commune de Compong-Chhnéang, est actuellement en réparation, mais que des circonstances fortuites vont nous servir à merveille. En effet, à une centaine de mètres il nous montre une construction pavoisée, ajoutant que le village est en fête à cause d'une crémation qui doit avoir lieu bientôt et pour laquelle le Luong-Maha-Obbarach, Monsieur frère du roi, est attendu. Conséquemment, comme ce haut personnage ne doit venir que dans deux ou trois jours, le balat nous propose d'occuper, en attendant mieux, l'abri qu'on lui destine et qu'on vient de lui élever. Là-dessus, il nous fournit des explications sur l'origine des fêtes qui vont se dérouler.

Un riche habitant du lieu, Chinois d'origine et Cambodgien

<sup>1</sup> Balat, me-compong ou mé sroc, appellations diverses servant à désigner un chef de village.

<sup>2</sup> Un Sala ou une Sala, équivalent du Bungalo de l'Inde. Maison de repos à l'usage des voyageurs. Les habitants du village y entretiennent constamment de l'eau, et tout étranger a droit à cet asile gratuitement. Il y a en outre, tout près de la pagode du village, un second Sala plus spécialement réservé aux bonzes de passage: c'est le Sala de la bonzerie, des prêtres du Bouddha. En l'absence du premier, on peut aller dans le second. Dans ces pays, où il n'y a ni hôtels ni auberges, la charité publique, guidée par les admirables préceptes de la morale du Bouddhisme ainsi que par les anciens usages de l'Inde, a trouvé moyen d'offrir un abri aux passants.

par la naissance, dont la mère était morte depuis quelques mois, avait fait élever à une extrémité du village une grande pagode en bambous, luxueusement décorée à l'intérieur, et y faisait célébrer des cérémonies préliminaires d'une crémation. La femme dont on devait bientôt brûler les restes avait été jadis attachée au palais royal alors que le Luong-Maha-Obbarach<sup>1</sup> était encore enfant. Ce dernier, que nous eûmes la bonne fortune de rencontrer à quelque temps de là, nous raconta l'histoire de cette femme, qu'il avait, paraît-il, affectionnée d'une façon toute particulière, au point de la considérer comme une seconde mère. C'est donc en souvenir des bonnes relations d'autrefois que Monsieur frère du roi avait répondu à l'invitation de son fils en promettant de venir assister lui-même à ces fêtes. A cet effet, on avait dû construire à côté de la pagode un petit abri élégant, qui n'est autre que cette maison de repos que le balat vient nous offrir au moment de notre arrivée.

Cet abri, sous lequel nous nous réfugions au jour naissant, est un carré de cinq à six mètres de côté, recouvert par une sorte de toit à pagode fait en paillette. Cette toiture est ornée, à chacun de ses angles, de trompes d'éléphants dorées, et soutenue par une dizaine de colonnes plantées sur le périmètre du carré. Au milieu, s'élève un carré concentrique, sorte de lit de camp dressé à cinquante centimètres au-dessus du sol, invitant au sommeil ou au repos.

Dès la première heure, les naturels de l'endroit stationnent

<sup>1</sup> Le Luông-Maha-Obbaràch n'a aucune autorité, il est comme autrefois chez nous le Monsieur, frère du roi; il a les mêmes tendances, les mêmes désirs que tout prétendant au trône. Il y avait autrefois quatre rois à chacun desquels s'appliquait le titre générique de *Luông*:

1° Le roi régnant (seul titre existant aujourd'hui);

2° Le roi qui avait abdiqué;

3° Le second roi;

4° La reine, mère du roi régnant. Le Luông-Maha-Obbaràch, que les Français appellent le second roi, a pour titre très abrégé: *Prèa-Kev-Ivèa-Luông-Maha-Obbaràch*, mots qui signifient: Royal-Palais-Divin-Roi-État-Royal, etc.

En cas d'absence du roi, le second roi est consulté par les grands mandarins de la couronne.

en foule autour de nous, épiait nos moindres actions avec une curiosité inouïe. Tout est surprise pour eux ; un geste un peu brusque les effarouche et les fait reculer de plusieurs pas. Cependant, cet entourage n'étant rien moins que gênant au point de nous enlever le peu d'air salubre dont nous avons besoin, nous les prions de s'écarter, ce qu'ils font aussitôt non sans quelque regret, car ils continuent de nous observer à distance.

Enfin nous voilà campés dans ce sala princier à côté de la pagode, appelés par suite à assister bon gré mal gré à un ensemble de cérémonies funèbres et à subir l'audition de chants essentiellement monotones, qui déjà retentissent depuis la première heure du jour. Ce sont des litanies mêlées d'antiennes qui ont beaucoup d'analogie avec nos chants liturgiques et que les prêtres du Bouddha psalmodient à l'instar de nos vieilles dévotes chantant du latin sans en comprendre le sens. C'est un mélange de sanscrit et de pâli entrecoupé de musique barbare où dominant le tamtam et le tambour. Vers midi, nous voyons sortir de la pagode une procession assez singulière, qui par trois fois en fait le tour. Elle débute par l'arrivée de quatre tambours longs et creusés dans des troncs d'arbres, deux hautbois et deux violons, instruments du pays. Viennent à la suite des serviteurs habillés de blanc<sup>1</sup>, un vieux bonze porté dans une chaise curule sur les épaules de huit Cambodgiens, puis enfin le cercueil de la défunte, à chaque angle duquel se tient un bonze debout qui suit la marche du cortège ; ce cercueil est porté par seize individus. Il est précédé des plus proches parents, fils et petits-fils, qui, recouverts de vêtements sordides, de vieilles loques et la tête enveloppée dans un morceau d'étoffe blanche, marchent à reculons, faisant mine de s'opposer de toutes leurs forces à la marche du cercueil, ce qui est signe de regret, d'affection et d'amour. Alors arrivent les bonzes à pied, dans leurs manteaux jaunes, le visage abrité par un éventail en feuille de palmier, et derrière, pêle-mêle, suivent des hommes, des enfants, des femmes en grand costume de cé-

<sup>1</sup> La couleur blanche est la couleur de deuil, comme la couleur jaune est la couleur réservée aux princes et aux prêtres.

rémonie aux couleurs voyantes; cette suite offre une allure plus turbulente que recueillie, la plupart fument et s'amuse. Après trois tours de pagode, les prêtres du Bouddha reçoivent une riche distribution de cadeaux, après laquelle ils se retirent.

L'arrivée imminente du second roi et le but que nous nous proposons d'ailleurs nécessitant un court séjour à Compong-Chh-nèang, nous fixons au lendemain notre départ pour la province de Babaur. Les éléphants qui doivent nous transporter dans cette direction auront eu ainsi largement le temps de se reposer pour reprendre leur corvée. D'autre part, cet intervalle nous est indispensable pour mettre de l'ordre dans nos affaires et diviser nos bagages, dont une grande partie va nous être inutile pendant quelques jours. Aussi jugeons-nous convenable de la confier aux soins du brave balat, qui ne cesse de nous entourer de ses prévenances. Continuellement avec nous, cet homme bien dévoué nous donne toutes les explications désirables, répondant à nos moindres souhaits, les devançant quelquefois lorsque son intelligence lui permet de les entrevoir. C'est ainsi que, après s'être informé de l'heure de notre départ, il nous quitte en nous disant qu'il va à la recherche des chars à bœufs, qui, seuls, pourront traîner à notre suite les caisses que nous comptons emporter avec nous.

C'est ici que survient un petit incident dont je me souviens volontiers. Il était près de 7 heures du soir, notre repas terminé, depuis un instant nous savourions la douce fumée d'une pipe en nous livrant à toutes sortes de conjectures, quand notre jeune boy, en train de ramasser des couverts, nous fait part tout à coup de la disparition d'un couteau de table. En toute autre circonstance, pareil fait nous eût laissés indifférents; mais ici la présence d'une foule d'Annamites, très familiers dans l'art de prendre, dut nous donner à réfléchir. Mon collègue, croyant immédiatement à un vol, comme de juste, s'avise d'effrayer la multitude qui grouille autour de nous. Il me prévient de son intention, ajoutant qu'il ne doute point de la parfaite honnêteté du Cambodgien, mais qu'il faut tout de même que ce menu peuple soit semoncé un



peu durement pour que pareil fait ne puisse se renouveler. Aussitôt, entrant dans la pagode, arrêtant d'un geste superbe musiciens et chanteurs, il annonce que nous sommes ici sous l'égide du roi, maître des existences, par sa volonté et ses désirs ; que tout ce qui nous arrivera lui sera fidèlement rapporté, et qu'enfin nous sommes venus de Phnom-Penh sûrs d'être partout l'objet de l'attention et du respect.

« Nous venons de nous apercevoir de la disparition d'un futile » objet, ajoute-t-il, mais rien ne nous prouve que nous n'avons » pas été victimes de quelque vol plus important. Quoi qu'il en » soit, si dans une heure l'objet ne nous est pas rapporté, le » Louk-Krou-Pait <sup>1</sup> mettra le feu à la pagode. »

Ce discours, fait en cambodgien, sème la terreur et provoque une sortie générale. Quelques-uns des plus alarmés s'en vont prévenir le balat. Celui-ci arrive bientôt, suivi des notables de l'endroit, tous morfondus du malheur qui nous a frappés, nous annonçant qu'on va faire des recherches partout. Mais soudain le couteau objet de cet esclandre est retrouvé par notre domestique, qui l'avait égaré par hasard ou peut-être à dessein. Alors, la tranquillité renaissant à la nouvelle de cette trouvaille, la pagode, un instant désertée, s'emplit de nouveau, et nous apprenons le lendemain que des hommes désignés par le balat ont veillé toute la nuit sur nos personnes recommandables ainsi que sur nos bagages.

A neuf heures du soir, au moment de nous retirer sur notre lit commun, nous assistons à un nouveau genre de spectacle tout à fait inattendu.

Sur deux perches très élevées et disposées de manière à pouvoir tourner sur elles-mêmes perpendiculairement au sol, on avait disposé devant la pagode des pièces d'artifice assez variées, mais se rattachant toutes au même type, connu sous le nom de *Soleil*, chacune pivotant dans un sens propre. Le feu mis à ces différentes pièces, et tout le système étant en mouvement, produisait

<sup>1</sup> Louk-Krou-Pait, Monsieur le médecin.

un délicieux effet. Entre temps, des fusées volantes, des chandelles romaines et des feux de bengale, tous objets provenant de Chine, inondaient cette scène d'une immense clarté.

A dix heures, les chants reprennent de plus belle, toujours entrecoupés de musique barbare. De demi-heure en demi-heure, les tambours battent lentement, puis vont en augmentant d'intensité, pour finir comme ils ont commencé. Pendant presque toute la nuit, la pagode reste envahie par la foule bruyante, ce qui ne nous empêche pas de nous endormir sous ces diverses impressions.

C'est à peu de jours de notre départ de Compong-Chhnéang qu'a lieu la crémation proprement dite dont nous venons de voir les préliminaires. Voici à ce sujet quelques détails sur l'ensemble des funérailles et sur la manière de conserver les cadavres que l'on veut crémér.

Les funérailles durent ordinairement sept jours ; durant tout ce temps, il y a affluence de monde dans le lieu où repose la bière. Tout ce monde, composé de parents, d'amis et d'indifférents, mange, fume, boit et se régale, tandis qu'une musique satanée, reprenant de quart d'heure en quart d'heure, accompagne tout cet entrain. Si ce n'était la présence du catafalque, on ne pourrait se douter qu'on assiste à des funérailles. Ici, on ne parle pas du mort, on ne fait point de vraies ou de fausses condoléances et on n'échange aucun regret. Le jour même de la crémation, à part quelques proches parents vêtus de deuil qui suivent en pleurant, la plus franche gaieté règne dans le cortège. Les gens riches ne prennent même pas la peine de pleurer ; ils louent des pleureuses qui, par un surcroît de zèle et d'imagination, hurlent la plupart du temps. Une fois ou deux pendant ces sept jours, on sort la bière et on la promène en procession par trois fois autour de la maison mortuaire ; des feux d'artifice peuvent être tirés dans l'intervalle.

Il appartient alors aux parents et aux meilleurs amis d'apporter des cadeaux consistant en béthel, noix d'arec, bougies odoriférantes, riz, thé, cire, etc., etc., destinés à aider celui ou celle qui

fait les funérailles, fort chères d'ailleurs, à cause du grand nombre d'individus qui boivent, mangent et consomment.

Le bûcher sur lequel on brûle les restes du défunt pour en recueillir les cendres est élevé à deux ou trois mètres au-dessus du sol et formé de morceaux de bois placés les uns sur les autres tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Les os non entièrement carbonisés sont enterrés, tandis que les cendres ramassées sont déposées dans des urnes en métal précieux. Les bonzes, placés à côté du bûcher, récitent alors des passages de la vie du Bouddha ou ses préceptes dans un langage inintelligible pour les assistants, et quand ils se retirent, c'est toujours avec de nombreux cadeaux répondant à leurs besoins usuels. Telles sont les funérailles des gens aisés et des gens riches.

C'est, suivant toute probabilité, à la croyance en la métempsy-cose et aux préceptes du Bouddha, qui a prêché le mépris de soi-même, le détachement des choses d'ici-bas, qu'il faut attribuer les ris, les jeux et le manque de respect qui existent en pareille circonstance.

Quant à la conservation du cadavre, on n'ouvre jamais le corps pour en retirer les viscères. Le jour ou le lendemain du décès, mais le plus souvent avant la rigidité cadavérique, le corps du défunt est assis sur un siège percé, au-dessous duquel est un vase quelconque destiné à recevoir le mercure qui coulera par l'anus. Dans cette position, la tête étant renversée en arrière, on introduit dans la bouche du mort du mercure, qui, par endosmose et aussi par suite de l'état de putréfaction, est transformé en bichlorure pénétrant les tissus et conservant le cadavre. Quand l'opération est suffisamment répétée, on l'enferme dans une bière en bois incorruptible, très épaisse, le couvercle luté admirablement et le tout conservé dans un lieu *ad hoc* en attendant l'heure de la crémation.

Les pauvres ne se servent pas de mercure à cause de son prix ; ils se contentent de conserver leurs cadavres dans des cercueils bien lutés. Cependant, et le plus souvent, ils préfèrent les crémation un ou deux jours après la mort.

## III.

**Compong-Chhnéang, division du village. — Industrie, commerce et libre pratique des jeux.**

Compong-Chhnéang appartient à la province de Roléa-Paier, qui, limitrophe de celle de Babaur, constitue une langue de terre parallèle au bras des lacs et d'une faible étendue.

Ce village est formé de deux parties: l'une mobile, suivant alternativement la crue ou le retrait des eaux du fleuve; elle offre un pittoresque amas de maisons en paillette construites sur des radeaux de bambous. Cette partie, la plus peuplée, est échelonnée le long du rivage sur quinze cents mètres de longueur et possède une espèce de rue ou plutôt de chemin qui la traverse parallèlement à la rive, c'est-à-dire dans sa plus grande dimension. C'est ici que se trouvent le marché au poisson, la charcuterie chinoise et divers bazars ambulants propres à tous besoins. Dès que vient le temps des inondations, ce vaste quartier mouvant se déplace sous l'action des eaux, qui l'entraînent vers l'intérieur des terres, et s'en va rallier, après plusieurs stations successives, le reste du village bâti sur pilotis et sur terre ferme en un endroit plus élevé. Bien des localités cambodgiennes que baignent les affluents du Mékong, le Véal-Phok et les lacs eux-mêmes, sont absolument flottantes, à l'exemple de Compong-Chhnéang.

Trois ou quatre cents mètres séparent la partie mobile de celle qui ne l'est pas: cette dernière est bien plus petite et bien moins peuplée. L'espace qui sert de séparation est un bas-fond dans lequel, en temps ordinaire, le bras des lacs déverse ses eaux, formant ainsi une lagune qui devient un véritable port de commerce pour le village. Placée, comme le cours d'eau qui l'alimente, sous l'influence de la crue, cette lagune, complètement desséchée au plus fort des chaleurs, se forme et s'agrandit peu à peu en se remplissant au point d'unir finalement ses eaux à celles du bras au moment des fortes pluies. C'est alors que tout le quartier flottant, perdant la rive à laquelle il est accroché, traverse l'es-

pace envahi, la lagune, et se retire sur ses bords. Quoi qu'il arrive, aux époques extrêmes des saisons, ce port naturel n'en existe pas moins bien formé pendant les deux tiers de l'année. La tranquillité de ses eaux a permis aux indigènes d'y construire un pont long, étroit et périlleux le traversant dans sa plus grande largeur. Mais les maigres perches plantées dans la vase pour le soutenir et la fragilité de ses planches, d'une qualité plus que douteuse, font de cette voie aérienne un passage dangereux qu'on ne brave qu'au prix d'énormes précautions ; bien entendu que les piétons seuls peuvent s'y aventurer.

Quand on vient du quartier flottant et qu'on effectue cette traversée, on arrive au quartier bâti sur pilotis et sur terre ferme. Toutefois une bonne distance le sépare du bord de la lagune, et sur ce parcours on remarque, au milieu d'arbustes et de broussailles qui couvrent le sol, quantité de poteaux plantés, qu'on pourrait justement comparer à des poteaux télégraphiques. C'est là que viendront s'amarrer, à la saison pluvieuse, et tels les bateaux d'une flotte immense, toutes ces maisons à radeaux qui sont pour le moment sur la rive du bras.

Cette seconde partie de Compong-Chhnèang est presque uniquement composée de grands entrepôts de marmites et de fourneaux que les industriels des environs y apportent pour être expédiés ensuite sur des barques affectées à ce genre de transport. Derrière ces maisons, on aperçoit une pagode construite au haut d'un mamelon dominant la plaine, et autour duquel s'élèvent quelques cases cambodgiennes servant de retraite à des prêtres du Bouddha. Cette pagode a sa semblable, plus belle et bien plus courue, à trois cents mètres de là, qui, également placée sur une éminence, s'abrite sous des arbres gigantesques, bosquet aussi gracieux que frais ; on l'appelle Wat-Somrong, pagode Somrong. Nous verrons plus tard ce mot revenir et constituer un objet de vénération pour certaines races primitives. En attendant, c'est ici le nom d'un arbre appartenant à la famille des Sterculiacées et qui figure pour une bonne part dans l'ombrage sacré de ladite pagode.

Grâce à sa situation non loin des lacs, sur un cours d'eau très fréquenté, Compong-Chhuèang devient un point central d'où partent, comme les branches d'un vaste éventail, cinq à six routes conduisant dans l'intérieur. Sur le pont fragile qui traverse la lagune, on assiste tous les matins à un défilé non interrompu de gens, rustiques le plus souvent, allant au marché y vendre ou y acheter. Rien de curieux comme le coup d'œil qu'offre alors cet étroit passage. Ici, c'est une femme portant une marmite sur sa tête, la jambe nue, le torse à moitié découvert, les seins et le milieu du corps dissimulés sous une écharpe et un langoulis diversement coloriés. Là, c'est un bonze enveloppé dans son manteau jaune, le crâne entièrement rasé et luisant, allant à sa quête matinale ou en revenant ; plus loin, enfin, ce sont des Chinois se prélassant sous leur grand parasol ou des Annamites en quête du bien du voisin. Cette animation continuelle, propre aux villes dont la situation est passante, s'accroît ici encore sous l'influence de la fabrication des marmites et des fourneaux.

C'est dans les environs, à 10 ou 15 kilom. du village, que ces ustensiles sont fabriqués. La terre qui sert à cette fabrication est une argile ferrugineuse prise au pied des collines ; d'abord pétrie à la main, elle est ensuite malaxée pendant une journée : il n'y a que les femmes qui se livrent à cette industrie.

Ne connaissant pas le tour à potier, c'est à l'aide de leurs mains et de quelques instruments tout à fait primitifs qu'elles façonnent des milliers de marmites de toutes grandeurs, depuis les plus petites, de quelques centimètres de diamètre, jusqu'aux plus grandes, qui mesurent un mètre. Elles parviennent à leur donner une régularité, un fini et une certaine élégance de forme qui n'est pas sans attirer l'attention, étant donnée leur simple manière de faire. Une femme habile peut faire en un jour de 25 à 30 marmites de moyenne grandeur. Il va sans dire qu'on peut généraliser la question, et que ce qui a lieu pour cet ustensile a lieu aussi pour les différents objets appartenant à ce genre d'industrie. Toutefois il me semble préférable de parler de

l'objet qui, étant une spécialité pour l'endroit, lui a donné son nom <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Fabrication des marmites.* — Lorsque la masse d'argile dont on a soigneusement enlevé les grumeaux, corps durs ou étrangers qui s'y trouvent, a été suffisamment malaxée et humidifiée, la femme cambodgienne en détache une portion plus ou moins grosse, suivant la capacité qu'elle désire donner à sa marmite. Elle a auprès d'elle un vase contenant de l'eau et un autre contenant des cendres. Devant elle, sur le sol où elle est pour l'instant accroupie sur ses jambes, se trouve une planche rectangulaire polie et dont les dimensions sont variables. C'est sur cette planche préalablement saupoudrée de cendre pour empêcher l'adhérence de l'argile au bois, que la portion de terre glaise manipulée se changera successivement, d'abord en un rouleau plein, puis en un rectangle fort régulier, d'une égale épaisseur sur toute sa surface. L'ouvrière, prenant cette bande rectangulaire beaucoup plus longue que large, en réunit les deux petits côtés de façon à former un cylindre creux qu'elle dépose verticalement sur un billot, un tronc d'arbre le plus souvent, et qui sert de table de travail à la Cambodgienne. A ce cylindre creux, obtenu en soudant les deux petits côtés de la bande rectangulaire, elle fait un rebord qui sera l'orifice de la marmite et qui pour le moment donne au cylindre l'aspect d'un de nos vases à fleurs, moins évasé cependant. Ici une interruption est nécessaire pour modifier la consistance de l'argile ; conséquemment on expose pendant près de deux heures à un soleil ardent cette première ébauche.

Après cette exposition, qui varie naturellement suivant l'état de la température, l'ébauche est rapportée sur la table de travail et soumise à un autre genre d'opération. Il s'agit de faire subir à ce vase cylindrique une métamorphose qui l'amènera à la forme sphérique, forme invariable des marmites fabriquées au Cambodge. Pour cela, l'ouvrière a à sa disposition une sorte de large pilon qui lui sert d'enclume, et auquel on donne le nom de *point*. Avec le point et deux spatules, dont l'une est une règle plate en bambou, et dont l'autre affecte grossièrement la forme d'une cuiller, elle va continuer et achever son ouvrage. Tout d'abord, le *point* est introduit avec la main gauche dans le vase, appuyé ensuite contre sa paroi interne et faisant enclume, tandis que de l'autre main armée de la règle plate la femme tape à petits coups sur la partie extérieure correspondant au *point*. C'est ainsi qu'en battant tout le tour du vase en son milieu, l'argile s'amincit et, poussée en dehors par le *point*, donne bientôt à l'ébauche l'apparence grossière d'une sphère. Mais indépendamment de cette grossièreté, ce simulacre de marmite, qui repose encore sur une des deux ouvertures du cylindre primitif, est absolument dépourvu de fond. Aussi la dernière période de travail va-t-elle lui donner toute la rotundité et le poli voulus, ainsi que le fond qui lui manque. C'est en ce moment que les Cambodgiens, qui ont quelque prétention aux arts, procèdent à la formation d'une série d'empreintes, de quadrillages, soit avec l'ongle de la main, soit avec un morceau de bois. Ces divers dessins sont d'abord répandus sur la partie étranglée qui se trouve sous le rebord de l'ouverture, puis disposés sur le corps tout entier de l'ébauche. Une seconde exposition au soleil

En cela semblable au village lui-même, la population de Compong-Chhnéang, tant au figuré qu'en nature, est essentiellement flottante et aussi quelque peu variée; on pourrait l'évaluer à un millier d'habitants. Là, comme dans toute l'étendue du royaume, mais particulièrement le long des cours d'eau, il existe bon nombre de Chinois et d'Annamites. Ces derniers sont moins stationnaires et leur présence est presque exclusivement due à la pêche. Quant aux Chinois établis dans l'intérieur du pays, beaucoup s'y trouvent implantés depuis des siècles dans la personne de leurs ancêtres et n'ont gardé de leur nationalité que la coiffure. Mais ils ne déroulent point leur queue devant les mandarins ou devant le roi; c'est là tout au plus comme un vague souvenir de leur race, un signe originel qui atteste ou permet d'attester qu'ils descendent de la Chine. Ils ignorent en général la langue de ce pays et ses nombreux idiomes, et demeurent Cambodgiens, et par le genre de vie qu'ils mènent, et par les habitudes qu'ils contractent. Ce fait caractéristique nous surprit et nous amusa même en voyant la mauvaise humeur dans laquelle était plongé parfois notre jeune boy, qui, croyant s'adresser à des compatriotes, ne parvenait jamais à se faire comprendre d'eux. Toutefois il est bon de remarquer que ces Cambodgiens volontaires, à l'exemple des Siamois et autres parasites du pays, jouissent d'une tout autre liberté et d'une tout autre considération que les indigènes proprement dits, dont ils abusent souvent de la faiblesse proverbiale. Aussi, dans les différends que ces exploiters étranges ont avec le Cambodgien, ce dernier, à

devient alors nécessaire, mais elle est beaucoup moins prolongée que la précédente, étant donnée la consistance déjà modifiée de l'argile.

La femme prend la marmite machevée, s'assied par terre, la fait tourner entre ses cuisses pour lui donner ce qui lui manque de rotondité et, à l'aide du *point* introduit de nouveau et des deux spatules, elle finit par réunir les extrémités de l'ouverture inférieure et par en former le fond. Ce travail, comme on peut le voir, repose sur une série de manipulations simples et qui n'amènent de bons résultats que grâce à l'habileté déployée par les ouvrières. Enfin, pendant un mois environ, les marmites sont mises à sécher sous de vastes hangars à l'abri du soleil et de la pluie, puis soumises à l'action du feu avant d'être livrées à la consommation.



tort ou à raison, succombe toujours lorsque l'arbitre choisi pour vider l'affaire est un mandarin Cambodgien lui-même. Il succombe, premièrement parce qu'il est fatalement pauvre par la nature de sa condition et qu'il ne peut d'aucune façon graisser la patte de l'arbitre, toujours très intéressé ; en second lieu, parce que sa situation de serf est inférieure à celle de l'étranger, homme entièrement libre et indépendant ; enfin, il succomberait sans cela devant les fourberies et l'astuce de ses adversaires. Heureusement l'établissement de nos tribunaux au Cambodge est venu mettre un terme aux vexations qui pesaient sur ce triste peuple, lequel trouve depuis protection et secours contre toute sorte d'attaque et d'injustice.

Eu égard à l'affluence de monde qui fréquente cet endroit et aussi à la libre pratique des jeux, Compong-Chhnòang devient en outre une station fort goûtée et fort recherchée des joueurs. Tous les jours, dès sept heures du soir, le chemin qui sert de rue principale au village change d'aspect. Le quartier s'illumine par enchantement et quantité de tables de jeux se dressent à droite et à gauche. Quelquefois ce sont de simples cartons posés par terre, sur lesquels le croupier, toujours Chinois, fait sauter les dés ainsi que les espèces sonnantes et trébuchantes. C'est l'heure de la grande attraction pour les nombreux Annamites de passage, et cette heure se prolonge ordinairement jusqu'au matin. Comme valeur, on y joue la modeste sapèque, trentième partie d'un sou, tout comme la piastre mexicaine. Les jeux sont peu variés et appartiennent tous au domaine du hasard. Parmi eux, le plus favori est le fameux Bacquan, joué dans toute l'Indo Chine, et qui, à l'égal de la roulette, est un pari pour une couleur, un nombre ou une combinaison des deux, que deux dés lancés par le croupier peuvent faire sortir.

En Basse-Cochinchine, où ces jeux sont interdits depuis longtemps, les Annamites, bravant la surveillance de nos agents, passent des nuits entières à cet exercice plus ou moins lucratif perdant parfois jusqu'à leurs propres habits, et très souvent des choses qui ne leur appartiennent pas. Il n'est point rare en effet

de voir, à Saïgon ou ailleurs, des cuisiniers indigènes attachés au service des Européens jouer dans la nuit un argent destiné à l'achat des provisions du lendemain, numéraire que leur a remis leur maître confiant, trop souvent, hélas ! victime à ses repas de la fâcheuse destination donnée à sa piastre. Cette fureur pour le jeu a bien plus de raison d'être ici, par suite du défaut d'entrave et du triste état d'une partie de cette population, composée de gens sans feu ni lieu, échappés à la poursuite de notre police.

#### IV.

##### **De Compong-Chhnéang à Chérei-là.—L'art de conduire des cornacs .**

Au lendemain de cette journée si pleine d'événements passée au village des marmites, vers 6 heures du matin nous sommes réveillés par un bruit sourd et prolongé, un piétinement de bêtes de somme mêlé à des voix humaines. Ce sont nos cornacs, nos éléphants et deux ou trois chars à bœufs pour le transport de nos bagages, qui viennent d'arriver et qui attendent nos ordres. On conçoit aisément l'utilité qu'il y a de mettre à profit les matinées et même une partie des nuits, quand on le peut, si on ne veut ressentir, au cours d'une pérégrination en de tels climats, le désagrément d'une température tropicale, d'un air continuellement étouffé, surtout à l'époque de la saison sèche, qui est celle dans laquelle nous sommes. C'est pourquoi, dès notre réveil, oubliant jusqu'aux moindres soins d'une toilette inutile, nous mettons-nous en mesure d'évacuer promptement les lieux. Tandis que nos bagages sont disposés avec soin sur les chars, Roux, qui se propose d'évaluer approximativement le chemin que nous allons faire, s'assure alors de la valeur du pas de sa monture ; cette valeur est d'un mètre environ. Ceci fait et tout étant prêt, nos sages proboscidiens nous tendent leur genou droit en guise d'échelon, et nous grimpons dans nos cages fortement sellées.

Nous voilà longeant le village, gagnant l'extrémité opposée et tournant bientôt à angle droit. Nous arrivons au bord de la lagune, tout près du pont qui la traverse. La saison étant assez

avancée pour nous en permettre le passage, nous évitons de la sorte un vaste détour qu'il nous faudrait faire pour passer de l'autre bord; conséquemment, nous entrons bravement dans cette eau vaseuse. Nos éléphants y cheminent avec prudence, tâtant le fond avant de faire un pas. A un moment, la profondeur s'accroissant de plus en plus, ils s'arrêtent hésitants, de peur de perdre pied. A force de précautions, nous parvenons à l'autre rive et de là aux entrepôts de marmites. Ces hangars sont tout à fait primitifs, quelques-uns manquent de toitures et de portes, ce qui rend leur utilité contestable au point de vue de la sûreté des marchandises. Il faut croire que les voleurs de marmites ne sont pas à craindre.

Non loin de là, comme je l'ai dit, s'élèvent deux pagodes, les deux seuls monuments bâtis en briques et maçonnerie qu'on distingue aux environs. La construction en est moderne et manque d'originalité. On y trouve de l'art chinois, cambodgien et autres embellissements qui abâtardissent son architecture. Toutefois l'ensemble plaît à l'œil, eu égard à leur position dominante, à leurs riches terrasses et aux beautés du site lui-même. En passant devant la pagode Wat-Somrong, qui est la plus éloignée et qui se trouve sur notre chemin, nous entendons des chants de bonzes et des éclats de fanfare.

Ici je commence à craindre que la marche ne devienne fatigante. Ce n'est plus, comme sur un dromadaire, le mouvement de tangage qui se développe, mais bien un roulis parfait pouvant procurer des nausées aux personnes qui n'ont point l'habitude de voyager ainsi. D'autre part, la crainte de voir chavirer cet immense abri maintenu par une faible assise, abri dans lequel on se sent rudement secoué, cette crainte, que tout novice en ce genre d'équitation partage, vous préoccupe continuellement. Mais on s'y fait pourtant assez vite et, revenu de cette erreur, on finit par prendre la position horizontale dans ce réduit, où l'on dormirait au besoin. Oubliant maintenant ces premières impressions de frayeur, il en est une qu'on ne saurait omettre et qui est celle qu'on éprouve lorsque, traversant ces grandes forêts

vierges dont le pays abonde, vous vous trouvez en face de taillis épais, barrages impénétrables qu'il va falloir pourtant franchir. Au sentiment d'admiration que cause cette nature, toute nouvelle pour vous, succède une surprise extrême. Les éléphants se mettent alors au travail sous l'action des cornacs qui les dirigent, brisent branches et feuillages, s'unissant plusieurs au besoin pour tirer avec leur tronpe sur un arbre entier, qu'ils déracinent avec fracas. Tel est le piquant d'une promenade sous bois.

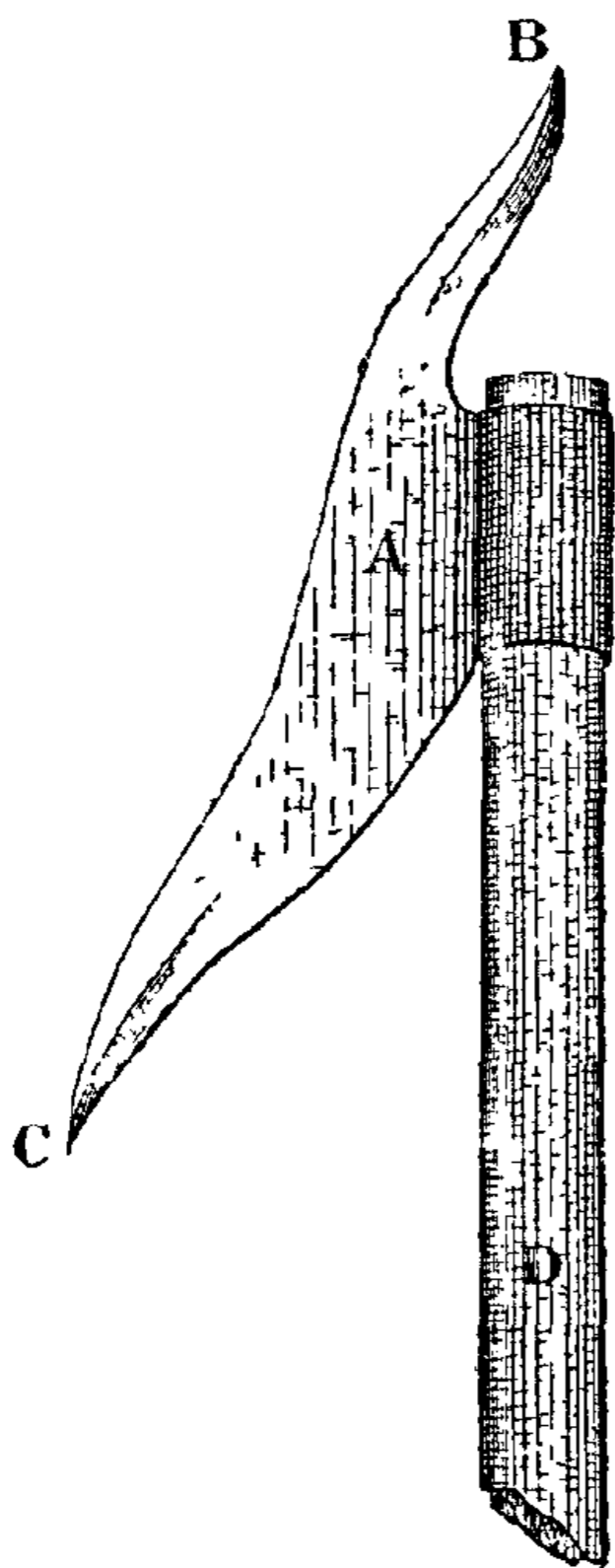
Nous traversons successivement forêts, plaines et rizières. Depuis la pagode (Wat-Somrong) où nous avons changé de direction, nous longeons presque une chaîne de collines fuyant du nord-ouest à l'ouest. Cette chaîne, que coupe le bras des lacs, nous la retrouverons dans la province de Compong-Leng. Nous rencontrons bientôt deux petits hameaux, entre lesquels, sur un parcours de trois cents mètres, nous remarquons un terrain rougeâtre analogue à la terre de Bien-Hoâ, province de Cochinchine. Cette terre à base de fer ne se montre plus dans la suite à nos regards : ce n'est pas que la contrée n'en possède plus, car elle constitue sa richesse industrielle ; mais les rares sentiers où nous pouvons distinguer la nature du sol ne nous laissent voir qu'une terre sablonneuse.

Certains bois que nous traversons sont superbes en tous points. Des lianes innombrables s'y croisent en tous sens de branche en branche, formant ainsi des milliers de cordages naturels, le long desquels montent et se balancent des nuées de singes et autres animaux grimpeurs. Il est bon de dire que ces hôtes nombreux dont il s'agit sont essentiellement sauvages et qu'on ne les aperçoit que de fort loin. Ces bois sont très riches en Orchidées, presque tous les arbres en supportent et de plusieurs espèces à la fois ; en un mot, la végétation y est ravissante.

Depuis notre départ, mon ami, qui a pris les devants, n'a cessé d'avoir l'œil alternativement fixé sur l'horizon et sur sa boussole. Il est cependant obligé d'interrompre parfois son travail : c'est lorsque sa monture a à se frayer un passage à travers branches et lianes, tout indice de sentier faisant défaut. Le précieux

animal casse les branches avec sa trompe et vous nettoie en rien de temps le fouillis le plus épais, ce qui ne l'empêche point de brouter quelques bonnes feuilles au passage.

Les éléphants domestiques du Cambodge sont presque en totalité la propriété du roi, qui en possède environ deux cents. Ils vivent en troupe à deux journées de marche de la capitale, sous la conduite de nombreux gardiens et au milieu de gras pâturages. Au moindre appel du Ministre de la Guerre, qui en est tout spécialement chargé, ces animaux viennent à Phnom-Penh. Chacun d'eux a son guide propre, son père nourricier, qu'il connaît et lequel a grand empire sur lui. Ce sont les cornacs, esclaves héréditaires qui forment caste dans le royaume, comme nous le verrons plus loin, qui sont exclusivement attachés à la conduite, à la garde et à l'éducation des éléphants. Leur bagage instructif se compose de quelques mots et d'un bâton affectant les formes suivantes :



*Fig. a.* — Ce bâton se compose lui-même de deux parties :

1. Un manche DD en bois ou quelquefois en liane contournée et à côtes ;
2. Une armature en fer A, dans laquelle s'emmanche le morceau ou la poignée de bois.

La pointe B, légèrement quadrangulaire à son milieu, sert à activer la marche de l'animal. La pointe C, également quadrangulaire à son milieu, est très acérée : elle sert à le retenir ou à le contenir. Cette pointe s'applique entre la base des sinus frontaux et la naissance de la trompe.

Ces courbes gracieuses rappellent vaguement, et en tout cas excessivement amoindries, les courbes brusques et gigantesques d'une trompe d'éléphant. On ne voit rien d'extraordinaire à ce que ces peuples, ornant de trompes d'éléphants les toits des pagodes et des demeures royales, aient voulu donner à cet instrument cette forme particu-

lière, rappelant par ses contours une partie du corps de l'animal, la tête, sur laquelle ils agissent pour l'éduquer.

Mais ce crochet de fer ne suffirait point pour faire comprendre à l'éléphant les diverses manœuvres qu'il peut avoir à exécuter dans l'exercice qui lui incombe. La voix du cornac supplée alors à l'impuissance de l'objet, et voici de quoi se compose son mince vocabulaire.

Quand le conducteur prononce sur un ton nasillard le mot *Haou*, l'animal s'arrête; ce mot est l'équivalent de Stop. Il est exclusivement réservé pour les éléphants et ne s'emploie dans aucun autre cas. La langue cambodgienne est pleine de mots réservés à tel ou tel usage.

Lorsqu'il y a sur le sol un obstacle, un trou, une ornière, un passage difficile ou une racine d'arbre en travers de la route, le cornac prononce le mot *Chung*. Ce mot signifie pied. Le cornac, en le prononçant, entend dire à son animal : Fais attention à tes pieds ! Si l'obstacle est mobile et d'un poids convenable, l'éléphant le saisit avec sa trompe et l'écarte de la voie. Si l'objet est immobile, il sonde également avec sa trompe et, s'avancant avec lenteur, le contourne.

Enfin il existe un troisième et dernier mot, mais le plus important : c'est le mot *Daï*. Il signifie doigt, bras, avant-bras. Quand un cornac le prononce, c'est de l'organe de préhension, du doigt que le proboscidien porte au bout de sa trompe et de sa trompe elle-même, qu'il veut parler. C'est lorsqu'une branche, trop grosse pour être écartée par son crochet ou coupée par le couperet que tout cornac porte à sa ceinture, menace de faire tomber la cage et la personne qu'elle abrite, que ce mot est jeté. L'éléphant cherche d'abord à contourner l'obstacle; mais si son conducteur, comprenant qu'il faut en passer par là, le presse en ajoutant au mot *Daï* l'action de son croc, alors il lève la tête, saisit la branche et la casse. S'il n'est pas assez fort pour arriver à ce résultat, le cornac suivant (dans le cas où il y a plusieurs éléphants) fait ajouter les efforts de son animal à ceux du premier; un troisième survient encore s'aligner s'il le faut,

et il est peu de branches qui résistent à de pareilles tractions.

Vers neuf heures et demie nous atteignons, au sortir d'un bois, une belle plaine étendant jusqu'à l'horizon un immense tapis de verdure, au milieu duquel s'élèvent de loin en loin comme les oasis d'un petit désert, de beaux massifs d'arbres. Çà et là quelques troupeaux de buffles et de bœufs animent cette riche nature, rappelant en tous points un de nos gracieux paysages de Normandie.

Ici nous nous arrêtons un instant. Le guide qui nous conduit à travers ces bois et ces plaines, où il n'existe pour tout chemin que de maigres sentiers, la plupart du temps interrompus, nous annonce que nous sommes à deux pas d'un joli village où nous pourrions agréablement nous reposer en attendant de pousser plus loin. L'attrait des environs nous fascine et nous nous laissons amener à Chéreï-là.

## V.

**Arrivée à Chéreï-là. — Notre installation sous une case. — Protes-tations respectueuses de nos hôtes. — Visite du Mé-Sroc et distribution de cadeaux. — Nouvelles récriminations. — Us et coutumes au sujet de la tête.**

Nous voici en face d'une belle case cambodgienne : c'est la première case du village qui s'offre à nos yeux, et nous décidons d'y dresser notre campement. Cette habitation est large, élevée sur des hauts pieux, et une simple échelle en bambou permet d'arriver à sa porte d'entrée. Nous sommes bientôt de plain pied à l'intérieur, car nos cornacs, pour nous faciliter la descente de nos montures, font avancer les éléphants jusqu'au niveau de ce plancher suspendu. Un vieillard entouré de toute sa famille accourt et se prosterne ; tous viennent à tour de rôle nous saluer, tels de grands mandarins, comme de grands seigneurs que nous sommes, attendu que nous avons les éléphants du roi et ses cornacs.

En un clin d'œil, la nouvelle de notre arrivée se répand ; peu à peu la maison s'emplit de curieux. Ce sont d'abord des pa-

rents et des amis qui se font un devoir de venir nous présenter leurs humbles salutations ; puis il en sort de tout côté pour voir les Louk-Parang qui sont des Louk-Krou-Pait, des Messieurs Français qui sont des Messieurs Médecins. On leur apporte des cadeaux consistant en poules, poulets, œufs, canards, quartier de bœuf et jusqu'à des poules sultanes. Nous demeurons presque confus sous ces manifestations amicales et surprenantes ; mais, à cette heure, la chaleur n'est plus tolérable, nous avons eu à en souffrir déjà pendant notre course matinale, malgré toute la légèreté de nos vêtements, et cette foule d'amis est actuellement aussi gênante qu'intéressante. Conséquemment, songeons-nous à nous retirer quelque part.

A travers les pieux qui soutiennent la case et l'appartement où nous venons d'être si bien reçus, est un vaste carré ouvert à tous les vents, abri contre la pluie et le soleil. Il fait relativement frais ; c'est là que nous faisons déposer et mettre en ordre les choses qui nous suivent. Notre jeune boy, maître-queux en même temps, dispose dans un coin un ou deux fourneaux portatifs et prépare notre déjeuner. C'est alors que, satisfaits d'avoir trouvé là une température plus douce, nous y dressons notre table de voyage, manifestant bientôt l'intention de manger séance tenante. Il est près de onze heures, et tout ceci se passe en présence de nos hôtes, témoins très obligés qui nous regardent ébahis, ouvrant de grands yeux dès qu'ils nous aperçoivent assis autour de la table, comme décidés à occuper définitivement cette place. Roux, chez qui revient le souvenir de certaines coutumes, me dit soudain : « Ces braves gens sont en train de se demander ce que nous allons faire ; ils ne voudront point nous laisser manger ici, leurs usages s'y opposent d'une façon absolue ; d'ailleurs, vous allez voir ! »

A peine a-t-il parlé, qu'à la vue de certains objets posés sur notre table, le vieillard, maître de la maison, ancienne autorité dans le pays, tout courbé sous le poids des ans, s'approche de mon compagnon et lui demande ce que signifient ces préparatifs. Roux lui répond simplement que nous nous apprêtons à manger.



« Cela n'est pas possible, s'écrie le vieillard, — c'est inadmissible — vous ne pouvez avoir quelqu'un sur votre tête ! »

— « Mais, lui est-il répondu, Monsieur et moi souffrons énormément de la chaleur, et là-haut, où vous voulez sans doute que nous fassions notre repas, nous tomberions sûrement malades ; il vaut donc mieux nous laisser ici. » Nous avons à choisir, en effet, entre cet emplacement et l'intérieur de la case préalablement offert et disposé pour nous d'une façon spéciale ; or nous n'eussions pu réellement résister dans le second cas.

— « Bien, reprend notre interlocuteur, qu'il en soit fait ainsi ; mais, tandis que vous serez ici, personne n'entrera dans la case ! »

Là-dessus, et sans commenter un pareil argument, nous déjeunons entourés de cette nombreuse famille, qui s'accroupit autour de nous. Il y a aussi derrière elle de nombreux villageois que la curiosité attire. Bientôt nous sommes interrompus dans notre opération par l'arrivée du *mé-sroc*<sup>1</sup> et de son fils. Notre hôte accourt au-devant d'eux et leur fait part de notre volonté ferme de déjeuner sous sa maison ; aux gens qui viennent après, le vieillard fournit les mêmes explications, car ce serait très humiliant pour lui s'il n'avait pas le soin d'exposer à tous les motifs de notre façon d'agir. Le *mé-sroc* apporte avec lui œufs et poulets, qui ne font qu'accroître les quantités considérables de victuailles qu'on nous a données. Nous l'invitons à prendre place auprès de nous, et après avoir offert aux membres les plus influents de cette troupe quelques verres de café, notre repas s'achève au milieu de la surprise générale et bien légitime causée par ce spectacle, tout nouveau pour les habitants de Cherei-là.

Nous avons, parmi nos bagages, une caisse que Roux, avant notre départ de Pnom-Penh, avait remplie de différents objets, pacotille destinée à être distribuée sur notre route, soit à titre de cadeaux, soit comme échange de bons procédés. Jugeant le moment opportun, il l'ouvre toute grande et fait aux gens qui nous environnent une distribution choisie et variée, dans laquelle

<sup>1</sup> Mé-Sroc : chef de pays, appellation analogue à celles de balat et de mé-compong.

figurent couteaux, savons, rasoirs, glaces, aiguilles à coudre, mouchoirs, etc. D'abord, à tout seigneur tout honneur ! Il présente au mé-sroc un beau couteau de matelot sur le manche duquel est incrustée une ancre en cuivre. Cet objet est fort goûté ; on se le passe de main en main, tandis qu'il poursuit sa distribution jusqu'aux petits enfants de notre hôte. Les aiguilles fines à coudre ont surtout un grand succès ; les femmes en essaient avec une vive curiosité la pointe sur leurs doigts, puis ne se lassent d'admirer ce trou qui leur paraît bien petit, habituées qu'elles sont à se servir d'aiguilles très grossières. Cette scène est des plus amusantes.

La distribution terminée, la température s'accroissant de plus en plus, une lassitude générale nous pénètre et l'idée nous vient de faire la sieste, seul emploi d'ailleurs qu'on puisse faire, en pareil lieu, de ces heures essentiellement brûlantes. Mais ici de nouvelles récriminations vont se produire. Roux, à force d'instances auprès du vieillard alarmé, finit par lui faire admettre à demi que nous ne pouvons pas absolument user de son intérieur pendant le jour ; à la nuit, nous pourrions agir différemment, car il y fera probablement beaucoup moins chaud. Il insiste également pour faire rentrer tout ce monde curieux, ajoutant qu'on ne doit point faire pour des Français, qui n'ont pas les mêmes coutumes, ce que l'on fait pour les autres. Enfin, après bien des raisonnements additionnés de promesses, ils rentrent tous timidement sous leur toit, plus sous l'influence d'un ordre que d'un conseil qu'ils ne sauraient comprendre, et marchent avec des précautions inouïes, comme si le plancher allait s'écrouler sous leurs pas. Bref, pendant deux bonnes heures, nous sommeillons sur nos nattes cambodgiennes étendues sur le sol, oubliant, dans ce lourd repos, chaleur et lassitude. A notre réveil, mon compagnon prend son fusil et, suivi de Cambodge, s'en va reconnaître les environs et y faire une partie de chasse au besoin ; mais il revient bientôt assez fatigué et complètement bredouille, m'annonçant qu'en fait de gibier ce beau pays n'a l'air de posséder que des corbeaux et des vautours. Ces deux

espèces d'animaux y foisonnent en effet, mais pas cependant d'une façon exclusive. Au dire des habitants, on trouve gibier à plume et à poil à une dizaine de kilomètres du village, sur les collines qu'on voit à l'horizon et au delà. A son retour, Roux me trouve occupé à tirer quelques épreuves photographiques ; le paysage, bien que peu accidenté, offre une certaine attraction, et j'emploie à ce genre de travail une grande partie de l'après-midi.

Les villageois, à qui je montre des clichés, veulent tous poser; il en est même qui resteraient des heures entières immobiles si on n'avait pas soin de les prévenir fortement qu'il y en a assez comme cela.

Quand, avec le soir, arrive l'heure du dîner, nous disposons cette fois notre table sur le devant de la maison. Notre repas (spectacle toujours plein d'attraits pour nos amphitryons) est égayé par quelques airs qu'un Cambodgien exécute sur sa guitare en s'accompagnant de la voix. Cette guitare circule ensuite dans les rangs de nos spectateurs ; tous ceux qui en connaissent le jeu tiennent à nous donner un échantillon de leur savoir-faire. Mais l'abus amène le dégoût ; bientôt nous en deviendrions sourds si, la fatigue aidant, nous ne songions à nous reposer. D'ailleurs voici deux bonnes heures que le repas est achevé, et nos petites occupations de l'après-midi, sous un soleil très dur, semblent nous avoir ménagé un sommeil qui ne veut point être renvoyé.

Mais où coucher ? où allons-nous dormir ? J'apprends par mon ami que nos braves Cambodgiens sont littéralement consternés de ce que nous avons fait déjà, et qu'il ne faut pas songer à coucher là où notre sieste et notre déjeuner ont eu lieu.

« Pour moi, ajoute-t-il, je vais essayer, puisque je le leur ai promis, de coucher là-haut, jusqu'à ce que la chose ne soit plus supportable ; quant à vous, faites comme vous l'entendrez. »

Je me disposais donc à passer la nuit où je me trouvais. Or, pendant que j'apprêtais mon lit à mon lieu d'élection, M<sup>lle</sup> Noun<sup>1</sup>, petite-fille de notre hôte, âgée d'une vingtaine d'années et dans

<sup>1</sup> Noun ; nom qu'on donne aux petits enfants et qui signifie : la jolie, la belle, la chérie, etc.

tout l'éclat de sa beauté (car elle est belle), se fâche tout rouge ; elle crie et tempête, affirmant, affirmant très haut que nous ne pouvons pas être écoutés plus longtemps. Nous devons cesser d'agir de la sorte. Et de sa petite voix claire, après une pause : « Comment ! — dit-elle — des gens comme vous, dont l'un est médecin du roi, maître des existences et des âmes, vous qui parlez au roi debout ou *assis*<sup>1</sup>, vous qui mangez à *sa table*<sup>2</sup>, vous voulez que nous supportions plus longtemps une telle bizarrerie, un pareil affront, de nous humilier à ce point en nous faisant marcher sur vos têtes ! Mais vous ne pouvez nous forcer à oublier le respect que nous vous devons ! d'ailleurs, si vous persistez, nous tous ici nous irons coucher sur le sol. Si vous ignorez les égards qui vous sont dus, ou du moins si vous en faites fi, c'est que vous nous méprisez ! Au moins par respect humain, pour ce que vont penser de vous et de nous les habitants du village, il faut que vous couchiez là-haut ! »

Elle dit, et le plus surpris dans l'affaire, c'est notre jeune domestique, qu'on amène de force vers un lit préparé pour lui dans la case.

A ce moment, le vieillard intervient encore : — « Si c'est pour vos bagages que vous craignez, nous dit-il — le mé-sroc en personne va venir là passer la nuit avec une garde de quatre hommes pour y veiller ».

Enfin Roux se décide à grimper sur cette échelle qui sert d'escalier à toute habitation et calme un peu, par ce fait, leur inquiétude. Quant à moi, je m'allonge tout bonnement sur ma natte, quelque pressants que soient les signes nombreux de notre hôte et son fils me priant d'en faire de même. Impassible, je laisse mon collègue leur expliquer du haut de l'échelle que ce qu'il a fait doit leur suffire. Sur ces entrefaites, arrivent le mé-sroc et sa garde munis de flambeaux de résine. Ces nocturnes personnages commencent à étendre des nattes sur le sol, puis s'établissent tout autour de moi, tandis qu'un jeune guitariste

<sup>1</sup> Tout le monde parle au roi, accroupi, la tête dans la poussière.

<sup>2</sup> Personne ne mange à la table du roi.

vient s'asseoir à mon côté, essayant apparemment de m'endormir avec des sons plus ou moins plaintifs.

Pour le coup, je n'y tiens plus : l'éclat des flambeaux et cette musique sont de reste. Je fais signe à la troupe de s'éloigner, de partir; mais c'est en vain que je m'efforce de les persuader, ou tout au moins de leur faire comprendre que je ne mérite nullement cet excès d'honneur. A ce tableau, Roux ne peut s'empêcher de rire et descend pour mettre la paix.

Le mé-sroc prend alors la parole : « Vous avez amené avec vos charrettes — dit-il — des gens que je ne connais pas, et je tiens à veiller moi-même sur vos affaires, car, si on vous dérobaît quelque chose, c'est à moi qu'on s'en prendrait ». En fin de compte et après bien des instances, ils consentent à éteindre leurs feux ; le guitariste lui même s'éloigne, de manière à ce que les sons de son instrument ne soient plus un obstacle à notre sommeil.

Voici ce que me dit Roux le lendemain, au sujet de cette coutume bizarre :

« Le Cambodgien, si pauvre qu'il soit, si vil et abject qu'il puisse être par sa position sociale, comme, par exemple, un esclave héréditaire, professe pour son corps, et surtout pour sa tête, la plus grande considération, le plus profond respect. Enjamber une personne, passer sur son corps, est la plus grande inconvenance, le plus grand signe de mépris qu'on puisse lui donner. Toucher la tête d'un enfant pour le caresser est, qui plus est, une insulte. Le Cambodgien pousse ce respect si loin, qu'étendre seulement la main sur la tête de quelqu'un, c'est le déconsidérer, l'outrager gravement, enfin le mépriser. De là à ne supporter personne au-dessus de sa tête, à un étage supérieur, il n'y a qu'un pas.

» On pourrait citer — continuait Roux — bien des exemples de cette coutume, de cet usage, qui d'ailleurs semble répandu dans une partie de l'Indo-Chine et qui est commun aux Birmans et aux Siamois.

» En 1874, alors que nous n'avions pas encore d'école à

Pnom-Penh, un caporal d'infanterie de marine, choisi dans le détachement pour cela, remplissait au Protectorat français les fonctions de maître d'école pour les jeunes indigènes bien rares qui voulaient apprendre notre langue. Un jour, vint au Protectorat un fils du roi, prince encore enfant, et le caporal, ignorant cette coutume, ce préjugé à propos du respect dû à la tête d'un Cambodgien, voulut faire ce que nous faisons si souvent en France aux jeunes enfants. Le prince avait sept à huit ans. En manière de caresse ou preuve d'amitié, le professeur lui toucha la joue et la tête, tapotant avec sa main. L'enfant, furieux, se redressa tout à coup et partit d'un trait pour se plaindre au représentant du Protectorat, réclamant, pour réparer cette marque d'insulte et de mépris, rien moins que des coups de bâtons. Le représentant eut bien de la peine à faire comprendre à ce soixante et douzième cohéritier du trône<sup>1</sup> qu'il ne pouvait y avoir insulte, puisque le caporal ignorait cela, et que d'ailleurs, chez nous, c'était au contraire l'usage de caresser ainsi les enfants. Le jeune prince ne revint plus.

» Autre fait. En 1875, le roi me fit appeler un jour pour une de ses femmes qui avait un abcès axillaire : je me mis en devoir de l'ouvrir. Le roi était présent, accroupi auprès de la femme, dont il tenait un bras ; celle-ci était étendue à terre sur des nattes, couchée à plat. Comme j'étais mal placé et craignant qu'elle ne bougeât, je voulus changer de position ; mais l'appartement étant trop petit et, de plus, encombré de meubles, moi qui alors ignorais ces mœurs, j'enjambai la malade, passant au-dessus d'elle à niveau du milieu du corps. Aussitôt elle pousse un cri ; étonné, je m'arrête. Les autres femmes nombreuses, qui sont à la porte, fuient en faisant entendre des murmures, des cris que tempère à peine la présence du roi. Celui-ci élève alors la voix, parle, et tout se tait. L'opération et le pansement terminés, je me retire. L'interprète qui m'avait accompagné, M. Boniface Ferer, Espagnol, aujourd'hui encore à Pnom-Penh,

<sup>1</sup> Le roi avait alors soixante et douze enfants.

me donna hors du palais l'explication de ce qui s'était passé, et ajouta : « Mais le roi leur a enjoint de se taire, disant que vous ignoriez les mœurs et usages cambodgiens, de même qu'elles ignoraient les mœurs françaises, que cela peut se faire et se fait en France ».

» On repousse du pied la tête et l'on enjambe le corps de certains grands criminels, de ceux qui, une fois décapités, sont privés de sépulture, de ceux dont les corps ne sont pas crémés et qu'on laisse sur le lieu du supplice à la disposition des chiens et des vautours. Cette coutume ignominieuse est considérée comme conséquence inévitable de toute décapitation. C'est vouer le supplicié au mépris, à la honte, à l'opprobre. »

Dans un très remarquable ouvrage sur *Gaudama*<sup>1</sup>, le Bouddha des Birmans, M<sup>sr</sup> Bigandet s'exprime ainsi qu'il suit au sujet de cette coutume qui consiste à ne pouvoir supporter personne au-dessus de sa tête : « Les *Phongyes*<sup>2</sup> sont très difficiles sur le chapitre de l'étiquette. Lorsque l'un d'eux doit entrer dans une maison ayant plus d'un étage, le religieux à robe jaune, avant de se risquer à pénétrer dans l'étage supérieur, s'assure qu'il n'y a personne, et surtout pas de femme. Car il serait de la plus haute inconvenance qu'un homme et surtout une femme eût les pieds au-dessus de sa tête. Afin d'éviter un tel scandale, dans le cas où la personne malade est à l'étage supérieur, le Phongye a recours à un expédient auquel peu de personnes auraient songé, je crois. Par son ordre, une échelle est apportée et appuyée sur la fenêtre de l'étage supérieur ; sur ses échelons grimpe le pieux visiteur, qui trouve ainsi moyen de concilier les principes de l'étiquette et l'accomplissement du devoir. »

Est-ce à cette coutume, à ce préjugé, qu'est due l'horreur que professent les Chinois pour les maisons à étages ? Cette coutume,

<sup>1</sup> *Vie ou légende de Gaudama, le bouddha des Birmans et Notice sur les Phongyes*, par Monseigneur P. Bigandet, évêque de Ramatha, vicaire apostolique d'Avas et de Pégou, traduit en français par Victor Gaudin, lieutenant de vaisseau, membre de la Société Asiatique du Bengale. Paris, Ernest Leroux, édit. 1873.

<sup>2</sup> Phongye ; prêtre, moine birman.

en tout cas, est universelle dans les pays bouddhiques. Au Cambodge, le roi seul possède des habitations à étages; mais malheur à celui qui s'aviserait d'être à l'étage supérieur, lui étant au-dessous ! le rotin aurait bientôt châtié un tel crime.

## VI.

**Visites intéressées au Louk-krou-pait du roi. — Changement d'itinéraire. — Chereï-là. — Damreï-lemiel. — Chereï-là à l'époque des guerres entre le Siam et l'Annam. — Légende du Village.**

Le lendemain nous sommes réveillés par une foule de personnes qui nous paraissent étrangères. Parmi elles nous apercevons des vieillards éclopés, des femmes couvertes d'ulcères, des gens, en un mot, malades et dont le traitement pour arriver à la guérison de leurs infirmités nécessiterait plusieurs mois. La nouvelle a dû fortement se répandre que le Louk-krou-pait du roi était ici : ces visites intéressées semblent du moins le prouver. Roux donne quelques bons conseils à tous ces malheureux, qui espèrent être guéris de leurs maux en très peu de temps ; puis il m'apprend, à son grand regret, que nous ne pouvons pousser plus loin notre course dans la province de Babaur. « Des informations que je viens de prendre — me dit-il — il résulte qu'il nous faudrait plus de temps que nous n'en avons pour nous rendre au but que nous voulons atteindre ; à sacrifier un des points de notre itinéraire, je préfère que ce soit de ce côté-ci. Cela nous permettra de rester deux ou trois jours de plus à Chereï-là, en attendant de rebrousser chemin pour gagner la province de Compong-Leng, plus importante, véritable destination que je me suis proposée. »

La généralité des villages qu'on rencontre dans l'intérieur du Cambodge et qui ne se trouvent point élevés sur les rives d'un cours d'eau, présentent une disposition particulière qui donne souvent une grande étendue à une simple réunion de quelques cases. Ces dernières ne sont point attenantes les unes aux autres : des espaces parfois considérables les séparent et sont réservés à diverses cultures. Chaque maison a ainsi son enclos, dont les



dimensions peuvent varier à l'infini ; tel est le cas de Cherei-là, isolé au milieu d'une immense plaine.

Les maisons y sont propres et élégantes, abritant sous leurs toits des familles souvent très nombreuses, parmi lesquelles on rencontre jusqu'à la figure rustique du bisaieul.

Toutes ces populations de l'intérieur sont d'ordinaire très sobres. Leur genre de nourriture ne saurait être varié, étant données leur pauvreté et les rares ressources de leur culture. Ici, comme ailleurs, les agissements des gouverneurs, mandarins et préfets, prélevant impôts et produits agricoles d'une façon toute fantaisiste, mettent une fâcheuse entrave au développement du travail. Le riz, comme dans toute l'Indo-Chine, leur sert de pain quotidien et constitue, avec le poisson salé et quelques fruits ou légumes, la nourriture la plus ordinaire ; la viande de porc et la volaille figurent plus rarement dans leurs repas.

La contrée dans laquelle nous sommes s'élève insensiblement vers l'Ouest. On peut voir à travers ces terrains, desséchés aujourd'hui, mais qui au commencement de la saison des pluies deviendront de belles rizières, quelques beaux rideaux d'arbres d'où surgissent, avec des cocotiers de haute futaie, quelques bouquets de Borassus ou palmiers à sucre. Tout près de nous, à 5 ou 6 kilomètres de distance, s'étend une chaîne de collines connue sous le nom de *Damrei-lemiel* <sup>1</sup>.

Ces collines sont difficilement accessibles ; on n'y voit point de sentiers pour animaux tels que bœufs, buffles, chevaux, etc. Des lianes, des fourrés très épais, en défendent l'accès. C'est une petite chaîne isolée, composée de plusieurs hauteurs courant au Nord-Ouest et dont les plus élevées paraissent ne pas dépasser 300 mètres.

Autrefois, disent les habitants, un éléphant gourmand voulut aller pâturer sur un escarpement situé au sommet de la plus haute de ces collines. La roche était à pic d'un côté. L'animal, s'avancant un peu trop pour satisfaire sa glotonnerie, tomba et roula

<sup>1</sup> Damrei-lemiel ; montagne de la chute de l'éléphant.

jusqu'à la base de la colline, où il arriva mort. De là, le nom que porte la chaîne : *la Montagne de la chute de l'éléphant*.

En 1849, époque des guerres entre le Siam et l'Annam, les habitants de Cherei-là, stimulés par la peur, parvinrent à se frayer un passage dans les replis de ces collines, à travers des fourrés profonds et inextricables ; ils vécurent là pendant près d'un mois, misérablement, ne mangeant que des fruits sauvages et des racines. Le vieux Kmer <sup>1</sup>, notre hôte, comptait alors au nombre des fuyards ; il nous dit, en nous montrant l'emplacement de sa case : « C'est à cette place même où j'ai construit plus tard ma maison que le généralissime siamois, qui se nommait Tcheu-Coun-Piai, a campé. Notre roi Ong-Chan avait fui de son royaume pour se réfugier dans l'Annam, où il demeura quelque temps. Ce village, comme tout le pays environnant, fut le théâtre de plus d'une rencontre entre les armées siamoises et cambodgiennes. Le chef des forces cambodgiennes était l'*Ocgna-Chekrei* <sup>2</sup>. »

Dans la rencontre qui eut lieu entre ces deux chefs, les Cambodgiens, comme il fallait s'y attendre, vu leur poltronnerie, furent battus. L'ennemi les poursuivit à outrance jusqu'aux frontières de l'Annam, où il se heurta contre les Annamites venus au secours du roi Ong-Chan, réfugié chez eux. Les forces annamites étaient commandées par *Ong-ba-ho* <sup>3</sup> et *Ong-Ktuui* <sup>4</sup>. A la

<sup>1</sup> Kmer ; nom que se donnent les Cambodgiens.

<sup>2</sup> Ocgna est le titre le plus élevé qu'un mandarin puisse obtenir. Chekrei signifie ministre des transports des objets sur terre. Nous l'appelons improprement ministre de la guerre, comme d'ailleurs l'Ocgna-kra-la-hom, ministre des transports sur eau, auquel nous donnons encore le titre impropre de ministre de la marine.

<sup>3</sup> Ong ba-ho signifie protecteur. Qualité, titre, et non pas son nom. Ong-chan était le frère de Ong-Duong, qui lui succéda sur le trône. Ce dernier fut le père du roi actuel Norodom I<sup>er</sup>. Ong, en annamite, est l'appellation d'un mandarin, d'un fonctionnaire et aussi d'un vieillard, par respect.

<sup>4</sup> Ong-Ktuui, eunuque. On sait que les anciens empereurs de l'Annam avaient des eunuques pour la garde de leur harem. Celui-ci avait élevé le roi Ming-Man, qui, le considérant comme son père, l'avait fait général, et lui fit construire à sa mort le magnifique tombeau qu'on voit à Saigon à l'inspection de Bin-Hoà. Quand les Cambodgiens ignoraient les noms des généraux, ils les désignaient, soit par le titre de leurs fonctions, grades ou attributs, soit par une particule quelconque.

suite de cette seconde rencontre, les Siamois furent à leur tour repoussés et poursuivis jusqu'au delà de Pursatt, à trois ou quatre journées de marche de Cherei-là. L'armée annamite, lancée à la poursuite des Siamois en déroute, ne passa point par Cherei-là, et les habitants revinrent construire leurs cases, d'où l'invasion siamoise, qui ne respectait et n'épargnait ni hommes, ni femmes, ni enfants, les avait chassés.

Avant cette époque, le village portait le nom de Cherei-bac <sup>1</sup>, nom tout à fait primitif dont voici l'origine, d'après une légende qu'on raconte.

Autrefois (et la chose semble se perdre dans la nuit des temps), à la place de ce village s'élevait un Cherei, arbre gigantesque qui couvrait de son ombre tout le pays. Au sommet de cet arbre, un gros oiseau, une sorte d'aigle immense, un Sat-Enthrii <sup>2</sup>, avait construit son aire. Or cet aigle, cherchant au loin quelque proie, aperçut un jour un enfant royal dans l'enceinte du palais du monarque. Se précipitant aussitôt du haut des airs, il saisit l'enfant, l'enleva et le transporta dans son nid à la cime de l'arbre. Mais dans son vol l'aigle était suivi par des gens du roi, qui, s'étant aperçus du rapt de l'enfant, le poursuivaient à cheval. Lorsqu'ils l'eurent vu se poser sur cet arbre de plusieurs lieues de tour, ils lancèrent sur le Sat-Enthrii une grêle de traits et finirent par le tuer. Mais l'enfant royal était mort. Alors, pour détruire ce repaire de l'Enthrii et punir jusqu'au témoin innocent de ce crime, l'arbre lui-même fut abattu. Par suite, l'endroit porta le nom de l'*Arbre coupé*, Cherei-bac, à l'exemple de certains endroits, chez nous, comme *Vitry-le-Brûlé* entre autres.

Donc, sur l'emplacement occupé par cet arbre, s'éleva un

<sup>1</sup> Cherei-bac : arbre coupé. Cherei est le nom d'une variété de ficus.

<sup>2</sup> Sat Enthrii : oiseau Enthrii. Aigle mythologique de l'Inde ressemblant assez à l'oiseau formidable des *Mille et une Nuits*, le Rok. Les poèmes indiens, le Ramayana entre autres, parlent de cet oiseau fabuleux, et il y joue toujours le rôle de ravisseur. Quelquefois aussi, comme dans le Pinsawan, poème mythologique de l'Inde, il joue le rôle de monture à quelque géant qui s'élève ainsi dans les airs, après avoir ravi une jeune fille.

village qui prit le nom de l'endroit, et plus tard, quand ses maisons eurent été détruites par les Siamois et que les habitants revinrent construire leurs cases, le nouveau hameau reçut le nom de Chere-là, c'est-à-dire Cherç-le-joli, nom qu'il mérite d'ailleurs par sa situation et son aspect.

C'est durant notre séjour à Chere-là que les faits et renseignements donnés ou racontés ci-dessus nous furent communiqués. Le vieux Cambodgien, notre hôte, chez qui nos questions réveillaient d'anciens souvenirs, nous faisait, par de splendides soirées, avec beaucoup de simplicité et de verve, le récit curieux de ces choses.

*(A suivre.)*

---

SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE  
DE  
**GÉOGRAPHIE**

---

**QUINZE JOURS AU CAMBODGE**

MŒURS, COUTUMES, SUPERSTITIONS, LÉGENDES.

**EXCURSION DANS LES PROVINCES DE ROLÉA-PAIER ET DE COMPONG-LENG**

Par **MM. L.-C. ROUX et J.-M. VIDAL.**

Officiers du Corps de santé de la Marine.

(SOUVENIRS INTIMES)

(Suite — Voir numéro de juin 1884.)

---

VII.

**Retour de Chérei-là. — Parasol royal et repas princier. — En route pour Compong-Haou.**

Les informations prises sur les rares endroits de la province de Babaur qui peuvent offrir quelque attrait, les voies et moyens qui existent pour arriver à les visiter dépassant toutes nos prévisions, une partie de notre itinéraire se trouva considérablement réduite, et cela juste au moment où se terminaient, à Compong-Chhneang, les funérailles dont nous avons vu les préliminaires. En effet, la veille de notre départ de Chérei-là, une chaloupe à vapeur venant de Phnom-Penh s'arrêtait devant notre ancienne maison de repos, en face de la pagode, encore toute pavoisée. Là, tandis que ce bateau, frété pour la circonstance, amenant le Lûong-Maha Obbaràch, s'amarrait à la rive, les gens de la suite du second roi descendaient planter sur le rivage le parasol jaune surmonté de la couronne à sept étages, et procédaient à l'occupation du sala. Dans la journée, la crémation proprement dite s'accomplissait au bruit d'un vacarme infernal, sous les yeux mêmes du Lûong Maha-Obbaràch, dont la présence rehaussait l'éclat et la grandeur des fêtes.



Or, il y avait quatre jours que nous reposions tranquilles auprès de nos hôtes, de moins en moins intimidés, recueillant sur le pays quelques vagues renseignements arrachés à grand'peine aux moins ignares d'entre eux, quand nous songeâmes aux préparatifs de notre départ pour rebrousser chemin. Deux heures de séjour à Compong-Chhnèang devaient nous permettre un déjeuner rapide et un transbordement de bagages. Ici, nous allions être obligés de traverser bras de fleuve et arroyos pour atteindre les diverses destinations de notre course ; il nous fallait donc recourir à un nouveau genre de locomotion.

Au matin du cinquième jour, nous quittons Chérei-là. Les éléphants nous sont amenés ainsi que les chars à bagages. Nous remercions de l'hospitalité qui nous a été si largement donnée le vieux maître de céans, qui, à notre grande surprise, nous demande comme faveur la permission de nous accompagner jusqu'à Compong-Chhnèang ; nous ne saurions nous opposer à l'accomplissement de semblables désirs. Le me-sroc et quelques Cambodgiens, partageant les mêmes sentiments, s'unissent à notre hôte pour nous former une escorte qui, le long de la route, ne fait que croître et embellir. Cette escorte, qui de prime abord pourrait paraître intéressée, ne l'est aucunement : ces villageois sont tout heureux de nous accompagner et s'en font même un honneur. Le chemin que nous avons pris pour venir à travers ces plaines et ces bois touffus est suivi au retour avec bien plus de facilité, grâce aux traces laissées par notre premier passage.

Il est près de dix heures du matin quand nous arrivons à la pagode Wat-Somrong, où nous sommes obligés de mettre pied à terre. Le brave *Cambodge*<sup>1</sup>, voulant satisfaire probablement sa curiosité, est entré dans l'enceinte de la bonzerie attenante à la pagode, sans prévoir tous les dangers que peut lui procurer une pareille audace. C'est en effet autour des bonzeries que stationnent et vivent des quantités de chiens hargneux, dépourvus de

<sup>1</sup> Cambodge : notre chien.

maîtres, dangereux quelquefois pour les voyageurs, animaux nourris par les aumônes du peuple, que le bonze, qui suit les préceptes de la morale du Bouddha, ne saurait leur refuser. Les chiens ne sont pas les seuls animaux pensionnaires des bonzeries ; on y voit encore bon nombre de pigeons domestiques réfugiés là on ne sait comment, ainsi que des corbeaux en quantité très considérable. Donc, une meute de ces chiens quasi sauvages entoure bientôt notre malheureux compagnon de route, qui, malgré sa forte taille, tombe sous la force du nombre, non sans laisser toutefois quelque témoignage de sa belle défense. Mais c'est à grand'peine que nous parvenons à le dégager.

Non loin de là, la lagune dont il est fait mention plus haut se présente à nous sous un autre aspect que celui qu'elle avait lorsque nous l'avons traversée il y a cinq jours. La présence des ruisseaux qui la mettent en communication avec le bras des lacs lui fait éprouver l'influence de la crue, de sorte qu'elle est presque à sec au moment où les eaux se retirent. Nous voici enfin sur le point d'être rendus : allons-nous retrouver notre ancien gîte, ou serons-nous obligés, faute d'abri, de repartir immédiatement ? Telles sont les questions que nous nous adressons l'un à l'autre, quand soudain, à un détour de la route, nous apercevons les trompes dorées qui surmontent la pagode en bambou consacrée aux funérailles et notre ancien sala. Tout est bien en place. La vue du parasol royal frappe au même instant nos regards, pendant que de notre côté accourt le balat de Compong-Chhnèang, qui nous annonce l'arrivée du second roi et l'occupation de notre ancien abri. Il a l'air très fâché de ce contre-temps ; cependant, si nous voulons rebrousser chemin, il peut nous offrir la maison commune du village, qui, bien qu'en mauvais état, et à défaut d'autre, nous suffira peut-être. Mais devant les raisons que lui expose mon collègue et l'intention que nous avons de repartir sur-le-champ, il nous quitte, allant à la découverte de deux barques destinées à nous amener à Compong-Hâou.

Pendant ce temps, nous sommes descendus de nos éléphants. Notre costume de voyage laisse bien un peu à désirer, mais,

somme toute, qui pourrait nous le reprocher dans un lieu aussi reculé que celui-là ? Toutefois, l'idée d'aller présenter ainsi ses hommages à un prince que l'on ne connaît pas, me donne quelque hésitation ; j'en fait part à Roux, qui pour toute réponse se dirige vers l'appontement conduisant à la chaloupe royale ; je le suis.

Nous sommes fort bien reçus par monsieur frère du roi, qui, répondant à nos excuses, nous dit que nous avons très bien fait de venir ainsi et qu'il est très heureux de nous voir. — « D'ailleurs, ajoute-t-il, je puis vous en offrir autant, car j'estime que lorsqu'on est en voyage on doit se mettre tout à son aise. » C'est sur l'avant de la chaloupe et dans un tout petit salon qu'a lieu notre réception ; une table ronde chargée de différentes bouteilles occupe le milieu de l'appartement, qui, vu son exiguité, ne contient guère que ce meuble et deux ou trois chaises. Après cette aimable entrée en matière, le Lûong-Maha-Obbaràch nous offre un verre de madère et nous annonce qu'il va donner l'ordre à sa suite d'évacuer la place, pour que nos affaires soient immédiatement mises à l'ombre. Malgré nos observations réitérées, tendant à éviter un pareil dérangement, nous voyons avec peine qu'il faut en passer par là ; heureusement que notre arrêt ne sera que de quelques heures. Le second roi nous fait remarquer, en passant, que l'installation de la chaloupe est préférable à celle qu'il pourrait avoir à terre ; la raison de cette préférence nous échappe facilement, attendu que le contraire nous paraît bien plus rationnel ; mais un caprice de prince ne se discute pas, et c'est à cause de cette préférence bizarre qu'il nous reçoit à bord de ce petit bateau. En fin de compte, le second roi insiste pour nous retenir à déjeuner, regrettant cependant de ne point avoir de vin rouge à nous offrir. Cette raison, qui nous permet un échange de bons procédés, nous décide à accepter l'invitation moyennant quelques échantillons colorés de notre cave ambulante que nous nous faisons un devoir de mettre à contribution. A ce moment, le balat de Compong-Chhnèang vient nous apprendre qu'il a trouvé deux barques répondant à nos désirs et qui pourront nous emmener avant trois heures du soir.



Sur ce, nous nous mettons à table. Ce repas qui nous est offert a été rapidement préparé, du moins dans la partie qui nous concerne. Tantôt ce sont des mets très européens, tantôt c'est une nourriture franchement chinoise. Des plats d'holoturies, de nids d'hirondelles, d'ailerons de squalé s'entre-croisent avec omelette au rhum et rosbif ; c'est en quelque sorte un repas panaché et qui, à ce titre, n'est pas dépourvu de charme. Cet ensemble, qui ne pèche ni par la quantité ni par la qualité, est susceptible d'être arrosé par une série de fines bouteilles auxquelles nous faisons le meilleur accueil. Le dessert surtout, très varié, semble ne plus devoir finir. Je compte une quinzaine de plats sucrés, parmi lesquels figurent des écorces d'oranges et de citrons finement hachées et diverses tranches de fruits séchés et confits. Il y a aussi sur la table des fruits en pleine maturité, au milieu desquels je remarque le *Proust*, variété de mangoustans (guttifères). Ce fruit, qui nous est inconnu, me rappelle par son goût la saveur de nos abricots quand ils ne sont pas encore bien mûrs. La plupart de ces fruits sont d'ailleurs très acides. Tout en mangeant, on cause de différentes choses, mon collègue remplissant de temps à autre le rôle d'interprète entre le Luông-Maha-Obbarâch et moi. C'est à ce moment que le second roi nous raconte pour quels motifs il se trouve ici et l'histoire de la femme qu'on vient de crémer. Roux expose à son tour le but que nous nous proposons d'atteindre et notre itinéraire dans la province de Compong-Leng. — « Peut-être — nous dit alors notre royal interlocuteur — peut-être aurons-nous la bonne fortune de nous y rencontrer, car je me propose d'aller chasser dans ces parages d'ici à quelques jours. »

Il est deux heures de l'après-midi quand nous prenons congé de Luông-Maha-Obbarâch. Nos deux barques amarrées à la rive, et dont une est déjà occupée par nos provisions, nous attendent, ainsi que les rameurs qui doivent les conduire.

Pour gagner Compong-Haôu, qui est le premier endroit habité de la province de Compong-Leng, le lieu le plus rapproché de nous, on descend pendant sept à huit cents mètres le cours du

bras qui fait communiquer les lacs avec le Mékong, puis on s'engage dans un tout petit arroyo, probablement creusé de main d'homme, qui, coupant une île, permet d'abrégier fort la route et donne issue dans un autre bras parallèle au premier et portant le nom de tonlé-ca-cla<sup>1</sup>. Ce petit arroyo, que nous pouvons traverser grâce aux dimensions de nos barques, qui permettent de naviguer par un faible tirant d'eau, passe sous de grands arbres dans une tranchée assez élevée et fort pittoresque. Le tonlé-ca-cla, qui a cinq ou six cent ; mètres de largeur, nous conduit bientôt au tonlé-ca-pobo<sup>2</sup>, d'où l'on aperçoit les maisons de Compong-Haôu ; nous y arrivons vers les cinq heures du soir, après deux bonnes heures de traversée.

Comme on peut le voir, le bras des lacs, unique à son point de jonction avec le Mékong à Phnom-Penh, au fur et à mesure qu'on s'avance vers les lacs, se divise en plusieurs bras qui forment autant d'îles sur son parcours. Le bras des lacs n'a pas, à proprement parler, de nom en cambodgien : il est appelé tonlé, terme générique servant à désigner les fleuves. Toutefois, on le désigne habituellement par le nom du village devant lequel il passe, ce qui le fait changer de nom à chaque village.

A partir de Compong-Chhnèang et remontant les rives du bras, on rencontre un dédale d'arroyos et d'îlots ; puis, en arrière, une très vaste étendue d'eau nommée le *Véal-Phók* (plaine de boue), qui, à la saison sèche, n'offre presque plus que de la boue, comme son nom l'indique. Enfin, on arrive aux lacs que les Cambodgiens nomment tonlé-sap. Il y en a deux, le petit et le grand. C'est à une extrémité de ce dernier, à environ une journée de marche du rivage, que se trouvent les fameuses ruines d'Angkor.

## VIII.

**Compong-Haôu. — Halte, départ, incidents de route. — Ndoung-Ronouc et Toumnop.**

Compong-Haôu : rivage-arrêt (village où l'on s'arrête). Cet endroit est situé sur la rive gauche du tonlé-ca-pobo, ou en quel-

<sup>1</sup> Toulé-ca-cla : fleuve, île du tigre.

<sup>2</sup> Toulé-ca-pobo : fleuve, île des roseaux.

que sorte sur la rive gauche du bras des lacs, attendu que les quelques îles qui, sur le parcours de celui-ci, donnent naissance aux bras secondaires tonlé-ca-cla et tonlé-ca-pobo, sont d'une assez faible étendue. Si donc on considère le bras des lacs comme s'élargissant ici d'une façon considérable, on peut dire que c'est à plusieurs milles de distance et en face de Compong-Chhnéang, dont la vue se trouve masquée par les deux îles, que s'élève Compong-Haôu.

C'est là qu'autrefois on venait embarquer les éléphants captivés dans les replis des collines de la chaîne Phnom-néang can-rey et autres massifs montagneux de la province. Ces animaux, destinés à être conduits, soit à Lovec, soit à Oudong, lorsque ces villes étaient des capitales, et finalement à Phnom-Penh, ces animaux, dis-je, étaient arrêtés à Compong-Haôu quelquefois durant plusieurs jours, en attendant leur embarquement sur radeaux. Bientôt, à la suite de ces arrêts fréquents, l'endroit reçut le nom qu'il porte.

C'est à tort que, sur certaines cartes, ce village se trouve encore aujourd'hui désigné sous le nom de Compong-Leng. Compong-Leng est le nom de toute la province et n'a pas d'autre emploi. Les doutes que nous pouvions avoir à ce sujet disparurent devant les explications du gouverneur de la province de Compong-Leng lui-même, qui, en nous garantissant le fait, nous donna l'assurance qu'aucune localité, aussi petite qu'elle pût être, n'avait été ainsi appelée jusqu'à ce jour.

Compong-Haôu est une retraite de pêcheurs ; on y prend du poisson en quantité qu'on sale et qu'on expédie. A partir de là et en remontant ou en descendant les rives du tonlé-ca-pobo, on aperçoit d'un côté de vastes séchoirs en bambous, sortes de grandes claies couvertes de poissons nettoyés, dépecés, salés et destinés à être séchés. D'autre part, en divers points sur la berge, existent, plantés dans l'argile, des fourneaux sur lesquels on prépare l'huile de poisson, industrie du reste fort répandue dans le Cambodge.

Les maisons de Compong-Haôu sont élevées sur de hauts pilotis,

ce qui fait qu'on les voit de fort loin. Ce lieu serait plaisant, agréable, sans les odeurs nauséabondes qui y règnent pendant les trois quarts de l'année, et qui proviennent tant du nettoyage des poissons que des résidus de pêcheries. Près de là se trouve une lagune rappelant en tous points celle de Compong-Chhnéang. A l'exemple de cette dernière, elle est constituée par un bas-fond et mise en communication avec le bras des lacs par deux ou trois ruisseaux. Un de ces derniers, plus grand que les autres, semble diviser Compong-Haôu en deux parties égales. Ici, comme à Compong-Chhnéang, nous verrons bientôt encore un pont d'une belle longueur, mais d'une largeur peu pratique, traverser cet espace. Comme à Compong-Chhnéang et au temps des inondations, les eaux de la lagune se réuniront à celles du bras des lacs, mais ici sans que le village ait à souffrir de cet état de choses. En effet, le terrain sur lequel repose Compong-Haôu présentant une certaine élévation, les habitants se sont contentés de suspendre leurs cases sur de hauts pieux pour échapper à l'action de la crue. Ici, point de maisons sur radeaux de bambous, et par suite point de déplacement. Quand les eaux se réunissent, passant à travers pilotis, le village demeure bien flottant, mais il garde son immobilité. Perchées sur leurs grêles supports comme sur de longues jambes que l'eau n'atteint qu'à mi-hauteur, ressemblant ainsi à de gigantesques échassiers qui se promèneraient dans une vaste mare, les habitations de Compong-Haôu offrent à cette époque le plus singulier aspect. C'est alors que durant deux mois, un tiers de la superficie du Cambodge disparaît sous l'inondation, laissant à découvert les points les plus élevés, tels que collines, mamelons, villages. Augmentée de débris organiques de toutes sortes, de végétaux et de détritiques, c'est pendant ce temps que la couche de limon fertilisateur se forme pour contribuer à l'élévation du sol. On peut dire du Cambodge ce qu'Hérodote disait de l'Égypte, à savoir : que l'Égypte était un don du Nil. Le Cambodge, lui, est un don du Mékong.

Pendant nos deux courts séjours au village des marmites, le brave balat ne s'était pas contenté de nous procurer sur place

tout ce qui pouvait nous être utile ou nécessaire ; en présence des recommandations écrites que Roux crut devoir lui montrer le lendemain de notre première entrevue, il s'empressa, à notre insu, de dépêcher dans la province de Compong-Leng un de ses hommes pour prévenir qui de droit de notre prochaine arrivée. C'est ainsi que de village en village nous étions attendus. Aussi, en abordant à Compong-Haôu, nous trouvons-nous encore en face des autorités du pays qui viennent se mettre à notre entière disposition. Bientôt tout notre matériel est sur la berge, mais nous nous apercevons trop tard que l'endroit choisi pour notre débarquement est aride et ne présente guère que des cases sales et dégoûtantes. Or, nous nous trouvons obligés de passer au moins la nuit là ; il faut renoncer à aller s'abriter sous quelque maison commune, car nous en sommes trop éloignés. C'est alors qu'en face d'un ciel qui s'assombrit de plus en plus à la vue de nuages noirs et appréhendant quelque averse, nous songeons à mettre à l'abri au moins tout ce qui touche à nos bagages. Là-dessus et sur l'ordre de leur chef, des villageois s'en vont chercher leurs instruments tranchants, et en peu d'instants un abri nous est improvisé sur la rive. A cette place, nous n'avons qu'un seul avantage : c'est d'être à deux pas de la route qu'il nous faudra prendre demain.

Cependant nous ne tardons pas à subir les désagréments que procurent ces odeurs de poissonnerie et d'animaux en décomposition. Mais — comme dit un proverbe — un malheur ne vient jamais seul. En effet, pour ajouter à ce triste état de choses, des quantités formidables de gros moustiques planent et tourbillonnent dans l'air. Vers six heures, au moment de prendre quelque nourriture, nous sommes assaillis par ces insectes à un tel point que nous voilà contraints d'éteindre toute espèce de lumière et de manger en pleine obscurité. Nous parvenons toutefois à calmer partiellement notre appétit, entourés d'une foule de Cambodgiens qui sont là dans l'ombre, cherchant vainement à voir ce que nous faisons ; parmi eux et au premier rang, se trouve le balat de Campong-Haôu. A la fin de ce bizarre repas,

Roux prie ce dernier de vouloir bien se procurer pour le lendemain six chars à bœufs ou à buffles, de façon à quitter les lieux à la première heure du jour. En attendant, nous allons essayer de nous reposer comme nous pourrons, car la présence de ces nombreux insectes nuisibles nous donne de fâcheux sentiments. Nous n'avons parmi nos impedimenta qu'un seul lit à moustiquaire, qui ne saurait suffire à deux ; mais mon ami me l'abandonne volontiers, cédant ainsi pour sa part aux invitations qu'on nous fait d'aller passer la nuit dans une case voisine. Or, peu important nos retraites : nous ne pouvons dormir ni l'un ni l'autre ; Cambodge lui-même, obsédé, aboie et *tapage* toute la nuit, comme si le bruit qu'il fait devait écarter nos cruels parasites. Bref, nous attendons avec anxiété les premières lueurs même imperceptibles du jour pour nous donner de l'air.

Avant cinq heures du matin, les six chars demandés la veille nous arrivent. A trois d'entre eux sont attelés trois paires de buffles, tandis que les trois autres, plus élégants, sont traînés par des bœufs quasi sauvages, dont l'allure nous fait présager une course plus rapide. Aussi laissons-nous aux buffles, hideuses bêtes courant lourdement, et à leurs chars grossiers le transport de nos bagages. Nous partons aussitôt, le jour se levant à peine.

En quittant Compong-Haôu, il nous faut d'abord traverser la grande lagune qui l'enserme à moitié et qui heureusement pour nous est très peu profonde en certains endroits ; nous nous enfonçons avec les chars dans un affreux mélange d'eau sale et de boue, sorte de limon noirâtre offrant une certaine consistance ; nous avançons très lentement et avec de grandes difficultés. Pendant ce trajet, mon collègue mesure de ses pas le pont étroit laissé pour les piétons, et que nous longeons en ce moment ; ce pont, construit, comme celui de Compong-Chhnéang, en planches très fragiles, mesure plus de deux cents mètres. Des planches de vingt-cinq à trente centimètres de largeur, posées bout à bout et soutenues par de maigres traverses et des piquets en bois presque pourri, ne sauraient offrir une grande sécurité ;

aussi faut-il exécuter sur un parcours aussi long des prodiges d'équilibre pour ne point tomber dans la vase. Au bout de ce pont et de la lagune, s'ouvre une plaine tout à fait inculte, qui nous laisse voir de temps à autre quelques traces d'ornières, seuls indices auxquels on puisse reconnaître ou plutôt deviner un semblant de route. Sur ce terrain solide, nos bœufs trottent bon train, laissant notre arrière-garde, c'est-à-dire les buffles, suivre de loin le chemin que nous leur frayons. C'est ainsi que nous arrivons, après une heure et demie de course en vue de Ndoung-Renouc<sup>1</sup>; cette localité est la résidence du shauwaï-sroc, gouverneur de la province de Compong-Leng.

Sous des arbres séculaires qui leur servent d'abri, s'étendent les cases de ce grand village, du milieu duquel s'élance un mamelon en forme de pain de sucre, d'une altitude de quarante à cinquante mètres. Au sommet de ce cône on aperçoit une pagode à laquelle un escalier de cent cinquante marches vous conduit. Pendant un instant nous admirons ce site assez original, qu'encadre une plaine marécageuse qui se déroule devant nous avec ses échassiers nombreux et de toute espèce. L'idée me vient alors de mettre pied à terre et de parcourir, en chassant et suivant une ligne droite, la route que nos chars à bœufs vont suivre en décrivant une immense courbe. Je mets cette idée à exécution, mais les quelques bécassines que je rapporte en rejoignant mon véhicule ont failli me coûter cher. En effet, dans ma course à travers des sentiers à moitié inondés, où un homme peut à peine passer, le pied me glisse, et me voilà tombant, ou plutôt m'enfonçant, dans la vase jusqu'à mi-corps. Ce n'est qu'avec une peine infinie que je me tire de là, laissant toutefois mes chaussures dans cette terre ingrate. En ce moment, une chaîne de collines, à droite, nous cache l'horizon, tandis qu'à notre gauche nous apercevons (chose rare !) des champs cultivés.

Après avoir passé deux ou trois rizières complètement inon-

<sup>1</sup> Mdoung-renouc : puits comblé.

dées, résultat des premières pluies demeurées sans issues, nous laissons bientôt à main gauche un village insignifiant appelé Toumnoy. Des cocotiers et des aréquiers lui servent d'ombrage. Ici nous faisons halte un instant, pour décider quel parti nous allons prendre. Allons-nous nous arrêter pour nous sustenter ou continuer notre route ? L'heure peu avancée nous décide à prendre ce dernier parti. Il est neuf heures du matin environ.

Nous rentrons alors sous bois, à travers des arbres qui nous rappellent notre route de Cherey-là. La forêt vierge franchie, voici tour à tour des plaines incultes, puis encore des bois et des plaines. Ce trajet-là deviendrait assurément monotone si chaque endroit que nous traversons ne nous offrait un attrait nouveau. D'ailleurs, en face de cette nature si riche et si animée, de ces myriades d'oiseaux aux mille couleurs, de ces échassiers de toute taille se croisant dans leur vol et remplissant l'air de mille cris, notre regard ne peut que se rassasier de tout ce qu'il y a de plus beau. Cette vue nous ranime à tel point, que nous oublions un moment la fatigue que les cahots de nos chars nous procurent. D'autre part, quand nous sommes sous bois, absolument abrités des rayons solaires, ce sont les richesses d'une végétation luxuriante qui nous saisissent. Au sein d'une fraîcheur continuelle, nous admirons toujours davantage ces lianes gigantesques, courant, glissant de branche en branche pour former de gracieux berceaux ; quelquefois ce sont de véritables arcs de triomphe de verdure, auxquels d'énormes racines adventives servent de supports.

## IX.

**Swai-Rampia, Tchoum-Pol-Damrei. — Esclaves héréditaires, hommes libres et serviteurs. — Dâ, repas sous un banian.**

Sur ces entrefaites, nous laissons à deux cents mètres de nous et à main droite le village de Tchomboc-Kpo <sup>1</sup>, pour arriver à une misérable réunion de quelques cases, connue dans le pays sous le nom de Swai-Rampia <sup>2</sup>. Ici un cambodgien vient respec-

<sup>1</sup> Tchomboc-kpo : arbre élevé.

<sup>2</sup> Swai-rampia : Manguier, restes d'animaux.



tueusement nous offrir des œufs. Les premiers habitants de l'endroit trouvèrent quand ils vinrent s'y fixer, au pied d'un énorme manguier (*Mangifera Indica*. L.), les débris d'un animal, restes probables du repas d'un fauve. De là, le nom de cette sorte de hameau, adossé à la forêt et dans une clairière ; nous y comptons cinq à six cases avec leurs dépendances. Tout autour, nous apercevons de magnifiques borassus. C'est du suc de ce végétal, appelé aussi palmier à sucre, que les indigènes obtiennent par ébullition tout le sucre qu'ils consomment. Cet arbre existe au Sénégal, où il est connu sous le nom de *Roguièr*. Son fruit est plus petit qu'un coco, brun à l'intérieur, dont les deux loges contiennent une pulpe blanchâtre, moitié liquide, très sucrée, et qui constitue une friandise chez les Cambodgiens.

A partir de cette localité, la route devient très tortueuse ; nous cheminons sur un terrain sablonneux et toujours sous bois, forêt épaisse d'arbres de haute futaie. A travers de rares éclaircies, nous voyons, chemin faisant, des échappées de paysage consistant en plaines incultes, sans végétation, et couvertes d'herbe brûlée. Tous ces endroits seront inondés à l'époque des hautes eaux. Voilà pourtant qu'il est 11 heures du matin, et nous sommes en route depuis cinq heures : la chaleur est accablante, aucune brise ne circule à travers ces feuillages touffus ; tout est calme, et nous suffoquons. Enfin, nous atteignons le village de Tchioum-Pol-Damrei<sup>1</sup>.

La fatigue générale, les cahots de nos chars, cette température tropicale, ne sont plus supportables ; nous nous arrêtons avec l'intention de bivouaquer en ces lieux.

Tchioum-Pol-Damrei est une réunion de quatre à cinq maisons de triste apparence, plus sales que celles que nous avons vues jusqu'ici, et dans lesquelles végètent des familles d'esclaves héréditaires. A notre approche, les habitants, qui sont des anciens cornacs, demeurent stupéfaits ; femmes et enfants apparaissent soudain, pour fuir immédiatement et à toutes jambes. Ces gens,

<sup>1</sup> Tchioum-Pol-Damrei : Humide, esclave gardien, éléphant.

qui seraient assez misérables sans cela, sont presque tous couverts d'ulcères et de maladies de peau. Leurs habitations sont sises sous des arbres très vieux, ce qui contribue à donner au site quelque chose de fort pittoresque. Ici, un incident nous interrompt dans nos délibérations. Le balat de Compong-Hâou, qui nous accompagne, s'oppose de toutes ses forces à une semblable halte : — « Un arrêt dans ces lieux — nous dit-il — n'est ni convenable ni propre à vos besoins. Cet endroit-ci est dépourvu de tout : vous n'y trouverez même pas de quoi étancher votre soif ; mais avec un peu de courage, si vous voulez remonter sur les chars, nous atteindrons, à vingt minutes d'ici, un grand et beau village où vous pourrez vous reposer tout à loisir et où vous trouverez toutes les commodités désirables. »

Devant un pareil langage, notre hésitation est de courte durée ; nous faisons un dernier effort, nous cédonc enfin au désir du balat de Compong-Haôu. C'est alors qu'à trois cents mètres de là, à l'aspect d'un ruisseau qui promène son onde claire sur notre route, nous comprenons la raison pour laquelle cet homme a tant insisté pour nous faire aller plus loin. Nous n'avons vu en effet dans aucun village, dans aucun des endroits que nous avons traversés, une eau aussi limpide que celle-là. Mais l'orgueil du balat eût été très froissé de s'arrêter au milieu d'esclaves héréditaires, qu'il méprise profondément, vanité dont tout Cambodgien est doublé sur une forte épaisseur, vanité qui n'égale que l'état d'avilissement et de décrépitude dans lequel est tombé ce peuple.

Il existe au Cambodge toute une catégorie, une caste, pour ainsi dire, d'esclaves héréditaires.

Ce sont les descendants des malheureux qui, pour un crime abominable de lèse-majesté ou autre, ont été condamnés à la peine capitale, privés de sépulture, et dont les tristes restes ont servi de pâture aux chiens errants et aux vautours. Les descendants, jusqu'à extinction de race, de ces malheureux traînés au supplice à moitié morts, par suite des tortures et des coups de bâton, les descendants, punis dans la personne de leurs pères, ou

aïeux, ont été déclarés esclaves héréditaires ; leurs enfants le deviennent, et ainsi de suite. Ces esclaves ne peuvent se marier qu'entre eux ; on les nomme Neahk-Ngeer, et plus spécialement Pol-Damreï lorsqu'ils sont affectés au service de gardiens d'é-léphants. Bien plus, si l'un de ces misérables trouvait quelqu'un qui, contre toute coutume du pays, consentît à lui donner sa fille ou toute autre femme libre, cette femme deviendrait, par ce seul fait, esclave héréditaire, ainsi que la postérité issue de cette union.

Dans le domaine des droits civils, les Cambodgiens forment quatre catégories d'individus :

- 1° La catégorie des hommes libres, les Neahk-Chéa ;
- 2° Celle des serviteurs, les Khnhum ;
- 3° Les esclaves héréditaires, les Neahk-Ngeer ;
- 4° Les esclaves proprement dits.

Habitué qu'il est dès son enfance à s'aplatir la face contre terre devant quiconque a un pouvoir sur lui, le Cambodgien qui peut se dire homme libre puise dans cette qualité, et pour aider sa conviction, une insolence, une vanité extraordinaire toutes les fois qu'il a affaire à un individu dont les conditions sont inférieures à la sienne. Cette arrogance, il la manifeste, soit avec l'ignorant, soit avec certains étrangers dont il sait n'avoir rien à craindre. Le bonze, le prêtre du Bouddha, qu'on rencontre dans toutes les villes et moindres endroits du royaume, est le plus bel exemple qu'on puisse donner du Cambodgien qui se dit homme libre, et qui par cela même se croit hautement supérieur. Mandarins et hommes du peuple portent la même qualité avec une présomption que rien n'égale. Telle est la catégorie des Neahk-Chéa.

Les serviteurs sont des gens qui, ayant contracté des dettes ou voulant en contracter, se mettent en gage au service de leurs créanciers. Ils peuvent se racheter ou se faire racheter, changeant ainsi de maître comme bon leur semble, et cela d'autant plus aisément que le créancier a hâte de se débarrasser au bout de quelque temps d'un propre à rien, vantant au besoin à l'a-

cheteur des qualités que son Khnhum ne possède point, et, par contre, se gardant bien de parler de ses nombreux défauts. Les Khnhum sont, par suite, jouissant d'une liberté relative, semblables en cela à de vulgaires domestiques. Quand, par hasard, mécontents de leur sort, ils ne trouvent pas de nouveaux maîtres pour les racheter, ils prennent le plus souvent la fuite, se réfugiant où ils peuvent, et préférablement sur un territoire neutre. Ils sont essentiellement indolents et fainéants de leur nature. Le Khnhum est puissamment caractérisé dans la personne de ces serviteurs qu'on rencontre dans les rues de Phnom-Penh, marchant à la queue leu-leu, en file indienne, derrière leur seigneur mandarin, portant, l'un la boîte à bétel en argent, l'autre le parasol, l'autre la canne ou le chapeau, et un dernier portant un paquet de cigarettes, si l'on veut s'en tenir là. Cette condition, qu'ils peuvent changer pour une meilleure, n'exclut pas la prétention au mandarinat. Bien plus, un Khnhum peut devenir le maître de celui qu'il a servi autrefois, qui, par suite d'un revers de fortune, de mauvaises affaires et contraint de s'endetter, devient le serviteur de son ancien serviteur.

Les Neahk-Ngeer, ou esclaves héréditaires dont nous avons parlé, constituent une caste nombreuse. Ils doivent au roi une somme de travail qui annuellement se monte à plusieurs mois. Ils peuvent racheter ce travail s'ils en ont les moyens et à la suite du commerce, auquel beaucoup d'entre eux se livrent pendant le temps qu'ils ne travaillent pas pour le roi. Il est bien entendu que quand leur propre exploitation leur donne un profit un peu trop apparent, la main du mandarin s'appesantit sur eux et prélève à sa fantaisie. De même qu'ils peuvent racheter la somme de travail qu'ils doivent au roi, ils peuvent aussi, mais plus difficilement à cause du prix élevé exigé pour cela, se soustraire à leur pénible condition en payant au roi l'argent nécessaire. Le prix du rachat est d'autant plus élevé que l'origine de leur situation remonte haut dans la suite des temps. Cette origine, le crime pour lequel toute une postérité s'est trouvée condamnée, est la plupart du temps inconnu de cette postérité. La déconsidé-

ration dont ils sont l'objet, bien plus que leurs lourdes charges, rend leur existence misérable et les oblige à se dérober au voisinage des hommes libres. Ils vivent conséquemment entre eux et dans des lieux écartés.

Enfin, la dénomination d'esclaves proprement dits est réservée à une catégorie de sauvages qui sont l'objet d'une traite continue sur les frontières du royaume. Là, à la suite de querelles, il arrive que les habitants d'un village fondent pendant la nuit sur un village voisin, l'envahissent, s'emparent de tout et vendent leurs captifs aux peuples du Laos, qui en font eux-mêmes le commerce comme ils l'entendent.

A cette heure, nous suivons un chemin plus fait pour des piétons que pour des chars, même les plus solides. Des troncs d'arbres, des mamelons et d'horribles crevasses, obstacles fort dangereux, se présentent à chaque pas pour interrompre notre marche. Déjà l'on s'étonne facilement en songeant à la résistance qu'opposent nos véhicules à ces secousses redoublées et terribles, mais on est bien plus surpris quand on apprend qu'il n'y a pas ombre de morceau de fer dans tout ce qui leur appartient. Cependant Roux, ne pouvant plus suivre sur sa boussole cette route impossible, finit par mettre pied à terre. Inutile de dire que nous allons au pas et fort lentement. Quelquefois, par suite d'une interruption de trace de sentier, nous nous frayons un passage au milieu des broussailles et des arbustes, jusqu'à ce que nous sortions enfin de ce bois si accidenté. Nous voici peut-être au terme de nos misères : une nouvelle et vaste plaine s'ouvre devant nous, tandis que nous longeons pendant quelque temps la lisière du bois. Tout à coup nos bœufs, pris d'une ardeur presque féroce et pressentant peut-être l'approche d'un arrêt ou d'un repos, nous emportent au grand trot, et nous arrivons au charmant village de Dâ, notre terre promise.

Nous voilà sous des cocotiers énormes, tout près d'une multitude de cases toutes souriantes, propres à les croire neuves, et dont les toits étincellent sous les rares rayons de soleil qui leur parviennent. Ici des arbres séculaires inondent encore cet en-

droit d'ombrage et de fraîcheur. En entrant dans le village, nous passons devant une pagode magnifique, sur le seuil de laquelle une rangée de bonzes nous contemplant avec surprise. Nous sommes non moins surpris qu'eux, et constatons avec plaisir que le balat de Compong-Haôu ne nous a pas trompés.

C'est à l'autre extrémité du village que nous nous arrêtons. Un figuier banyan large et touffu, jetant çà et là sur le gazon ses grosses branches adventives, semble nous ménager un emplacement non moins agréable que frais. Nous voyons à vingt pas de nous l'habitation du me-sroc, et plus loin la maison commune, qu'on vient nous proposer ; mais l'herbe tendre et fine sur laquelle nous nous étendons est bien plus séduisante. D'ailleurs, cet abri naturel nous semble parfait et serait presque suffisant en cas de pluie ; d'autre part, nous sommes à trois lieues de Somrong-Sen et nous avons hâte de terminer cette course un peu fatigante. Aussi, bien que le site soit admirable et par cela même fort engageant, ne resterons-nous ici que quelques heures. L'eau, comme on nous l'a appris, y est en abondance, mais elle est légèrement blanchâtre, ce qui tient apparemment à un excès de chaux.

Ainsi donc, nous nous installons sur ce tapis moelleux ; pendant ce temps, quelques villageois, pour nous être sans doute agréables, grimpent sur les cocotiers qui nous avoisinent. Un moment nous les perdons de vue, tant ces végétaux atteignent ici des dimensions colossales<sup>1</sup>, et bientôt nous entendons et voyons tomber autour de nous une grêle de cocos destinés à calmer momentanément notre soif et celle des gens qui nous suivent. Il est cependant près d'une heure du soir et nous avons à attendre, pour nous reconforter, l'arrivée de nos chars à buffles chargés de nos provisions, et que nous avons laissés bien derrière nous. Heureusement notre attente est trompée, car elle n'est pas longue. Ces lourdes bêtes ont dû faire de grands efforts ou suivre quelque route bien plus rapide que la nôtre pour avoir

<sup>1</sup> Trente mètres environ.

si peu de retard. Quoi qu'il en soit, nous pouvons bientôt manger à notre aise, et, ce faisant, quelques regards lancés autour de nous nous permettent de voir des troupeaux de bœufs et de buffles ainsi qu'un ou deux chevaux en liberté paissant dans ces maigres pâturages, au sein desquels nos bêtes de somme, dételées, se précipitent pour y brouter à leur tour. A notre gauche, nous avons les dernières hauteurs de la chaîne de collines que nous apercevons depuis le matin et que nous allons contourner dans la suite. Derrière nous, le village de Dâ, très grand, très beau, endroit remarquable, avec ses clôtures ou barrières en bois léger, indiquant l'enclos de chaque famille, ses aréquiers, cocotiers et arbres fruitiers.

Vers la fin de notre repas, au moment où nous songeons à prendre dans un demi-sommeil, au pied du grand arbre, un repos doux et réparateur, la brise s'élève soudain, le ciel se couvre et le bruit du tonnerre se fait entendre au loin. La crainte d'un orage donne un nouveau cours à nos idées, et nous voilà décidés à partir. Nos bœufs bientôt amenés et attelés, nous reprenons nos places sur les chars, et quittons, non sans quelque regret, cet endroit enchanteur.

Au bout de la plaine que nous avons traversée en venant, et que nous continuons à traverser dans le même sens, nous rencontrons une forêt de petits arbres qui sous peu, au moment des hautes eaux, va être inondée.— «C'est ici, me dit Roux, qu'étant venu chasser l'année dernière pendant la saison des pluies, et ayant perdu avec notre chaloupe à vapeur le cours du Stung-Chinit<sup>1</sup>, nous avons erré longtemps au milieu des arbres et sommes venus tout près de la chaîne de collines que nous allons contourner.»

Notre chemin ressemble à un lit de rivière ; il est bordé d'arbres et d'arbustes. Le terrain en est raboteux et inégal, légèrement ondulé et coupé de ruisseaux. Nous arrivons à côtoyer un

<sup>1</sup> Stung-Chinit : rivière Chinit. Stung est le terme générique de tout cours d'eau qui a une source propre à lui, qui est plus petit qu'un tonlé et plus grand qu'un arroyo, et se jette dans un tonlé.

arroyo qui vient de plus loin que le village de Dâ et qui va se jeter dans le Stung-Chinit. Nous ne tardons pas à atteindre ce dernier cours d'eau, d'où nous apercevons enfin les hauts pilotis de Somrong-Sen : il est près de quatre heure du soir.

## X.

### **Fleuve, bras de lacs, lacs amers — Pêche dans les lacs et ses revenus.**

Le Mékong, ou fleuve Cambodge, est immense comme parcours. Ses sources ne sont pas encore positivement connues, mais tout porte à croire cependant que ce fleuve vient du Thibet. Ainsi que le fleuve Sénégal, le Mékong est une succession de bassins qui, sous l'influence des pluies annuelles et périodiques (mousson S.-O.) en déterminent la crue. D'autre part, la fonte des neiges vient en août apporter son tribut à ce phénomène, qui s'accomplit lentement, chaque bassin recevant successivement, pour se remplir, les eaux de ses affluents respectifs. Quelques-uns de ces affluents, tels que la rivière de Oubon et celle d'Atopeu<sup>1</sup>, ont une importance marquée. Ces deux cours d'eau, alimentés eux-mêmes par de nombreux ruisseaux ou torrents coulant des pays montagneux à travers lesquels ils passent, sont situés dans l'avant dernier bassin, et tout près du dernier qui commence à Sumbor Sumboc au-dessus de Cratieh. De cet endroit aux chutes du Khong, c'est une succession de chutes, de rapides, roulant sur un plan fortement incliné qui sert d'intermédiaire entre ces deux bassins. Le dernier bassin du Mékong embrasse toute sa partie inférieure, c'est-à-dire de la province de Cratieh à la mer.

La crue à Phnom-Penh n'a pas lieu d'une façon régulière, progressivement ascendante ; elle est sujette à des intermittences et soumise à des fluctuations. Ainsi, d'après les observations faites depuis deux ans environ par Roux sur le bras des lacs à Phnom-Penh, une baisse journalière de 10 centim. et des fluc-

<sup>1</sup> La rivière Atopeu, explorée par le Dr Harmand, médecin de la marine, aujourd'hui consul de France à Bangkok, 1882.



tuations durant plusieurs jours ont été remarquées au moment de la crue. Quelquefois le niveau du bras des lacs demeure stationnaire : cela tient à ce que les lacs et le bras des lacs sont en contre-bas du Mékong, alors que par suite de la cessation momentanée des pluies ce dernier n'est plus suffisant pour les alimenter. Mais dès qu'arrive le mois de juillet ou le mois d'août, suivant que l'inondation est en retard ou hâtive, comme en 1881 et en 1882 par exemple, les pluies et la fonte des neiges grossissant outre mesure les affluents du Mékong, on ne voit plus à Phnom-Penh ni baisse ni fluctuations ; la crue, au contraire, devient journalière de 50 à 60 centim. de hauteur.

La hauteur de la crue, c'est-à-dire la différence des niveaux entre les deux époques extrêmes à Phnom-Penh, est de 10 à 11 mètres. En 1881, elle fut de 11 mètres. Mais ici la marée se fait sentir d'environ 20 centim. par regonflement du fleuve, suite de l'opposition formée par le flot au courant des eaux du Mékong. La crue commence ordinairement en juin et finit vers le 30 octobre. Le courant ou contre-courant a lieu vers les lacs par le bras des lacs, le fleuve semblant remonter vers sa source. La baisse des eaux a lieu généralement vers la fin octobre et dure jusqu'en juin : les eaux sortent des lacs et le courant va vers la mer.

Devant Phnom-Penh, le Mékong se divise en deux bras auxquels on a donné les noms de fleuve antérieur et de fleuve postérieur, et qui tous deux vont déverser leurs eaux à la mer. Il y a en outre un troisième bras, nommé bras des lacs ; ce dernier, que nous connaissons déjà, remonte à angle aigu vers les lacs ; son lit est plus bas que celui du fleuve qu'il alimente. Ce bras reçoit plusieurs rivières qui à cette époque de pluies diluviennes arrivent lui apporter leur tribut. Mais le bras des lacs est puissant, les eaux des rivières tendant à sortir de leur lit, les eaux du bras des lacs à y rentrer. De ces deux forces opposées au moment des hautes eaux, il résulte que le pays est absolument inondé dans sa plus grande étendue. C'est au moyen des nombreux arroyos qui existent sur le parcours du bras des lacs et du fleuve

lui-même, qu'a lieu cette inondation. Quelques-uns de ces arroyos mettent en communication directe ces deux grands cours d'eau. On peut voir alors, à la rencontre de ces deux courants, de ces deux débordements (fleuve et bras des lacs), se former un dos d'âne.

Ce phénomène d'un double courant alternatif a son analogue au Sénégal, où le fleuve à inondation annuelle et périodique joue aux mêmes époques le même rôle que le Mékong ; là, la rivière Taouey joue par rapport au lac de Guier ou de Mérinaghen le même jeu que le bras des lacs au Cambodge. La Taouey, sous un angle beaucoup moins aigu cependant (car c'est près du poste de Richard-Toll qu'elle commence ou qu'elle finit), la Taouey, disons-nous, porte pendant la saison de la crue les eaux du Sénégal au lac de Guier, et pendant la saison sèche sert de déversoir du lac dans le fleuve le Sénégal.

En un mot, le bras des lacs au Cambodge fait en quelque sorte l'office de régulateur, portant les eaux du Mékong dans les lacs quand leur niveau baisse, et celle des lacs dans le fleuve quand le niveau de ce dernier est plus bas.

L'alternative des courants présentée par le bras des lacs, à la suite d'un renouvellement constant d'eaux vives, favorise, à l'époque de la crue, l'arrivée du poisson dans les lacs et permet d'y faire des pêches miraculeuses. En effet, les lacs étant entourés d'une ceinture de bois et de forêts dont le sol est moins élevé que le fond du bras des lacs, ainsi que celui du Mékong, il s'ensuit qu'au moment de l'inondation tout le frai déposé dans cet endroit ne court aucun risque d'être balayé par le courant, et la fécondation s'accomplit avec abondance.

C'est à partir des premiers jours de décembre qu'a lieu l'émigration des pêcheurs vers les lacs. La plupart sont Annamites ou Chinois, et toute l'Indo-Chine se trouve représentée dans cette population, qui compte relativement peu de Cambodgiens. Chaque pêcherie comprend un personnel et un matériel quelquefois considérables. Le personnel se compose de gens payés à tant par saison, nourris et entretenus d'une façon particulière jusque dans

leurs moindres besoins. Le manque absolu de ressources sur les lieux mêmes force les entrepreneurs de pêcheries d'apporter avec eux toutes les choses usuelles de l'existence. Indépendamment des gens payés, quelques industriels possèdent des esclaves, ce qui diminue d'autant les frais d'exploitation. L'arrivée des pêcheurs aux lacs amers précède, la plupart du temps, d'un mois environ, l'ouverture de la pêche. Dès que la baisse des eaux est suffisante, ils s'empressent de choisir l'emplacement qui leur convient le mieux, pour y installer leurs demeures, magasins et séchoirs.

La pêche commence généralement à la fin janvier, pour s'achever en juin, au commencement de la crue. Mais c'est surtout en mars, avril et mai, au moment des plus basses eaux, qu'elle prend le plus d'extension. Alors les lacs sont transformés en vraies cités lacustres. De tous côtés on peut voir sur les eaux des barques entourées de séchoirs à filets et à poisson, des radeaux de bambous supportant des maisons entières, pouvant se déplacer suivant les besoins, et enfin quantité innombrable de bateaux grands et petits, tendant ou relevant leurs filets. Il arrive un moment où les engins de pêche n'ont plus leur raison d'être : c'est celui de la sécheresse extrême, alors qu'il n'y a plus que 60 centim. d'eau dans les lacs. Dès ce moment, les pêcheurs n'ont plus qu'à ramasser avec des paniers le poisson sur lequel ils marchent, tant la quantité en est prodigieuse. A cette époque, toutes les embouchures des rivières et arroyos donnant sur les lacs, ainsi que les cours d'eau eux-mêmes, sont littéralement barrées de filets et souvent même de broussailles. On voit en même temps s'élever sur les îles de Véal-Phok des villages entiers, véritables entrepôts dans lesquels sont versés les produits de la pêche. C'est là que se sale tout le poisson venant des lacs et qu'on expédie pendant la saison sèche, époque après laquelle ces villages abandonnés disparaissent sous les eaux ou sont emportés par le courant.

De tous les points de la Cochinchine et du Cambodge on va pêcher dans les lacs, car, à part une minime redevance au roi,

on peut dire que cette pêche est libre <sup>1</sup>. Il n'en est pas de même de celle qui est pratiquée sur le bras des lacs et dans l'intérieur du pays. Celle-là est affermée par le roi pour la somme de 2,500 barres <sup>2</sup> d'argent, ce qui fait environ 37,000 piastres. Le fermier se débrouille ensuite avec les pêcheurs ou en sous-louant ses droits.

De novembre en janvier, c'est-à-dire depuis le commencement de la saison où le courant sort des lacs pour se rendre à la mer, jusqu'au moment de l'ouverture de la pêche, on fait, de Compong-Chhnèang à Phnom-Penh, une pêche particulière de petits poissons qui, entraînés par le courant à mesure que les eaux décroissent, deviennent très abondants et servent spécialement à la fabrication d'une huile. On voit alors, tout le long des berges, des pêcheurs creuser des trous étagés sur plusieurs rangs et destinés à devenir autant de fourneaux. C'est sur ces fourneaux qu'ils placent des bassines ou chaudrons en fer à moitié remplis d'eau. Dès que l'eau se met à bouillir, ils y jettent le fretin, dont l'huile, qui surnage, est recueillie à mesure. A cette époque de l'année, les eaux du bras des lacs sont tellement chargées de détritrus et d'immondices qu'il n'est pas possible de s'en servir pour les usages culinaires, même après un alunage préalable. L'huile de petits poissons est mise en pots et expédiée sur les divers marchés de l'Indo-Chine, où elle est entièrement consommée comme huile à brûler.

Les produits qui résultent de la pêche dans les lacs sont en premier lieu le poisson salé, sur lequel nous reviendrons à propos des pêcheries de Somrong-Sen, et en second lieu le poisson sec. Ces deux produits sont les plus importants et méritent d'être cités à part. Après eux viennent, mais d'une façon toute secondaire : l'huile de têtes de poisson, l'huile d'entrailles de poisson, une ichthyocolle, et enfin divers condiments. L'huile de têtes et d'entrailles est peu fabriquée sur les lacs eux-mêmes,

<sup>1</sup> En 1881 il a été exporté du Cambodge, provenant surtout des lacs, cent quarante mille piculs de poisson salé, soit 8400 tonneaux.

<sup>2</sup> La barre d'argent vaut environ 15 piastres.

les pêcheurs se contentent d'en faire provision pour leurs usages personnels. Par contre, c'est sur les arroyos et sur le bras des lacs que ce genre d'exploitation prend une extension plus sérieuse. Cette huile, qui, suivant sa qualité, peut avoir différents emplois, est préparée comme l'huile de petits poissons citée plus haut, et, comme elle, elle alimente la plupart des marchés. Disons en passant qu'un de nos amis, M. T. Loiseleur, vient de l'introduire récemment en France, où l'industrie en tire actuellement un très avantageux parti. Les Chinois utilisent dans la fabrication de certaines lanternes une ichthyocolle qui passe pour être d'excellente qualité et que les pêcheurs du grand lac retirent des vessies natatoires. Enfin reste à citer divers condiments, affreuses préparations résultant de la putréfaction d'un mélange de poisson pilé et de sel marin. Tel est, en deux mots du moins, la composition du fameux *nuoc-mam*, très apprécié des Annamites et des Chinois.

## XI.

### Somrong-Sen.— Pêcheries et Fours à chaux.

Somrong-Sen<sup>1</sup>, sur la rive droite du Stung-Chinit, doit son nom à un arbre gigantesque de la famille des Sterculiacées appelé Somrong en cambodgien, et au pied duquel les premiers habitants du village vinrent, paraît-il, faire des offrandes. Comme nous l'avons vu au commencement de ce récit, une pagode de Compong-Chhnèang porte un nom semblable, à cause d'un de ces arbres qui aujourd'hui lui sert encore d'abri. Mais l'arbre légendaire de Somrong-Sen a disparu depuis longtemps. A l'origine, sa présence dut jouer un grand rôle dans l'esprit des populations, attendu que ceux qui oubliaient de se le rendre propice étaient bien vite saisis d'accès de fièvre, et mouraient dans le marasme le plus profond. Est-ce à l'arbre lui-même ou aux esprits diaboliques qui l'habitaient, qu'étaient dus ces effets terribles?... La légende ne le dit pas; on peut toutefois penser que

<sup>1</sup> Somrong : arbre Somrong ; Sen : offrande.

la fièvre paludéenne n'y était point étrangère. En ces temps reculés, cette contrée, qui sortait à peine de l'onde, devait être particulièrement malsaine, et c'est sans doute de l'ignorance des causes du mal que naquit l'idée de faire des offrandes au pied du grand arbre, pour éloigner le germe mortel.

Ce village est une agglomération d'une cinquantaine de cases servant d'abri à une population fixe de cent cinquante habitants environ; il existe en outre à certaines époques de l'année (pendant notre séjour entre autres nous avons pu le constater), une population flottante d'Annamites et de Chinois attirés là par la pêche. Ceux-ci vivent la plupart du temps sur leurs bateaux; cependant nous avons pu en voir un certain nombre qui s'étaient établis au bord de la rivière, dans des habitations fort mal faites ou en tout cas dressées à la hâte. Somrong-Sen paraît élevé sur un mamelon qui domine la contrée, mais cette élévation n'est que relative, l'œil est trompé en quelque sorte, car, à l'époque de la crue, le mamelon disparaît, ne laissant à découvert qu'une espèce de terrassement sur lequel repose la pagode du village. Ceci nous explique l'aspect de plus en plus original que présentent ici les cases cambodgiennes. Les pilotis qui leur servent de soutien ont quelquefois 6 à 7 mètres de hauteur, surtout quand les maisons se trouvent construites sur la partie basse de la berge. Le chef du village, en nous montrant son habitation perchée à 3<sup>m</sup>,60 au-dessus du sol et sûr la partie extrême de Somrong-Sen, nous dit un jour qu'à l'époque de l'inondation l'eau venait jusqu'au point d'effleurer son plancher. Or, nous sommes actuellement à la fin de la saison sèche, c'est-à-dire au moment des plus basses eaux, ce qui nous permet, connaissant le niveau atteint par l'inondation et mesurant la hauteur de la pente qui sépare la case du chef du village du niveau des plus basses eaux, d'obtenir la différence de niveaux atteints par les eaux aux deux époques extrêmes. Cette différence est ici de 7<sup>m</sup>,10.

La butte sur laquelle se trouve Somrong-Sen, qui va en s'élevant des bords du Stung-Chinit jusqu'aux premières maisons

construites sur la rive, devient alors plus rapide en remontant jusqu'au plateau central, où se trouvent établis quantité de fours à chaux, ainsi que la pagode dont nous avons parlé. Ces fours à chaux, à l'exemple des lieux circonvoisins, échappent à l'action de la crue. Quant à la pagode, la seule que possède le village, elle est, comme toutes les autres, orientée E.-O., c'est-à-dire présentant sa façade principale vers l'orient. Le terrassement qui la supporte affecte, comme le monument, la forme rectangulaire, de 40 mètres de longueur sur 35 de largeur.

Par suite de sa situation derrière le massif de collines de Compong-Leng, et par suite aussi de l'obliquité de la direction générale des lacs, ce coin du Cambodge, ressemblant au Kjœkkemmœddinger du Danemark, a pu, à une époque reculée, être une station de races primitives, dont les débris de toutes sortes ont dû arrêter le limon des eaux. C'est ainsi que cette butte a dû s'élever peu à peu, donnant bien chaque année, à l'époque des hautes eaux, le spectacle de ce qu'était le pays aux époques préhistoriques, et particulièrement aux époques néolithiques (âge de pierre) et métalliques (âge de fer).

Conséquemment, tous les terrains environnant Somrong-Sen, sur un espace de 2 à 300 mètres de côté, surtout de l'Est à l'Ouest, se composent d'alluvions dans lesquelles se trouvent de grandes quantités de coquilles terrestres auxquelles sont mêlés des os d'animaux, des arêtes de poisson, des fragments de poterie et de haches en pierre, des objets d'ornements, etc., et enfin bien des débris qui ne nous disent rien, mais qui ont dû appartenir à des choses créées par la main de l'homme et dont les formes primitives nous sont inconnues.

Aux environs de Somrong-Sen nous ne voyons aucun endroit cultivé; des plaines absolument incultes, couvertes d'arbustes et de broussailles, paraissent se distribuer toute cette partie du territoire cambodgien, où les ravages de l'inondation se font sentir plus que nulle part. D'ailleurs, le séjour prolongé des eaux en ces endroits paralyse les efforts d'une végétation déjà souffrante et fait en sorte qu'on ne trouve presque pas d'arbres,

et en tous cas point de forêts comme celles que nous avons précédemment parcourues. Les habitants du lieu ont pour toute industrie, d'une part la pêche et la salaison du poisson au moment de la saison sèche, d'autre part la fabrication de la chaux à bétel.

Les engins de pêche usités ici sont ceux que nous voyons dans toute l'Indo-Chine. Ils consistent en général en filets de toutes formes et de diverses dimensions, surtout quand la pêche devient une véritable exploitation : or, c'est le cas qui se présente ici. En outre, on utilise sur une vaste échelle des engins en bambous, assez variés quant à leur forme, et dont les plus importants interviennent dans la confection des barrages. La pêche au barrage se fait ordinairement à l'embouchure des petits cours d'eau ; elle nécessite la location de l'endroit. Parmi les filets les plus employés, se trouvent le *thnôn*, le *mondoc*, le *soûntouï*, et le *somman*, qui n'est autre que le vulgaire épervier dont se servent les pêcheurs de nos côtes. Le poisson n'est point expédié vivant, mais préalablement salé. Pour cela, on commence par lui couper la tête, puis on le fend par le dos longitudinalement, laissant à nu les arêtes et les entrailles. Cette section a lieu jusqu'à la peau du ventre, qui, laissée intacte en deux endroits, sert de lien aux deux moitiés de l'animal. Cela fait, on enlève les arêtes et les entrailles, qui, jetées à l'eau, donnent suite aux odeurs désagréables, nauséabondes, qui règnent dans tous les endroits de pêche. C'est alors qu'on sale le poisson et qu'on l'étend sur de vastes séchoirs, grandes claies horizontales suspendues sur de hauts piquets plantés le long des cours d'eau. Quelquefois ces séchoirs, ainsi que ceux à filets, reposent au-dessus des eaux à côté des barques de pêche. Quand le poisson a atteint le degré de dessiccation voulu, on le prend et on le place dans de grandes cuves entre des couches de gros sel que l'on tasse à mesure, et demeure ainsi conservé jusqu'au moment où il est livré à la consommation. Cette forme de salaison est la plus répandue ; cependant il en existe une autre qui consiste à ne saler que certaines parties de poisson



qu'on coupe en tranches minces, et auxquelles on fait subir les mêmes apprêts que pour les poissons entiers. Le poisson salé est expédié un peu partout et sert d'aliment principal à la plupart des marchés.

Les terrains environnant le village, et dans lesquels on trouve tant de débris et d'amas de coquilles terrestres, sont fouillés et percés de trous présentant quelquefois deux à trois mètres de profondeur. C'est dans ces trous, qu'ils creusent petit à petit, que les gens du village viennent chercher les coquilles qui servent à la fabrication de la chaux. A chaque pas qu'on fait sur le plateau central dominant Somrong-Sen, on se trouve en face de gros amoncellements de coquilles extraites de ces trous, et destinées à subir bientôt la transformation calcaire.

Les fours qui servent à cette fabrication présentent une forme particulière ; elle ressemble assez à celle d'un tronc de cône. Ce tronc de cône, disposé verticalement, repose sur le sol par sa plus petite base. C'est en quelque sorte une espèce d'entonnoir fait avec des fragments de briques retenues par un grillage en baguettes, affectant la forme du four. Nous en comptons une quinzaine environ, à l'abri de deux immenses figuiers banians qui s'élèvent sur le plateau central, et dont le plus gros présente un tronc qui n'a pas moins de huit mètres de circonférence.

Voici brièvement comment procèdent les Cambodgiens pour fabriquer leur chaux. Au bas de l'entonnoir et au-dessus d'un fourneau qui sert de support au four, ils mettent une première couche de charbon, et au-dessus une couche de coquilles. Ils continuent à disposer alternativement des couches de charbon et de coquilles jusqu'à ce que le four soit rempli ; les coquilles doivent constituer la dernière couche supérieure. Cela fait, on met le feu à la partie inférieure du four.

Un four ordinaire présente les dimensions suivantes :

Hauteur, 3 mètres ;

Diamètre supérieur, 2<sup>m</sup>,50 ;

Diamètre inférieur, 0<sup>m</sup>,40 ;

Ouverture inférieure servant à mettre le feu, 0<sup>m</sup>,10 sur 0<sup>m</sup>,25;  
Épaisseur de l'enveloppe, 0<sup>m</sup>,25.

Ce sont ici les dimensions ordinaires d'un four appelé grand four, par rapport à certains autres de moindres dimensions. En une chauffe, un grand four produit deux cents pots de chaux, tandis qu'un petit four n'en produit guère que soixante. Ces pots contiennent environ trois kilos de chaux. Quant à ce qui est de la quantité de chaux produite dans le mois, elle est naturellement subordonnée à la quantité de coquilles ramassées.

Cette chaux est expédiée telle quelle, ou bien colorée en rouge au moyen d'une teinture due à l'écorce d'un arbre que les Cambodgiens nomment *sapan*. Quel que soit cet état, elle est expédiée comme le poisson salé ou bien échangée contre diverses denrées, telles que tabac, bétel, riz, cire, etc., qui font ici absolument défaut.

## XII.

**Arrivée à Somrong-Sen. — Le sala de la bonzerie et son occupation. — Un vieux bonze gourmand.**

Bien avant d'atteindre Somrong-Sen, un homme accourt au-devant de nous, suivi de plusieurs Cambodgiens qui semblent être à ses ordres; cet homme n'est autre que le balat du village. A son dire, la pensée nous vient que cet endroit doit être bien peu fréquenté, pour qu'il soit dépourvu de maison commune; cependant il ajoute que nous ne serons pas sans abri et qu'il espère que le sala de la bonzerie pourra largement nous suffire, car cette habitation est très vaste. Ce disant, nous faisons notre entrée dans Somrong-Sen non sans être, ici comme ailleurs, l'objet de quelque surprise, et parvenons au sala de la bonzerie presque attenante à la pagode du village. Ce sala est en effet une grande habitation rectangulaire, élevée à 2 mètr. au-dessus du sol et dont la face principale regarde le sud. Des bonzes y sont momentanément installés; mais aussitôt qu'ils nous aperçoivent, ils quittent la place, sans que nous puissions les arrêter

dans leur fuite précipitée. Toutefois, moins effarouchés le lendemain, trois d'entre eux viennent nous demander l'autorisation de prolonger leur séjour dans notre sala, où ils ont l'habitude de coucher depuis quelque temps, chose que nous accordons d'autant plus volontiers que nous n'avons aucun droit ni aucune raison pour la refuser.

Une grande galerie de 1<sup>m</sup>,50 de largeur entoure le sala au niveau du plancher et sert de promenoir; mais, malgré la balustrade qui la surmonte, nous ne saurions nous y aventurer en tous sens, tant les poutres qui la soutiennent en divers endroits sont en mauvais état. Sur la face principale, cette galerie n'offre heureusement aucun danger et l'on y arrive par une large échelle qui donne accès en même temps dans l'intérieur du sala. Devant nous, et perpendiculairement à la face principale de notre habitation s'étendent les cases des bonzes, qui, disposées sur une longue ligne droite et en assez grande quantité, constituent la bonzerie de Somrong-Sen. Quoiquenombreuses, ces cases ne sont point suffisantes, puisque trois prêtres sont obligés d'habiter sous notre toit. Cette rangée de cellules borde à droite le chemin qui mène du village au sala de la bonzerie, tandis qu'en face se trouve la pagode dont il est fait mention plus haut.

Derrière nous et à vingt pas environ du côté de l'est, on aperçoit trois cercueils contenant les corps de trois bonzes. Ils sont là, paraît-il, depuis plusieurs mois et destinés à être brûlés, suivant les usages cambodgiens. Afin que ces cercueils ne soient pas détériorés et qu'ils ne pourrissent pas sous l'influence de l'humidité, ils sont élevés à 1 mèt. au-dessus du sol et placés sur quatre piquets, dont deux à la tête et deux aux pieds. Ces piquets sont reliés entre eux par des traverses en bois. De plus, et indépendamment de l'épais ombrage des bambous sous lesquels ils reposent, un toit en paillette très incliné et soutenu par des pieux couvre ces cercueils et les protège d'une façon absolue contre la pluie et le soleil.

L'intérieur de notre sala est divisé en deux parties égales dans le sens de sa longueur. La partie antérieure est un long

rectangle, espace complètement nu dans lequel nous sommes installés. L'autre partie est divisée par des cloisons en trois compartiments, sortes de cellules étroites avec lits à moustiquaires et divers bibelots propres aux usages des prêtres du Bouddha. Je crois bon cependant d'ouvrir une parenthèse à propos de ce mobilier ; le prétendu ascétisme des bonzes cambodgiens m'engage du moins à le faire. On serait tenté de croire que ces moines se contentent de peu et que le juste nécessaire leur suffit ; nous avons pu nous convaincre du contraire. Les premiers objets qui frappent ici nos regards sont des objets superflus : à côté d'une ombrelle de femme et de satras<sup>1</sup> plus ou moins recouverts de poussière, nous remarquons des paquets de feuilles de bétel, des noix d'arec, du tabac et tout ce qu'il faut pour fumer, des fruits, des sandales, etc., etc. Le lit enfin est pourvu de tout le confortable désirable. Il est certain que pour un prêtre du Bouddha c'est là plus qu'il n'en faut, surtout si l'on considère l'esprit qui préside à la doctrine du Bouddhisme. Je dois ajouter qu'en l'absence d'un bonze je ne me faisais aucun scrupule de passer ma nuit dans un de ces lits rembourrés, honneur que je n'eusse point fait à de vulgaires lits cambodgiens. Les trois bonzes qui occupent ces cellules n'y viennent que le moins souvent possible, afin de nous laisser une plus grande liberté d'action. Nous pouvons donc séjourner ici assez commodément, mais, je dois le dire, avec quelque restriction. La température que nous y subissons, par exemple, est peu supportable ; la nuit (chose curieuse), ses effets sont encore plus sensibles ; pourtant ce n'est pas tout. La présence des grands arbres qui touchent à notre maison nous fournit une quantité effrayante de moustiques et autres insectes agaçants. A ce fourmillement nocturne, à ces cris et à ces attaques sans trêve, il faut ajouter le voisinage non moins désagréable de la bonzerie, dans laquelle Messieurs. les moines psalmodient pendant des heures entières à nous casser la tête. Ces récitatifs, très longs et très ennuyeux, sont la plupart

<sup>1</sup> Satras : feuilles de pandanus sur lesquelles sont écrites des prières.

du temps, comme on le verra par la suite, des pénitences imposées par le Louk-Sang-Krou-Tom, grand-maître de la bonzerie.

Une nuit, fatigué de les entendre, Roux se lève et entonne d'une voix formidable, en se promenant sur la galerie du sala, l'évocation de nones dans *Robert-le-Diable*. Cette entrée en scène, ou plutôt cette sortie, produit un effet magique. Les bonzes, stupéfaits, se taisent aussitôt ; mais, pas plus tôt *Bertrand* a-t-il fini sa tirade, qu'ils arrivent tous en masse, probablement saisis d'admiration, et le prient de recommencer. Roux promet de recommencer le lendemain, mais à condition qu'ils vont demeurer tranquilles tout le reste de la nuit. Grâce à ce subterfuge particulier, nous eûmes du silence et pûmes cette nuit-là, sinon dormir, du moins reposer en paix.

Indépendamment des trois bonzes qui habitent avec nous, nous avons dans notre sala un vieillard édenté, qui, retiré dans un coin depuis notre arrivée, n'a point frappé notre attention. Ce vieillard est un ancien prêtre du Bouddha ; il a porté le vêtement jaune à deux reprises, et à deux reprises il l'a quitté. En principe, il quitta la vie monacale pour se marier, et à la mort de sa femme il la reprit. Depuis ce temps, de longues années se sont écoulées jusqu'au jour où, devant son âge très avancé, il a dû renoncer aux vœux d'autrefois. Par habitude ou par impuissance de faire autrement, il vit, comme ses anciens coreligionnaires, de la charité publique. Ce vieillard, qui peut à peine marcher, doit avoir au moins 80 ans : c'est en effet l'âge qu'il accuse. Il est fort curieux de son naturel, très gai et, qui plus est, très gourmand. Aux heures du repas il vient s'accroupir près de nous et nous demande à chaque instant si ce que nous mangeons est bon. Dans les premiers jours, lui ayant offert en réponse à ces questions intéressées un morceau de biscuit, ses gencives dénudées s'y portèrent aussitôt, mais en vain. C'est alors qu'après avoir bien regardé l'objet, il nous répondit, tout surpris, que c'était un peu dur et qu'il n'avait plus de dents ; chose fort apparente d'ailleurs, et que nous avions déjà constatée. Mais ceci ne l'empêcha point de prendre un caillou et de pulvériser le biscuit en question.

D'ailleurs, ce vieux gourmet conservait tout ce qu'on lui donnait, quitte à faire subir aux substances trop dures une opération qui pût les rendre friables.

Un soir notre cuisinier, nous ayant préparé, en guise de surprise, d'extra, un plat de crème surmontée d'œufs en neige, donna à la fin de notre repas quelques bribes de cet entremets au vieux bonze. Celui-ci trouva cela bon, et si bon, qu'à partir de ce même instant une idée maligne lui traversa le cerveau. Le lendemain et le surlendemain, il s'efforça de faire comprendre à notre jeune homme que nous aimions fort les plats de crème, et que ce qu'il y avait de mieux à faire, c'était de nous en servir tous les jours. C'est au moyen des signes les plus persuasifs qu'il essayait de faire entendre son raisonnement, et, pour lui donner plus de force, il apportait lui-même des œufs qu'il allait chercher ou mendier dans les environs. Le jeune homme se laissa prendre aux dires de ce gourmand et, prêtant d'autre part peu d'attention à la chose, nous servit pendant trois jours de beaux plats de crème. Quand, fatigués bientôt de cette monotonie, nous lui en demandâmes la raison, il nous répondit en nous montrant le vieil édenté : « C'est ce vieux qui est venu me faire comprendre que vous en vouliez tous les jours, et je l'ai cru ; mais je vois maintenant pourquoi il m'a dit cela, car il mange tout ce que vous laissez ».

Quand l'heure de notre dîner était venue, et à peine nous mettions-nous à table, nous voyions arriver tous les soirs une foule de spectateurs, parmi lesquels toujours quelques bonzes, pour qui le spectacle d'un repas européen était d'un vif attrait. Mais ici la foule ne nous gênait point : tous ces gens s'allongeaient tour à tour sur les marches de l'escalier du sala, ce qui permettait ainsi au peu de brise qui régnait (quand nous étions assez heureux pour en avoir) d'arriver jusqu'à nous. Les moins timides adressaient à Roux des questions qu'il me traduisait à mesure et auxquelles il répondait toujours, malgré toute leur simplicité et quelquefois leur bêtise. Pour ne citer qu'un exemple en passant, l'un d'eux demandait un soir à Roux pourquoi un couteau s'ap-

pelait un couteau. De temps à autre, c'étaient des cris d'étonnement, et il en fallait peu pour les exciter. La cuisine aussi avait son entourage et le cuisinier ses admirateurs, car celui-ci, au milieu de ce peuple ignorant, offrait quelque supériorité. Aussi ne se gênait-il point pour mettre à contribution les gens de son entourage, dans certaines opérations facile à exécuter. Une fois le repas terminé, nous allions le plus souvent nous promener à travers le village, épiait une scène nocturne, ou bien allions-nous nous asseoir sur les bords boueux et huileux du Stung-Chinit.

### XIII.

**Quelques us et coutumes. — Le jeu de l'angkrogne. — Emploi de notre temps à Somrong-Sen.**

Vers l'âge de quinze ans, à l'époque de la première menstrue, toute jeune fille cambodgienne est mise à l'ombre; à partir de ce moment, elle ne doit plus sortir de la maison, ne doit plus être vue par qui que ce soit, et surtout par des hommes. Elle vaque alors aux soins du ménage et se tient dans la partie la plus reculée de la case, partie réservée spécialement aux femmes, jusqu'à ce qu'elle se marie. Comme on le voit, le gynécée des Cambodgiens est tout aussi infranchissable que le harem du Calife.

Dans la majeure partie des cas, le mariage s'accomplit avec facilité et à la première sollicitation; mais il y a des exceptions à la règle, et c'est quand le postulant éprouve maints refus, que l'intervention surnaturelle vient déployer ses artifices. Si l'homme, objet du refus, est d'un mauvais caractère, vif ou méchant, il pousse la plupart du temps les choses au tragique. Il s'en va trouver un sorcier, médecin ou devin, qui, moyennant finances, lui procure un breuvage destiné à tuer le sujet de cet amour; en un mot, il s'empoisonne. Le caractère indolent de la majorité des Cambodgiens fait qu'ordinairement les choses ne vont pas si loin. Dès lors, le sorcier, au lieu de remettre un breuvage mortel, prend un morceau de cire qu'il pétrit dans ses mains et sur lequel il prononce quelques paroles cabalistiques

d'une vertu extraordinaire. Cela fait, il le remet au solliciteur, qui s'en frotte les lèvres et s'en va attendre sur le chemin où elle doit passer la femme qu'il aime. Il lui parle, et c'est alors que se révèle le pouvoir merveilleux des incantations. Les paroles, en passant sur ses lèvres frottées de cire, ne tardent pas à vaincre les plus vives résistances ; la femme se trouve absolument séduite et tombe au pouvoir de son amant. Il va sans dire que la réciproque est vraie, et que ce que fait ici l'homme à l'égard de la femme, cette dernière peut aussi le faire à l'égard d'un homme.

Lorsque le sujet aimé est une femme mariée, le sorcier ou le devin fait deux petites poupées qui représentent dans son esprit la femme, objet de la convoitise, et son mari ; puis, il écrit une sorte de grimoire, quelque formule diabolique d'un effet certain sur chacune d'elles. Ces formules sont différentes et sont cousues avec soin à l'intérieur de chacune des deux poupées. L'amant les prend alors, toujours moyennant finances, et va les enterrer sous la maison des deux époux qu'il veut désunir. L'effet de ces précieux talismans ne se fait pas longtemps attendre : à la suite d'une querelle ou d'un dégoût naissant l'un pour l'autre, ils se séparent, et l'amant heureux épouse celle qu'il aime. Nos philtres du moyen âge n'avaient-ils pas quelques traits de ressemblance avec ces précieux objets ?

Les hommes et les femmes se réunissent quelquefois le soir pour jouer aux jeux innocents ; mais, suivant une ancienne coutume, les personnes âgées ne jouent qu'une fois dans l'année, pendant un mois entier à l'époque du nouvel an ; les enfants ont seuls le privilège de s'amuser tout le reste du temps. Cette coutume renferme-t-elle une leçon oubliée, à savoir : qu'au fur et à mesure que vient l'âge mûr, l'homme a autre chose à faire que de passer son temps à de pareils jeux ? ou bien veut-elle rappeler que l'enfance et la vieillesse ont quelques points d'analogie ? Je l'ignore. Quoi qu'il en soit, voici un jeu dont nous fûmes témoins un soir en nous promenant à travers les pilotis de Somrong-Sen.



Des cris joyeux et des éclats de rire nous ayant attirés sur le bord du Stung-Chinit, nous arrivâmes bientôt au lieu de la scène éclairé par des torches de résine qu'on avait disposées sur de longs pieux ; la foule était en cet endroit. A notre aspect, la partie fut interrompue, car l'on crut devoir nous offrir des sièges et augmenter la force de l'éclairage ; installés donc aux premières places de ce spectacle en plein air, la partie recommença sous nos yeux et nous pûmes prendre ample connaissance du jeu.

C'est au moyen de grosses graines appartenant à un arbre que les Cambodgiens appelle *Angkrogne*<sup>1</sup>, graines ressemblant à des énormes marrons d'Inde fort aplatis, que les joueurs vont s'en donner à cœur-joie. Deux camps, à la distance de deux mètres environ l'un de l'autre, se trouvent en présence à nombre égal. L'un est composé de la plus belle moitié du genre humain, l'autre est un mélange d'enfants, de vieillards et d'hommes mûrs. Les individus d'un des deux camps se tiennent à genoux et ont devant eux, plantées dans la terre, une rangée de ces graines en ligne droite et offrant aux joueurs du camp opposé leur plus grande face ; il y a autant de graines ainsi plantées qu'il y a de joueurs dans le camp. Il s'agit, pour ceux de l'autre camp, d'abattre cette rangée de quilles d'un nouveau genre, avec les graines que chaque joueur lancera à cet effet ; chaque joueur en lance cinq. Si cette rangée de graines est abattue à trois reprises, la partie est gagnée. Ce sont alors des quolibets, des cris féroces, des éclats de rire et des battements de mains à n'en plus finir ; mais ce n'est pas tout. Chaque joueur du camp qui a perdu doit présenter à tour de rôle son genou nu aux vainqueurs, qui y déchargent alternativement leur joie en deux ou trois bons coups appliqués avec une de ces graines. On pourrait, par suite, appeler ce jeu le jeu des rotules.

Dans cet exercice, qui est très animé, on se moque bruyamment des maladroits, tandis que les plus habiles excitent l'admi-

<sup>1</sup> Le jeu se nomme *Leng-angkrogne*. Ces graines aplaties ont environ 5 cent. de diamètre. Le joueur tient la graine entre le pouce et l'index de la main gauche, tandis que l'index de la main droite la lance avec force.

ration des curieux. Les hommes et les vieillards cherchent à tricher le plus possible, replantant à la dérobée des graines déjà abattues, ce qui occasionne de douces querelles. Quant aux femmes, nous pûmes constater qu'elles jouaient avec beaucoup d'application et aussi qu'elles gagnaient le plus souvent.

Les alentours de Somrong-Sen, comme nous l'avons dit, sont assez stériles, et par ce motif ne renferment qu'un gibier absolument aquatique. A part quelques poules d'eau et quelques bécassines, on n'y trouve rien de comestible. Ici comme à Chereï-là, les habitants nous apprennent qu'il faut aller à plusieurs lieues de distance, dans l'intérieur des terres et sur les hauteurs qu'on aperçoit à l'horizon, pour trouver gibier qui vaille. Aussi dûmes-nous nous abstenir de toute chasse, vu les grandes difficultés qui se présentaient pour atteindre ces différents endroits. Dès le lendemain de notre arrivée, Roux, qui était venu avec l'idée de faire des fouilles, se mit à la recherche de travailleurs et fit ouvrir quelques petites tranchées. Mais il eut à lutter avec la nonchalance et la paresse, avec cette oisiveté habituelle, innée, qui caractérise le Cambodgien. C'est à grand'peine qu'il parvint à faire creuser deux ou trois galeries, d'où il ne retira que des échantillons déjà fort connus. Souvent il dut mettre la main à la pioche malgré les trente-six degrés de chaleur, qui n'étaient point faits pour stimuler; mais son exemple, loin d'être suivi, ne faisait que surprendre ces tristes ouvriers. Ces travaux de terrassement durèrent quatre ou cinq jours. Pendant ce temps nous recevions parfois des visites dans notre sala; c'était le plus souvent des gens qui nous apportaient des poulets, des chapons, des œufs et autres produits. Nous dûmes nous contenter ici des fruits sauvages de la contrée, que d'ailleurs on nous présentait comme une chose rare. Nous ne vîmes point de malades à Somrong-Sen comme à Chereï-là.

↳ Pendant ces journées de chaleur excessive que nous eûmes à endurer, une de nos distractions favorites était d'aller le soir, vers les quatre heures, rafraîchir d'une façon très relative, il est vrai, nos membres alourdis, au bord de la rivière. A quelques

minutes du village et en remontant vers sa source, le Stung-Chinit nous offrait une eau moins boueuse ; encore devions-nous nous abstenir de toute immersion. Sur un appontement léger et de quelques mètres de long, penchés sur les eaux, nous puisions avec un récipient quelconque ce liquide rien moins que limpide, et procédions à de simples ablutions plus ou moins répétées. Le premier jour, m'étant assis sur un de ces appontements et ayant fait mine de vouloir tremper mes pieds dans le courant, Roux me fit signe aussitôt de me retirer bien vite de là et m'en donna de suite la raison. La raison était que dans ces arroyos, à l'époque de la sécheresse surtout, fourmillent des nuées de poissons, parmi lesquels il en est qui atteignent de fortes dimensions et ont une voracité peu commune. Ces animaux mordent à tout ce qui frappe leurs yeux et emportent le morceau quand il n'est pas trop dur. Je vis à quelque temps de là un débris de linge mordu par un d'entre eux, lequel y avait fait un trou parfaitement rond de deux centimètres de diamètre. D'ailleurs, à l'appui de ce fait, et ce qui tend à prouver notre dire, nous ne vîmes jamais de baigneurs sur les rives de ce cours d'eau, mais les Cambodgiens faisaient parfaitement comme nous, se contentant, eux aussi, de simples ablutions.

Le reste du temps se passait en diverses occupations ; la photographie absorbait bien des heures et nous offrait bien des déboires. Il fallait ici lutter contre les terribles influences d'un air presque saturé d'humidité et contre une température hors de toute pratique ordinaire. Bien plus, l'eau potable nous manquait. Les épreuves obtenues dans de pareilles circonstances, bien que laissant beaucoup à désirer, durent nous convenir quand même, eu égard aux grandes difficultés que nous eûmes à subir.

(A suivre.)

---

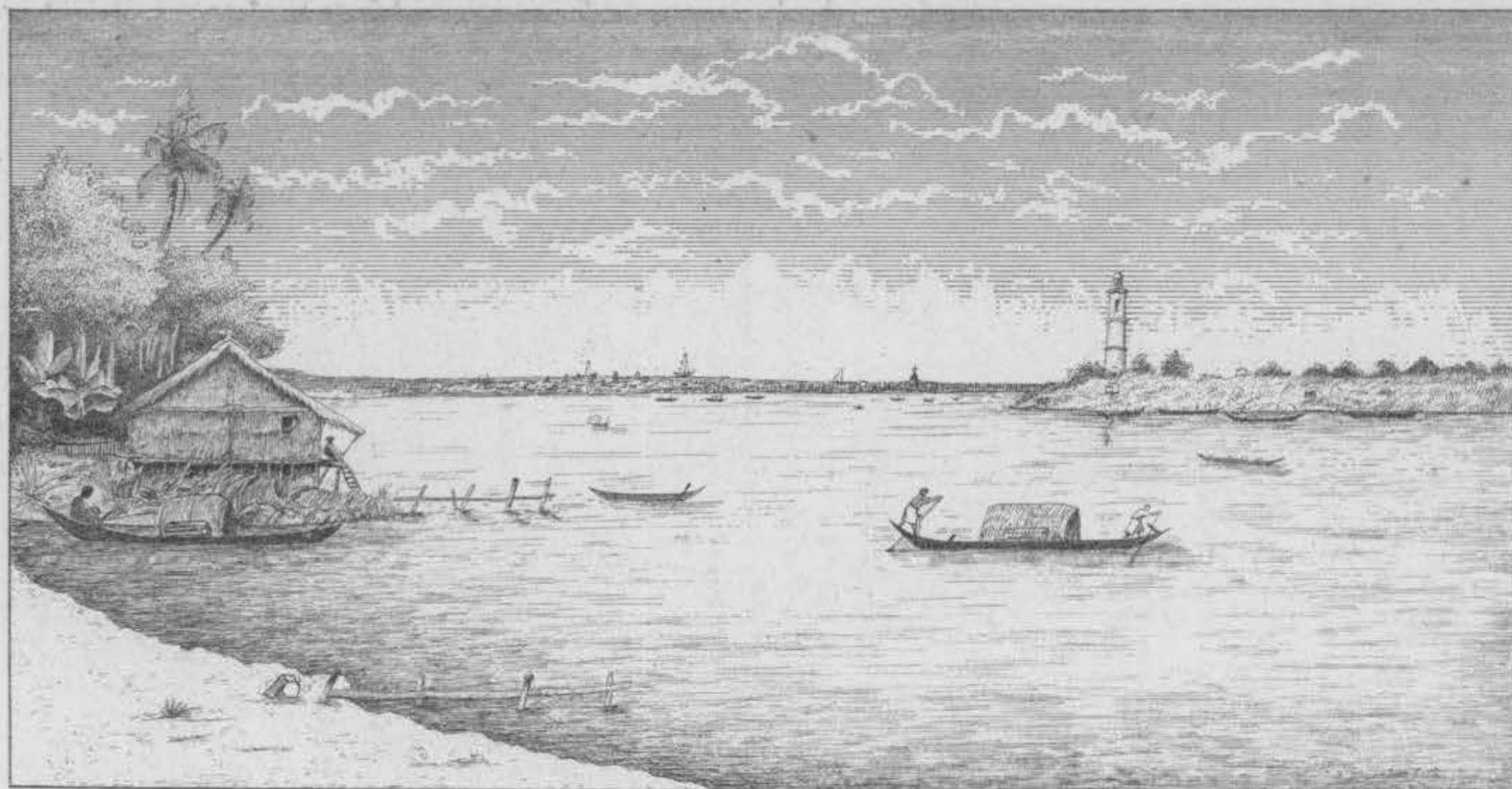
# ROUTE SUIVIE PAR MM. ROUX & VIDAL dans leur excursion au Cambodge.

*Extrait d'un tracé topographique fait par M. L. C. Roux, Médecin de la marine.*

Nord.



LITH. BARRÉ & FILS. NANTES.



Vue de Phnom-Penh, sur le Mékong.

SOCIÉTÉ LANGUEDOCIENNE  
DE  
**GÉOGRAPHIE**

---

**QUINZE JOURS AU CAMBODGE**

MŒURS, COUTUMES, SUPERSTITIONS, LÉGENDES.

EXCURSION DANS LES PROVINCES DE ROLÉA-PAIER ET DE COMPONG-LENG

Par MM. L.-C. ROUX et J.-M. VIDAL,

Officiers du Corps de santé de la Marine.

(SOUVENIRS INTIMES)

(Suite et fin. — Voir numéros de juin et septembre 1884.)

---

XIV.

**Croyances primitives du peuple, culte des Nactas. — Querelles et procès. — Recommandations d'un mandarin à propos des Nactas. — Le fil de coton blanc. — La procession des cendres royales et la fête des eaux. — Ce qu'il reste du Bouddhisme. — Médecins et médications. — Un sorcier guérissant la fièvre. — Le Choléra à Phnom-Penh, en 1877.**

Le Bouddhisme suivi au Cambodge est mêlé d'une foule de croyances superstitieuses qui ont donné lieu de tout temps à la création et à la pratique de certains cultes. C'est ainsi qu'après la croyance aux serpents est venue la croyance aux esprits, aux diables et aux génies ; après le culte des serpents, le culte des *Nactas*. Les *Nactas* sont nombreux et de toute espèce. Ce sont les gardiens invisibles des eaux, des bois, des montagnes, de l'air, du feu, de la maladie, etc., etc., esprits presque toujours mal-faisants aux yeux de ces peuplades, et qu'une crainte issue de l'ignorance dut engendrer autrefois : *Timor fecit Deus*. Ne pouvant s'expliquer les causes de tel ou tel effet, l'homme dut en attribuer le pouvoir à quelque être surnaturel et tout-puissant. Le besoin inné de savoir le comment et le pourquoi de tout ce qui

lui arrive, devait forcément l'amener à invoquer l'inconnu pour lui faire expliquer les phénomènes ignorés jusque-là. Il est certain que le premier qui, comme Horace, entendit un coup de tonnerre dans un ciel serein ne se rendit aucun compte de ce bruit formidable, et, s'il en vit les effets, il dut les attribuer à un être essentiellement supérieur et fort, capable de tirer parti de quelqu'un de ses actes ; pour lors, une divinité était toute trouvée.

De l'idée d'apaiser les esprits malfaisants et de se les rendre propices, vinrent une foule de pratiques plus ou moins surprenantes, destinées, soit à exprimer la gratitude, soit à conjurer les effets de quelque vengeance. L'ignorance des faits et de leurs causes, réunie aux superstitions créées et entassées d'âge en âge, a, depuis des siècles et des siècles, enveloppé l'intelligence grossière de ces peuples de fictions tellement étranges, que c'est à peine si aujourd'hui cette intelligence, dégrossie et guidée par le flambeau de la raison et de nos sciences positives, parvient à déchirer le voile qui masquait sa vue.

Au coin d'un bois, à l'extrémité d'une île ou sur la berge d'un fleuve, on voit une petite niche toujours à l'endroit le plus ombragé, le plus agréable et le plus frais. C'est afin qu'il n'ait pas trop chaud, qu'il y soit bien et qu'il s'y plaise, qu'on choisit ce lieu, le plus favorable pour le *Nacta*. Cette divinité, qui est représentée par un morceau de bois, un caillou, un objet informe ou quelquefois par rien du tout, est censée habiter là. C'est là qu'on vient lui faire des offrandes, brûler de petites chandelles, lui porter du riz, des gâteaux, des poules et souvent un cochon rôti tout entier. En ces lieux, on se garderait bien de parler trop haut, ou en des termes irrévérencieux, du *Nacta* ; on le vénère parce qu'on le craint, et ce culte n'a d'autre mobile que de se le rendre propice en écartant ses maléfices.

Par leur manière de voir, ces peuples nous remettent en mémoire ce jeune nègre de la côte occidentale d'Afrique qui, catéchisé et converti, fut un jour surpris par un missionnaire au moment où il était en train de faire des offrandes à une horrible

statue barbouillée de rouge et de noir, représentant censément le diable. — « Comment, malheureux, lui dit le prêtre, je t'ai pourtant répété cent fois que Dieu seul avait droit à notre adoration ! »

« C'est vrai, répondit le néophyte ; mais ne m'avez-vous pas dit que Dieu était tout bonté et tout miséricorde, et ne m'avez-vous pas appris également que le diable était notre ennemi, rôdant sans cesse autour de nous pour nous faire pécher et finalement nous emporter dans l'enfer ? » — « C'est juste, lui dit le missionnaire ; eh bien ! » — « Eh bien ! ajouta le nègre, n'est-il pas dès lors rationnel de chercher à apaiser le mauvais, le méchant, de se le rendre favorable par des offrandes ? Quant à Dieu, qui est tout bonté et tout miséricorde, il ne peut me vouloir du mal, et il n'y a pas à s'en occuper ; c'est du reste ce que je fais. »

A part quelques prêtres du Bouddha, bonzes relativement instruits et absolument détachés des choses de ce monde, on peut affirmer qu'il n'y a pas un Cambodgien grand ou petit, prince ou esclave, qui n'ait la plus grande vénération pour les *Nactas*. C'est surtout parmi les populations des campagnes, les tribus à demi sauvages, que ce culte s'est enraciné avec force, et cela, malgré tous les préceptes du Bouddhisme condamnant ces superstitions, ces croyances ridicules et extravagantes. Ce culte, ainsi que l'ancien culte des serpents, a dû être celui des populations aborigènes, et, l'ignorance aidant, il s'est répandu au point d'être le seul professé par la presque totalité des Cambodgiens, qui se soucient fort peu du Bouddhisme, dont ils ne peuvent comprendre l'esthétique, l'enseignement abstrait.

Un Cambodgien ne pénètre pas dans certaines forêts, ne gravit pas certains coteaux, parce que le *Nacta* de ces lieux est trop méchant. « Il me tuerait », dit-il, et ce langage qu'il vous tient, c'est la fièvre des bois contractée jadis et dont il n'a pu s'expliquer les causes, qui le lui fait tenir. Cependant, s'il faut qu'il marche bon gré mal gré, s'il se décide enfin, ce n'est pas sans prières, sans offrandes faites au *Nacta*, pour se faire pardonner d'aller troubler son repos. Ostensiblement ou en cachette,



tout le monde fait ces offrandes. Si des pêcheurs viennent à jeter leurs filets ou à faire un barrage dans un arroyo quelconque, c'est après avoir préalablement construit sur la rive une niche pour le *Nacta* et lui avoir apporté des offrandes de toutes sortes. Dans leur esprit, il est évident que le génie de la rivière, qui va se trouver bien traité, fera venir beaucoup de poissons. Si la pêche est fructueuse, le *Nacta* est quelque peu délaissé; mais si elle est mauvaise, les sacrifices redoublent. Puis, si cela ne suffit pas, on cherche querelle aux pêcheurs de la pêcherie voisine, qui, par le tapage qu'ils ont fait, ont dû effrayer et mettre en fuite le pauvre *Nacta*. Alors ce sont des plaintes, des procès, des demandes en dommages et intérêts, car les gens qui ont fait peur aux esprits malfaisants sont, les premiers, cause du manque de poisson.

Il serait facile de citer maints exemples là-dessus; mais, avant d'en donner un, il est bon toutefois de rappeler que procès et querelles sont le plus souvent le résultat d'une exploitation ignoble, à laquelle se livrent certaines races incrustées dans ce petit royaume, races jouissant d'une grande considération auprès des mandarins et préfets. Nous parlons ici des Chinois et des Siamois. Voici ce qui se passait donc il y a un an, alors que je me trouvais encore sur les lieux.

Dans la lagune qui entoure le village de Compong-Haôu (province de Compong-Leng), des pêcheurs Chinois avaient établi un barrage au-dessus duquel des Cambodgiens avaient déjà le leur. Les Chinois, ayant construit une niche au *Nacta* de l'endroit et ne prenant rien, firent procès aux voisins, qui, par le bruit qu'ils faisaient, avaient effrayé *Nacta* et poisson. Conséquemment, ils exigèrent que les Cambodgiens vinssent d'abord faire des offrandes à leur autel (un porc rôti); puis, qu'ils leur livrassent tout le poisson qu'ils avaient pris dans la lagune. Les Cambodgiens, guidés comme toujours par la peur, obéirent, donnant offrande et poisson. De leur côté, alléchés par tant de faiblesse et de bonhomie, les Chinois, ayant vivement intéressé à leur cause le gouverneur de la province, prétextèrent que les Cambodgiens ne

leur avaient pas donné tout le poisson pris et demandé, et ces derniers furent condamnés à payer à la partie plaignante quarante-huit barres d'argent, c'est-à-dire 720 piastres. Les malheureux, incapables de trouver une pareille somme à moins de vendre tout leur avoir et de mettre en gage jusqu'aux personnes de leurs fils et petits-fils, vinrent à Phnom-Penh, résidence royale, se plaindre au représentant de notre protectorat, qui mit l'affaire entre les mains de notre justice.

A la veille de notre départ de Phnom-Penh, un mandarin cambodgien disait à Roux : « Si vous passez par des endroits où il y a des *Nactas* (et du reste vous en trouverez, car il y en a partout), ne leur dites rien. Je sais que vous Européens vous n'y croyez pas, et c'est justement pour cela que je vous en parle. Ne les menacez pas dans leurs niches, ne les insultez pas, car le *Nacta* de la fièvre vous rendrait malades en pénétrant dans votre corps ; il finirait par vous tuer. »

Comme Roux lui répondait simplement qu'il avait contre les maléfices de ces esprits des bois un précieux talisman, la quinine, le mandarin reprit : — « Vous avez sans doute connu M. X..., qui est mort ici, il y a quelques années, tué par les *Nactas* de la fièvre ; eh bien ! cet Européen allait souvent dans l'intérieur du pays, soit pour ses affaires, soit pour y chasser. Or, chaque fois qu'il rencontrait un petit autel, une niche où habitait un *Nacta*, il la montrait insolemment du doigt, riait, invectivait les esprits, leur lançait des pierres ou jetait au vent les offrandes qu'il découvrait. A la fin, aucun Cambodgien ne voulait consentir à l'accompagner ou à lui servir de guide, craignant, avec raison, que les génies ne se vengeassent sur ceux qui escortaient un homme aussi impie. Enfin, un jour qu'il mit le comble à la mesure, les *Nactas* s'emparèrent de lui et lui donnèrent la fièvre, et, quand il mourut, ses serviteurs virent parfaitement le *Nacta* de la fièvre sortir de son corps. Ainsi, Louk-Krou-Pait, ne faites pas comme cet Européen ! »

Les Cambodgiens possèdent un objet d'une grande vertu, servant, soit à prévenir l'arrivée des esprits, soit à les englober

en tel ou tel lieu, sans leur faire du mal, bien entendu ; cet objet est un simple fil de coton blanc. Ce fil joue un très grand rôle dans les superstitions du peuple, et en général dans les fêtes. Les mauvais esprits trouvent là un obstacle invincible. Un homme est-il malade : vite on court à la recherche du coton blanc pour nouer les parties atteintes par le mal, et parfois le corps tout entier. Voici d'ailleurs quelques circonstances dans lesquelles le précieux fil intervient.

Les cendres des rois cambodgiens crémés sont conservées dans des urnes d'or, sous un pavillon à ce consacré, situé dans l'enceinte du palais royal. Une ou deux fois par an, les cendres du père du roi actuel sont promenées en grande pompe à travers les rues de la capitale. Un mandarin portant sur ses bras un faisceau de rotins ouvre la marche, suivi à quelques pas de trois autres mandarins portant des faisceaux de sabres. Un orchestre complet vient ensuite, précédant le brancard sur lequel est l'urne en or qui contient les cendres, à l'abri d'un grand parasol jaune ; ce brancard est porté par six individus. Enfin, et fermant le cortège, viennent encore trois mandarins porte-sabres et un mandarin porte-rotins. Tout cet ensemble défile entre deux rangées de Bakous<sup>1</sup> tenant à la main un fil de coton blanc non interrompu, que les mauvais esprits, les *Nactas*, ne sauraient franchir.

Lorsque la crue est déjà prononcée et que le fleuve Mékong (mère des eaux) commence son débordement, les Cambodgiens célèbrent par des fêtes et des offrandes qu'on porte en grande cérémonie dans les pagodes, le retour périodique de l'inondation, qui, par le riche limon qu'elle va déposer, fertilisera le pays. Mais c'est au moment du retrait des eaux qu'ont lieu leurs plus belles fêtes, les plus solennelles, sans contredit. Elles se célèbrent pendant les mois Asoch et Cadoc, septième et huitième de l'année lunaire, et pendant les trois jours suivants, bien déterminés : le dernier de la lune croissante, le jour de la pleine lune et le premier de la lune décroissante<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Bakous : gardiens des cendres royales et de l'épée sacrée, le Phrakhan, donnée par Indra aux rois du Cambodge.

<sup>2</sup> Les Cambodgiens divisent leur mois lunaire en deux parties : la lune crois-

Pendant les trois jours que durent ces fêtes, et à deux reprises (14, 15 et 16 octobre et novembre), le roi n'habite plus son palais. Il reste jour et nuit sur le fleuve, dans des bateaux dont l'avant représente une énorme tête de dragon toute dorée et la gueule entr'ouverte. Ces barques, d'une certaine grandeur, sont garnies de toitures et fort richement ornementées. Autour d'elles, se tiennent, dans des maisons élevées sur radeaux de bambous, les femmes de Sa Majesté. Deux petites pirogues montées par des Bakous habillés tout de rouge et dont la coiffure ressemble à nos bonnets de nuit, sont mouillées à 60 mètres des barques royales et séparées l'une de l'autre par une distance de 150 mètres environ; un fil de coton blanc est tendu d'une de ces pirogues à l'autre. C'est durant ces trois jours qu'ont lieu toutes sortes de jeux sur les eaux du fleuve, où l'on peut voir flotter des pirogues de 40 mètres de longueur, creusées dans un seul tronc d'arbre et montées par une cinquantaine de rameurs. Ces bateaux, qui ne sortent qu'en pareille circonstance, se disputent entre eux les prix de vitesse, sous les yeux du roi, des Bakous et du peuple. Tant que le fil qui relie les barques des Bakous n'a pas été coupé, les pirogues ne peuvent et ne doivent franchir l'espace, car ce fil représente la limite de la crue; mais bientôt arrive la fin du troisième jour. Alors, dès que la nuit est venue, pétards, bombes, fusées et feux d'artifice se disputent la place; c'est l'heure d'un grand enthousiasme. De tous côtés, sur le fleuve, sont lancés des poissons en papier gommé éclairés à l'intérieur, se croisant dans leur course avec d'autres objets de même nature, représentant, par leurs formes, des maisons, des bateaux et autres sujets en miniature, également éclairés, sortes de jouets d'enfant. Tout cela est accompagné de cris de joie et de surprise. Tout à coup, à un signal donné par le roi, les Bakous coupent le fameux fil blanc qui sert censément d'entrave aux eaux de la crue. C'est alors qu'au son des musiques, au bruit d'un tumulte indescriptible, les pirogues qui joutent en-

sante du 1<sup>er</sup> au 14, la lune décroissante du 16 au 28. Le jour de la pleine lune est compté à part.

core franchissent l'espace coupé, laissant entendre sur leur passage des hurlements de joie féroce. Ainsi se terminent ces fêtes des eaux, qui ont quelque analogie avec les fêtes que les Égyptiens célébraient autrefois, à la fin de l'inondation du Nil, en remerciement de l'engrais qu'elle avait apporté.

Or, le fil de coton blanc qui relie les barques des Bakous n'est point là seulement pour arrêter les eaux, mais aussi et surtout pour accumuler contre lui toutes les choses mauvaises et nuisibles, tous les *Nactas* de la création, qui, réunis à la fin du troisième jour et chassés par les huées du peuple et des bateliers, finissent par prendre la fuite dès qu'on vient à le couper.

On voit aisément, par ce qui précède, quelle part d'attention est dévolue à ces mauvais esprits présents en tout et partout, envahisseurs infatigables, tenant, comme l'épée de Damoclès, continuellement suspendue sur la créature une somme de calamités variant à l'infini, depuis les moindres contrariétés jusqu'aux plus grands malheurs. Par suite, et rigoureusement parlant, le Bouddhisme, avec ses moines nombreux, cette lèpre rongeur une société de plus en plus appauvrie, le Bouddhisme, avec ses pagodes où se se révèlent encore les dernières lueurs artistiques du peuple Kmer, aujourd'hui absolument déchu de son antique splendeur, le Bouddhisme, dis-je, n'existe ici que pour mémoire. Mais s'il existe, c'est parce que le prêtre du Bouddha, le bonze, a été de tout temps l'objet de la vénération du peuple, sans qu'il ait été donné à ce peuple de se demander un jour le pourquoi de cette vénération. On peut croire, en l'état actuel, que tant qu'il y aura une pagode debout il y aura des bonzes et des bonzeries. Ces pagodes auront beau être désertes et fermées toute l'année, il y aura quand même des prêtres vivant de la charité publique, n'observant plus du tout, il est vrai, les préceptes du Bouddha, mais mangeant et buvant à l'aise et menant la plus agréable existence que les droits civils des citoyens du Cambodge puissent contenir. En effet, un homme fatigué de ne rien être se fait bonze, sûr qu'il est qu'il jouira de la plus belle considération et des meilleurs produits de la terre. Cet homme

de la campagne, misérable, qui courbe le dos sous le bâton du mandarin et qui pour éviter travail et corvée se fait bonze, ce hère, méprisé la veille, voit ce même mandarin s'incliner respectueusement devant lui le lendemain.

Étant donné que le Bouddhisme, cette religion basée sur le surnaturel, n'est plus ici qu'une réunion de moines viveurs, extorquant d'un bout de l'année à l'autre le pauvre peuple, la religion des Cambodgiens se réduit à bien peu de chose, ou tout au moins à un ensemble de cultes plus ou moins grossiers, parmi lesquels il est bon de distinguer cependant le culte des ancêtres.

Mais, pour en revenir à nos esprits, c'est surtout avec les hommes de l'art, avec les médecins en un mot, que les *Nactas* ont une rude besogne. Tout médecin cambodgien est doublé de sorcier : au moyen-âge et chez nous, il eût fortement senti le fagot. Ces bizarres praticiens n'ont aucune notion, aussi élémentaire fût-telle, d'anatomie ou de physiologie ; ils ont, en revanche, force remèdes empiriques<sup>1</sup> qu'ils appliquent à toutes les maladies. Mais, lorsque leur science est à bout, c'est qu'un mauvais esprit, un *Nacta*, ou bien un diable quelconque, tourmente le malade ; il faut l'expulser. Or, il arrive que les esprits ou diables invoqués en telle circonstance résistent à tous les traitements ; dans ce cas, l'homme de l'art, qui a besoin d'expliquer l'impuissance de ses moyens, attribue le mal à l'influence de véritables animaux vivants introduits n'importe comment dans le corps du malade, et dont la présence amène fatalement la mort. Voici deux faits à ce propos.

Un riche habitant de Phnom-Penh avait, au dire des médecins cambodgiens, avalé une peau de tigre ainsi qu'une peau de buffle. Ces deux peaux en présence l'une de l'autre, mues par les instincts des animaux vivants qu'elles avaient recouverts

<sup>1</sup> Voici un exemple de médication cambodgienne : Avez-vous des coliques, ou bien une femme souffre-t-elle de douleurs de reins, de coliques, suites de menstrues difficiles ? . . . mangez de la peau de tigre ! Pourquoi de la peau de tigre plutôt que d'autre ? Sans doute à cause de la difficulté de s'en procurer, le remède devenant, à leurs yeux, d'autant plus efficace qu'il est plus rare.

autrefois, se livraient dans le ventre de l'individu des combats homériques sans trêve ni merci. Pour preuve, les doctes Cambodgiens montraient aux incrédules, et à qui voulait voir, des bourres de poils, des morceaux de peau et autres débris organiques trouvés dans les excréments du malade. Le malheureux dans le ventre de qui les deux peaux se livraient bataille finit par succomber, victime de cette lutte acharnée et vraiment intestinale. Un médecin français, de qui nous tenons le fait, appelé quelques heures <sup>1</sup> avant la mort de cet homme, ne put que constater qu'il était atteint de dysenterie, maladie à laquelle il devait forcément succomber faute de soins et par suite de cette croyance.

Notre ami le D<sup>r</sup> Hahn, médecin de la marine détaché au service du roi en 1880, fut lui-même témoin d'un fait présentant quelque analogie avec le précédent.

« Je fus prié, dit-il, de donner mes soins à Louk Pichici, fils de l'ancien Kralahom, qui revenait d'une promenade dans les provinces du Sud à la suite du roi. D'après les renseignements qui me furent donnés, je le crus tout d'abord atteint de fièvre intermittente et le traitai comme tel ; mais, à la suite de ma première visite, ayant appris qu'il ne prenait pas les remèdes que je lui prescrivais, je ne revins plus. A quinze jours de là, supplié par quelques personnes et sur les instances du roi, je retournai voir mon malade, dont le mal avait fait de grands progrès. Dès mon entrée dans la maison, l'odeur de selles gangréneuses, dans lesquelles je trouvais un moment après des lambeaux de muqueuses, me révéla la nature de la maladie ; j'instituai un traitement, tout en portant un pronostic très grave. Le surlendemain, mon malade mourait d'hémorrhagie.

» Un oncle de Pichici vint alors me demander comment s'appelait cette maladie ; pour lui, il était convaincu que son neveu avait eu à lutter contre un tigre qui avait pénétré dans ses entrailles : la preuve en résidait, disait-il, dans la présence des lambeaux de peau trouvés dans les excréments. »

<sup>1</sup> Au Cambodge, comme dans toute l'Indo-Chine d'ailleurs, les indigènes n'ont recours aux médecins européens qu'à la dernière extrémité.

Durant notre séjour à Somrong-Sen, nous fûmes témoins d'une scène publique assez piquante pour être ajoutée ici. Il était neuf heures du soir ; en présence de presque tous les habitants du village, un sorcier était en train de chasser la fièvre du corps d'un malade.

Nous arrivons là, attirés par les éclats d'une musique barbare, aussi discordants que possible, où domine le bruit du tambour. Sur une natte étendue par terre, nous voyons un Cambodgien assis, le torse nu, les jambes allongées. Devant lui, deux petites pagodes faites en écorce de bananier et éclairées par deux petites bougies contiennent du riz cuit et divers condiments. Cet homme, qu'on nous dit être atteint de la fièvre, a autour de chaque poignet deux bracelets en fil de coton ; chacun de ses pouces est serré assez fortement au-dessous de la dernière phalange par un autre fil de coton, et, au-dessus de chaque genou, il porte une ligature semblable. Derrière le patient, pendant que tambours, guitares et violons (instruments du pays), essayent d'accorder leurs sons rien moins que mélodieux, un sorcier tout vêtu de blanc, avec un lien en fil de coton au-dessous du genou droit, fait, au moyen d'un sabre qu'il tient à deux mains, plusieurs passes en dansant un pas qu'il cherche à mettre en mesure avec le mouvement de l'orchestre. De temps en temps, quand la mesure le ramène du côté du patient, il saisit le sabre tout près de la pointe et le dirige quasi à toucher les omoplates du malade. Ces passés durent quelques minutes, l'orchestre jouant toujours.

Notre homme, qui a quitté le sabre, s'avance après un moment de repos vers le malade, prend dans une sébile du riz cuit presque pulvérisé, en remplit sa main droite, la ferme, et souffle sur la partie droite du dos du malade. Nous remarquons alors, le long de la colonne vertébrale de ce dernier, une raie tracée à la chaux. Le sorcier poursuit son opération en remontant jusqu'à l'épaule droite, passant sur le cou et redescendant jusqu'à la base de la poitrine. A ce moment, il ouvre brusquement la main et lance, par-dessus l'épaule droite de son sujet, le riz cuit vers les petites pagodes. Cela fait, il place les deux mains sur les



épaules du confiant Cambodgien et le secoue avec rudesse. Un assistant qui tient à la main une petite bougie dont il éclaire le sorcier, pousse aussitôt des cris gutturaux qu'on pourrait traduire par les voyelles A, E.

La médication continue par l'application des deux mains, l'une sur la poitrine, l'autre sur le dos du malade, et par une violente secousse qu'il lui donne. De nouveau il prend du riz dans sa main droite, souffle à travers ses doigts serrés sur la partie droite et sur la partie gauche du dos, remonte de chaque côté du cou, puis lance derechef le riz vers les pagodes miniatures. Le sorcier paraît fatigué, il se repose.

Au bout de quelques minutes, toujours au son de l'orchestre, il reprend sa besogne, passe devant le patient, attache aux deux pagodes un fil de coton blanc qu'il tend à hauteur de l'estomac et l'y maintient en contact. Alors, prenant des mains de l'assistant aux cris gutturaux la petite bougie qu'il tient allumée, il la promène du corps du malade aux petites pagodes, la faisant passer sous le fil, qu'il finit par brûler à son milieu. En ce moment il feint de repousser quelque chose au loin (la fièvre apparemment), après quoi il pratique un léger massage à petits coups saccadés et nombreux sur les bras, cuisses et jambes du fiévreux. Des femmes enlèvent sur-le-champ les petites pagodes, tandis que l'air abruti du malade nous amuse fort.

Bien que la fièvre soit sur le point de s'en aller, l'opération n'est point terminée encore.

On apporte à l'opérateur sept feuilles de pandanus qu'il prend de ses deux mains entre le pouce et l'index. Par trois fois, en inclinant le front, il les porte sur sa tête; puis, les saisissant par leur plus grosse extrémité, il en agite la pointe sur le chef du patient. Ces feuilles sont ensuite passées à un assistant qui va les attacher au sommet de l'échelle donnant accès à la case de ce dernier, probablement pour empêcher la fièvre d'y pénétrer. On apporte après cela une petite bouteille en argile contenant de l'eau-de-vie de riz. Le sorcier en verse dans une tasse minuscule et, après en avoir bu la moitié, en projette le restant sur la poi-

trine et le dos du malade, en s'assurant de temps à autre que les parties qu'il voulait atteindre le sont réellement. Le malade se lève enfin et rentre dans sa case, sinon guéri, du moins persuadé qu'il le sera. Quant au sorcier, il s'assied par terre, à la turque, les deux mains sur les genoux, devant la sébile de bois dans laquelle sont la petite tasse à eau-de-vie de riz, un peu de riz et une bougie. Ses yeux se dilatent ; il prend la bougie, fait des efforts d'expiration ; puis, pris d'un frisson violent qui l'agite en tout sens, il expire fortement par trois fois, porte ses deux mains aux tempes et comprime sa tête. Il vient de rendre l'esprit qu'il avait humé au début de l'opération, c'est-à-dire le *Nacta* de la fièvre.

Le lendemain, l'opéré se sent mieux, mais il a toujours la fièvre, ce qui ne nous surprend point et ce qui tendrait à prouver qu'en matière de guérison la foi ne suffit pas toujours.

Enfin, pour terminer ces considérations sur les mauvais esprits du Cambodge, voici, d'après Roux, comment le choléra de 1877, qui vint dépeupler Phnom-Penh, la capitale, fut pour longtemps expulsé de ses bords.

Ne pouvant s'expliquer le pourquoi de l'épidémie qui faisait de si grands ravages parmi la population, les habitants de Phnom-Penh firent tomber sur le compte des *Nactas* la cause de cette immense mortalité. La ville entière fut alors enserrée dans un cordon de coton blanc, dont chaque bout venait aboutir au fleuve : les *Nactas* se trouvèrent investis et pincés ; mais il s'agissait de les expulser tout à fait. Pour cela, dans chaque rue perpendiculaire au fleuve, deux hommes marchaient de front, rasant les maisons, les clôtures, l'un à droite, l'autre à gauche, et tenant dans leurs mains un fil de coton blanc qui interceptait la rue dans toute sa largeur. Derrière eux, un orchestre infernal, quelque chose d'indescriptible, s'avancait lentement vers le fleuve, effrayant et chassant par ce charivari épouvantable les *Nactas* de la capitale. Lorsque tous les fils blancs, se rapprochant de plus en plus, se réunirent enfin, ayant enfermé les esprits dans un petit cercle de coton, on procéda au dernier acte de l'expulsion.

Devant la maison du Protectorat français et sur la rive du fleuve, on avait préparé un petit bateau d'un mètre de long, avec ses voiles déployées et orientées ; en un mot, prêt à partir. Là, au bruit des bombes, des pétards, des fusées, d'une explosion d'orchestres discordants, des vociférations du peuple, on poussa les *Nactas* dans le petit bateau, qui, à son tour, fut lancé vers le large. Dans cet esquif on avait préalablement déposé des provisions de riz, des gâteaux de miel, un poulet rôti et trois belles piastres mexicaines. C'eût été dangereux d'agir autrement, cela étant une preuve qu'on ne souhaitait aucun mal aux *Nactas*, mais qu'on voulait simplement, et le plus confortablement pour eux, les expulser. Or, tandis que, le vacarme continuant *crescendo*, l'esquif léger, poussé par la brise, par le courant entraîné, et peut-être aussi par les vociférations, s'enfuyait à tout jamais, deux vauriens d'Annamites, gens sans cœur et sans pitié, pirates d'occasion, guettant sur la rive opposée la fuite des *Nactas*, se mirent à l'eau, s'emparèrent du bateau et le dévalisèrent. Quand ils eurent accompli leur méfait, ils l'abandonnèrent au gré des vents et des flots, ce qui fit dire à un farceur, plus tard, que les *Nactas* du choléra étaient morts de faim. De fait, le choléra ne reparut plus à Phnom-Penh jusqu'en 1882, où pareil spectacle fut renouvelé.

## XV.

### **Pagodes. — Bonzeries et bonzes. — Le bonze d'autrefois et le bonze d'aujourd'hui.**

Tout village au Cambodge a sa pagode (quand il n'en a pas plusieurs) construite plus ou moins près de son centre, mais toujours sur un point isolé, ombragé et plaisant. Quelquefois c'est une butte, un repli de terrain qui lui sert de base, de préférence à tout bas-fond. Indépendamment de cela, toute pagode est bâtie sur un terrassement que soutient un grand mur en granit et enfin sur soubassement. A côté, le plus souvent à l'Est, se trouvent un ou plusieurs grands arbres ; des cocotiers et des aréquiers se mêlent à cet ombrage pour former un bosquet

charmant auprès des cellules des prêtres du Bouddha. Parfois cet ombrage est plus rapproché de la pagode et projette ses branches sur le terrassement muré. Ces grands arbres rappellent aux Bouddhistes ceux sous lesquels (trois, dit la tradition, situés en divers points de l'Inde) le dernier Bouddha venu se retirait pour méditer et prêcher à ses disciples et à ses auditeurs sa philosophie et sa morale. On sait que, bien avant Cakia-Mouni (le moine, Bouddha des Indiens), les ascètes brahmaniques qui fuyaient le monde se retiraient au fonds des forêts pour y vivre dans un état de nudité complète au pied des grands arbres, et y mourir à la suite de privations inouïes au sein des méditations. Les historiens de la campagne d'Alexandre et de Séleucus-Nicator, un de ses lieutenants, ont laissé de curieux renseignements sur ces philosophes ascètes.

Les pagodes sont toutes et toujours orientées vers le soleil levant. La façade principale, celle sur laquelle sont percées les trois portes d'entrée de toute pagode un peu importante, est toujours tournée à l'Est. A l'intérieur et au fond, regardant l'entrée comme le maître-autel dans nos églises, il y a toujours une grande statue du Bouddha<sup>1</sup> en contemplation ; quelquefois, à droite et à gauche, deux autres statues plus petites représentant les deux disciples favoris du Bouddha, et tout autour, courant sur les murs, on voit des scènes peintes ou sculptées de la vie de ce philosophe ou du Ramayana. Derrière la pagode, à l'Ouest ou au Nord-Ouest, à une distance de quinze à vingt mètres, s'étendent sur de hauts pilotis les cellules des moines bouddhistes. Ces petites cases sont longues de quatre à cinq mètres et présentent une largeur de 2<sup>m</sup>,50 au maximum. Elles sont rangées sur une seule ligne, séparées entre elles par un court espace et sont habitées par un bonze : dans toute bonzerie<sup>2</sup>, chaque bonze a la sienne.

<sup>1</sup> La posture du Bouddha est toujours la même : c'est celle de la contemplation ; les jambes croisées l'une sur l'autre, les mains posées sur ses genoux et les yeux plongés dans l'immensité, il médite.

<sup>2</sup> On appelle bonzerie l'ensemble des cellules des moines bouddhistes ; une bonzerie forme à elle seule un quartier isolé et quelquefois très important.

Ces petits réduits sont tous sur le même modèle et portent sur leur face principale un auvent qui abrite un palier ; c'est là que le bonze reçoit ses auditeurs, tandis que lui se tient sur la porte. La case elle-même est divisée en deux compartiments : le plus rapproché de la porte lui sert de cabinet d'étude, le second de chambre à coucher. C'est dans le premier qu'il apprend à lire et à écrire aux deux ou trois gamins qui lui sont confiés ; car le bonze, comme on le verra bientôt, est le seul maître d'école qui existe au Cambodge, ainsi que dans bien d'autres pays bouddhistes. Le reste du temps qu'il ne consacre pas à ses élèves, le bonze le passe à méditer sur les préceptes laissés par le Bouddha et sur les voies qui mènent à la perfection. Souvent encore, il se met à psalmodier des mots traduits du pali en cambodgien, mots dont il ignore aujourd'hui le sens. A côté de ces cellules, mais formant un angle avec elles, on trouve presque toujours le sala de la bonzerie, réservé spécialement aux bonzes de passage. Quelquefois les bonzes y donnent l'hospitalité à des vieillards sans famille : c'est encore là un endroit qu'ils choisissent pour réunir leurs élèves, quand ils sont nombreux, et principalement le soir.

Toujours sur le prolongement des cellules, est une case plus spacieuse qui est le réduit du Louk-Sang-Krou-Tom<sup>1</sup>, grand-maître de la bonzerie, sa lumière ; le plus instruit et le plus savant de tous les bonzes, celui seul qui peut résoudre les difficultés de la langue, jamais embarrassé, parlant d'un ton compassé, d'un ton doctoral, en *magister ex cathedra*, ton qui, sous des dehors, des semblants d'humilité, laisse trop percer sa suffisance et son ignorance à la fois. Le Louk-Sang-Krou-Tom est en outre investi d'une sorte d'autorité morale sur les autres bonzes. C'est lui qui rappelle à la vraie doctrine, à la pratique des vertus, le prêtre du Bouddha qui s'en écarterait, et qui inflige, au besoin, une peine, jamais corporelle, mais morale.

Autrefois, à quelque distance des pagodes, on remarquait

<sup>1</sup> Louk-Sang-Krou-Tom, littéralement signifie : Monsieur-bonze-professeur-grand.

un bassin aux dimensions parfois colossales, servant aux ablutions des moines. Ces bassins étaient maçonnés en brique ou en granit, et des degrés permettaient d'y descendre ; de nos jours, il n'y a plus que de simples mares creusées dans la terre.

Le bonze est un véritable moine, il ne préside ni à la naissance ni à la mort. Il n'enseigne pas de religion ; il vit en communauté autour des pagodes, ne s'occupe que de lui-même et ne prêche pas. S'il assiste à quelque cérémonie mortuaire, il ne récite pas de prière, mais lit, à son intention à lui, les préceptes de la morale du Bouddha. Il ne travaille que pour lui, dans le but d'arriver à la perfection par la méditation, la pauvreté, le jeûne et la continence. Cette dernière vertu est pratiquée sérieusement à cause de la facilité qu'il a de rentrer dans la vie laïque si l'aiguillon de la chair le pousse trop. Dans ce cas, aucune déconsidération ne s'attache à lui. Il n'est pas regardé comme un prêtre défroqué et il peut plus tard redevenir bonze. Il n'est point d'exemple connu d'un bonze ayant eu des rapports sexuels avec une femme ; celui qui commettrait une pareille infraction serait puni d'une façon tout exceptionnelle, dépouillé de ses vêtements par ordre du chef de la bonzerie, battu de verges, et à coup sûr lapidé par la population<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Le bonze n'est pas plus le ministre d'un culte que le Bouddhisme n'est une religion, du moins dans le sens que nous attachons à ce mot. « Le Bouddhisme — comme l'a si bien dit Laboulaye — est une religion sans Dieu, poussant la charité jusqu'à la folie. » C'est une métaphysique, une philosophie professée jadis dans l'Inde, dans le petit État de Magatha, par le Bouddha, que les Cambodgiens et les Siamois appellent Seumoun-Coudom, les Birmans Gaudama et les Indiens Cakia-Mouni. Il appartenait à la famille qui régnait alors sur ce petit État. Cakia était son nom de famille ou peut-être celui de son père spirituel. Cakia était de la caste des Kchatrias, des guerriers, des nobles, et il abandonna tout pour se retirer dans la solitude. C'est 500 ans avant le Christ que Cakia enseignait sa morale et sa philosophie. Le Brahmanisme, bien antérieur au Bouddhisme, était alors divisé en plusieurs écoles, dans lesquelles la nouvelle métaphysique prêchée par le Bouddha fit une vraie révolution. De là, les guerres et les persécutions dont le Bouddhisme fut victime après la mort du Bouddha.

Tout Bouddhiste croit à la métempsychose ; mais, que de milliers d'années il faut pour passer des plus bas échelons du règne animal à l'état d'homme ! Il ignore, ou plutôt, ne connaît pas Dieu ; il ne l'admet pas, par suite, il ne saurait exister

Un bonze ne peut parler à une femme qu'à la distance de cinq à six pas, et cela devant d'autres bonzes témoins de sa conversation. La seule partie de son corps, hormis la tête et les pieds, qui ne soit entièrement recouverte de son vêtement jaune est sa main gauche, dans laquelle il tient d'ordinaire son éventail, sorte d'écran en feuille de palmier qui sert à cacher sa figure et l'empêche par conséquent de voir la femme avec qui il cause ou d'être vu par elle ; les témoins de la conversation ont tous aussi un écran pour le même usage.

A part ce qu'il porte sur lui, c'est-à-dire sa marmite en fer, dans laquelle il met les aumônes qu'il recueille, son éventail et son vêtement<sup>1</sup>, qui doit être fait de loques, de morceaux d'étoffe ramassés n'importe où et cousus ensemble, le bonze ne peut ni ne doit rien posséder en propre.

Tous les matins, de bonne heure, les prêtres du Bouddha sortent de la bonzerie et s'en vont par groupes, dans le village, quêter la nourriture de chaque jour. Ils ne doivent rien garder pour le lendemain et ne doivent non plus rien manger à partir du seul et unique repas qu'ils font au retour de la quête, vers 9 h. et demie du matin. Enveloppé dans son manteau, dont un pan est roulé autour du bras gauche, sa marmite suspendue en sautoir autour de l'épaule et battant sur sa hanche droite, le bonze s'arrête devant chaque maison. Là, en même temps que d'un coup de hanche il amène la marmite au-devant de son corps, de sa main droite, qui est cachée, il en soulève le couvercle pour y laisser déposer l'aumône qu'on lui fait. Pendant ce temps, il détourne la tête. La

Le Bouddhiste, par la pratique des vertus, l'humilité, la pauvreté, la chasteté, le jeûne, l'ascétisme, la continence et la méditation, peut aspirer à l'état parfait. Chaque homme peut y prétendre, devenir un Bouddha, et entrer enfin dans le Nirvana. Le Nirvana serait l'état dans lequel cessent toutes les tribulations des milliers de vie, des existences antérieures par lesquelles on a dû passer pour en arriver là, un état de calme parfait, de paix profonde, de contemplation et d'anéantissement ; en un mot, une existence spirituelle considérée comme une suprême béatitude.

<sup>1</sup> C'est l'écorce du jacquier (*Artocarpus integrifolia* L.) qui fournit la matière tinctoriale du vêtement des bonzes.

main gauche, armée de l'éventail, lui cache sa figure, surtout si c'est une femme qui vient lui donner à manger. La quête achevée, le bonze rentre, mange, et le surplus, s'il y en a, est distribué aux animaux de toute espèce, surtout aux chiens, si nombreux, qui rôdent autour des pagodes et des bonzeries.

Le chef de la bonzerie quête peu pour lui-même, deux ou trois fois au plus tous les huit jours. Les gens qui honorent ses vertus et vénèrent ses hautes qualités morales pourvoient amplement à tous ses besoins : il choisit ce qui lui plaît et envoie le surplus aux bonzes.

Il y avait jadis au Cambodge des couvents de femmes bonzes vivant en recluses. C'étaient en général de vieilles femmes n'ayant plus ni mari, ni enfants, ni famille, qui se réunissaient en communauté et vivaient, à l'instar des bonzes, de la charité publique. Leur vêtement, étant en quelque sorte un vêtement de deuil, était absolument blanc.

C'était derrière les pagodes et à l'Ouest, comme les prêtres du Bouddha, que ces vieilles prêtresses avaient leurs réduits ; mais ils se trouvaient à une certaine distance des cellules des bonzes, bien que leur grand âge et leur décrépitude eussent pu les préserver de toute tentation. Nous pûmes voir à Chérei-là, vivant ainsi auprès d'une pagode, deux antiques débris de cette pieuse communauté. C'était à elles que le chef de la bonzerie décernait d'abord les restes des aumônes qu'on lui faisait, au temps où existaient ces nonnes.

« Tu ne tueras point » : tel est un des premiers préceptes de la morale du Bouddha. Si l'on joint à ce précepte la croyance en la métempsycose, on aura l'explication du respect que tout Bouddhiste a et doit avoir pour tout ce qui existe, tout ce qui vit, quelque infime que soit l'être, quelque malfaisant qu'on le sache. Il pousse ce respect de la vie jusqu'à ne rien manger ni goûter d'aucun mets d'origine animale.

Le bonze a la confession, mais la confession publique. Lorsqu'il a omis ou enfreint un précepte, il s'en confesse *coràm populo*, et le Louk-Sang-Krou-Tom lui inflige la pénitence spirituelle qu'i<sup>l</sup>



juge devoir mériter ; le plus souvent cette pénitence consiste à réciter quatre ou cinq cents fois et davantage le précepte auquel il a manqué, de façon à ne plus l'oublier. C'est en pareille circonstance qu'on l'entend psalmodier pendant des heures entières d'une voix nasillarde des mots qu'il ne comprend pas lui-même la plupart du temps. Cette règle de discipline n'a été inventée par le Bouddha que pour les moines.

Après le temps employé à faire étudier ou réciter aux enfants leurs leçons, le bonze rentre dans sa cellule, où il se met à méditer et s'efforce de se détacher des choses de ce monde, qu'il doit mépriser.

Les choses d'ici-bas ne me regardent plus,

pourrait-il dire avec le rat de La Fontaine. C'est en signe de ce mépris qu'il a la tête et la figure toujours entièrement rasées, barbe et cheveux étant des ornements futiles. Seul ou réuni aux autres moines, il récite les préceptes du Bouddha. A certain temps de l'année, au moment de leur jeûne le plus rigoureux, en souvenir du jeûne de quarante-neuf jours du Seumoun-Coudom (500 ans avant le Christ), jeûne pendant lequel l'esprit malin vint le tenter et lui offrir tous les royaumes de la terre et leurs gloires ; à cette époque, disons nous, ils se réunissent la nuit dans la pagode, déserte presque toute l'année, et y psalmodient les préceptes de la règle de la loi enseignée par le Bouddha. Alors, quand, par la pratique constante des vertus, l'observance rigoureuse des admirables préceptes de la morale du maître, la méditation des voies et moyens qui conduisent à l'état parfait, le bonze est parvenu à l'annihilation complète de son être et à l'absorption absolue de son intelligence par la contemplation dans l'infini et l'étude approfondie de cette métaphysique<sup>1</sup>, alors, disons-nous, il est bien près de la perfection.

A cause et par suite de ce genre de vie, de ce mépris des

<sup>1</sup> Fort abstraite du reste, assez ardue et difficile à bien suivre, ce qui a fait dire à Monseigneur P. Bigandet dans la préface de son ouvrage : « Le Bouddhisme a droit à la plus sérieuse attention de tout esprit réfléchi ».

choses terrestres et de lui-même, de ses jeûnes, de sa pauvreté, etc., et aussi à cause de ses fonctions de maître d'école, le moine bouddhiste est l'objet du respect et de la vénération de tous, surtout quand il atteint un âge avancé. A leur passage, on s'agenouille dans la poussière des routes ; les rois autocrates du Cambodge, eux-mêmes, les honorent fort. Il est vrai de dire que jamais, au grand jamais, ce moine, qui cherche autre chose que de futiles occupations, n'a eu, en quoi que ce soit, une ingérence dans les affaires de l'État.

Ceci donne, dans un cadre très restreint, une idée du moine bouddhiste, d'après l'esprit du maître. Mais combien les choses sont changées aujourd'hui, et combien l'esprit du jour actuel est loin de ressembler à celui-là ! Nous ne parlons ici que du moine cambodgien moderne, d'autres nous étant inconnus.

Indépendamment du temps qu'ils ont passé à la honzerie, dans leur jeunesse, pour apprendre à lire et à écrire, la plupart des Cambodgiens, vers leur dix-septième ou dix-huitième année, sont, en grande cérémonie, conduits à la pagode pour y parfaire leur éducation, y apprendre à apprécier la morale bouddhiste, qui leur est alors enseignée par le Louk-Sang-Krou-Tom. Ils passent là au moins un an, quelquefois plus, jouissant des immunités, privilèges et honneurs que l'on rend aux bonzes.

Le plus grand nombre rentrent ensuite dans la vie civile et se marient ; ce sont ces derniers qui introduisent la licence dans les pagodes.

De nos jours, dans la quête matinale qu'ils font, les bonzes sont l'objet des attentions fines du peuple ; pour eux sont les plus beaux produits de la terre, pour eux les plus beaux poissons ; ne devant rien posséder, ils tournent la difficulté de cette défense en emplissant des magasins considérables de provisions qui leur sont apportées : c'est ainsi qu'ils bourrent leurs retraites de chaussures, de tabac, de feuilles de bétel, riz, poisson salé, bougie, noix d'arec, etc. ; quêteurs et quémandeurs, cérémonieux, ils font de la pagode un refuge de mendicité et de paresse ; enfin, ils sont exempts d'impôts.

Insolents et vaniteux, ils sont bien souvent rappelés au sentiment de leur dignité, moins par la conscience qu'ils en ont que par la déférence. La vénération qu'impose l'habit jaune et ces marques de respect qui leur viennent de la population, loin de leur servir de leçon et de les engager à les mériter réellement par leurs vertus, exaltent au contraire leur orgueil, par la pensée qu'ils y puisent de leur puissance, et leur vanité, qui les pousse à s'en croire parfaitement dignes.

Convaincus de leur excellence, ils ont depuis longtemps fait bon marché de l'humilité tant recommandée par le maître. Cette vertu, qui nous inspire le sentiment de notre faiblesse, est pour eux où sont les neiges d'antan. Isolé dans un coin ou appendu aux murs de leur case, l'écran destiné à les mettre en partie en garde contre les séductions de la chair pend au clou librement, tout comme la dague de Castibelza. Très ignares, ne connaissant guère que l'alphabet, ils ne savent rien de l'histoire de leur pays. A part le Louk-Krou-Sang-Réech<sup>1</sup> et le Louk-Krou-Phra-Saconn<sup>2</sup>, dont la pagode est fréquentée par les princes, on peut affirmer que sur toute la superficie du Cambodge il n'existe pas actuellement un seul bonze capable d'expliquer un texte pali ou sanscrit quelconque, ou de lire un fragment d'inscriptions des nombreux monuments bâtis par ses ancêtres.

<sup>1</sup> Louk-Kou-Sang-Réech, littéralement : Monsieur-savant-maitre-bonze-royal.

<sup>2</sup> Louk-Krou-Phra-Saconn : Monsieur-savant-maitre-divin évêque.

Ces deux autorités sont surnommées par nous le pape et le sous-pape des bonzes; ce sont les chefs des deux bonzeries les plus en vogue dans le royaume. Le roi les tient en grand honneur; ils habitent la capitale et sont les seuls qui ne se prosternent pas devant le roi, ou, du moins, le roi les salue en même temps. Quant au mot Saconn, il est donné dans la langue cambodgienne à nos évêques européens. Autrefois il y en avait un tout près de Oudong quand cette ville était capitale. C'est par le mot Saconn que les Cambodgiens désignaient Monseigneur Micho; la modestie de cet homme et la volonté du roi en firent un titre nouveau qui n'avait jamais existé dans le Bouddhisme. Les deux personnages en question sont investis d'une sorte d'autorité sur tous les autres bonzes du royaume. Ce sont eux, et plus spécialement le Louk-Krou-Phra-Saconn que les chefs des bonzeries ou les autres moines viennent consulter sur les passages difficiles à expliquer, sur les préceptes sujets à controverse.

Mais ils n'en sont pas moins convaincus tout de même de la supériorité de leur science.

Le jeûne, ils en font fi : c'est bien trop pénible. Leur pauvreté consiste, du moins à Phnom-Penh, à se faire suivre de serviteurs laïques portant leur parasol de soie, le plus souvent une ombrelle de femme de fabrication européenne et aux couleurs voyantes. C'est d'un air de hauteur et d'arrogance inouïe qu'il accueille tous les matins la nourriture qu'on lui donne et qu'il va quêter. Mendiant, il fait litière des préceptes du Bouddha, au point de regarder comme due, comme obligatoire, de la part de qui la lui fait, l'aumône dont il vit.

A Somrong-Sen, mon ami leur ayant fait présent de quelques objets de papeterie, crut, devant l'air de hauteur avec lequel ils recevaient toutes ces choses, devoir leur faire des remontrances. Il leur dit que, chez nous, nos prêtres, lorsqu'on leur donnait, avaient pour habitude de remercier, et que certes nos prêtres valaient beaucoup plus qu'eux. Ces reproches, faits devant la foule par le médecin du roi, les humiliaient grandement.

Très humbles, ils ont une langue à part, un vocabulaire dérivé du pali, réservé pour eux, et qu'on doit employer pour leur parler. Ils s'en servent entre eux lorsqu'ils conversent deux ensemble et se désignent, d'après ce vocabulaire, par le mot : Atéma, qui signifie suprême intelligence ou grand seigneur. C'est le dernier mot de la mise en pratique de la morale du maître.

Pour terminer cette courte critique, dont nous exceptons quelques-uns d'entre eux, tels que vieillards et autres convaincus, empressons-nous de constater leur utilité incontestable au point de vue de l'enseignement de la langue écrite et parlée. Étant donné l'état social moderne du Cambodge, les bonzes rendent de vrais services : maîtres d'école, pédagogues, c'est là leur

<sup>1</sup> Suivant l'histoire cambodgienne, la religion bouddhique était déjà prêchée au Cambodge en l'an 20 avant J.-C. Des traditions et des annales recueillies par le P. Bouillevaux affirment que des bonzes prêchant le Bouddhisme pénétrèrent dans le Ciampa et le Kambodchéa, au III<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

seul mérite, et cela seul, dans un pays soumis à un despotisme effréné, doit faire oublier bien de leurs défauts.

## XVI.

**Départ de Somrong-Sen. — Les bords du Stung-Chinit. — Arrêt au village de Poum-Chung-Kru. — Arrivée à Compong-Chhnéang et retour à Phnom-Penh.**

Il y avait six jours que nous étions à Somrong-Sen. Roux, faute de travailleurs, avait été obligé d'interrompre les minces tranchées ouvertes autour du plateau central et avait terminé les quelques observations qu'il s'était proposé de faire, relatives à la topographie de l'endroit. Notre séjour devenant en somme plus que suffisant, nous songeâmes au retour. L'idée de suivre la même route qui nous avait amenés, alors que le Stung-Chinit nous offrait ses ressources et un trajet non moins original qu'inconnu, fut abandonnée. Mais il fallait remplacer nos véhicules de terre par des barques au moins semblables à celles qui nous avaient transportés de Compong-Chhnéang à Compong-Haoû. Or, ici, la chose n'était pas si facile : à part quelques jonques annamites et quelques lourdes barques pontées, la majeure partie des bateaux de Somrong-Sen, tous affectés à la pêche, outre leur triste état et leur malpropreté, ne pouvaient offrir aucun abri sérieux au voyageur. Un trajet fait dans de pareilles conditions eût été fort incommode et à coup sûr dangereux ; aussi fallut-il faire apprêter deux jours à l'avance, et sur les deux barques les plus convenables de l'endroit, des abris en paillette pour nous et pour nos bagages. Nous quittâmes donc Somrong-Sen le 30 avril au matin, par une matinée des plus calmes qui nous annonçait une journée des plus chaudes.

Le Stung-Chinit, qui prend sa source au delà du village de Dâ, va se jeter dans le Tonle-ca-Pobo au-dessous de Compong-Haoû. C'est une rivière encaissée et bordée par-dessus ses berges d'une lisière épaisse de végétation. Sur son parcours et jusqu'au village de Poum-Chung-Kru<sup>1</sup>, nous mesurons à plusieurs re-

<sup>1</sup> Poum-Chung-Kru : village des pieds formant la croix.

prises 1<sup>m</sup>,50 de profondeur tout au plus, ce qui peut servir comme terme de sondage à l'époque extrême, puisque nous sommes au moment des plus basses eaux. Nous nageons presque au fond du lit, entre deux murailles qui retiennent on ne sait comment, par de bien faibles racines en tout cas, des arbres magnifiques dont les branches longues et larges laissent pendre sur les eaux, comme d'épais nuages, des touffes remarquables de verdure. Voici encore un de ces paysages qu'on ne peut se laisser d'admirer. Parfois le site s'assombrit de plus en plus, et le soleil, grâce à la fertilité de ces bords, nous échappe complètement. Les rives du Stung-Chinit sont peuplées, pullulent d'échassiers; ce cours d'eau doit être très pourvu de poissons, tant est grande la quantité d'oiseaux aquatiques qui volent, plongent et nagent sur tout son parcours.

Poum-Chung-Kru est un village temporaire, c'est-à-dire élevé aux époques de la pêche, à l'exemple des villages temporaires de Veal-Phoc. A quinze cents mètres au-dessus et au-dessous de cet endroit, le Stung-Chinit s'élargit sensiblement, n'offrant plus qu'une profondeur de 50 centim. Alors les berges sont constituées par de vastes bancs de sable et de vase mélangés; le tout forme dos d'âne, suite et résultat de l'opposition des courants venant du bras des lacs et de la source du Stung-Chinit (époque de l'inondation). Ici, sur la rive droite, se trouve le Prek-Chung-Kru<sup>1</sup>, arroyo presque à sec en ce moment, et qui au temps de la crue va jusqu'au village de Swaï-Rampia.

C'est au point de jonction de cet arroyo avec le Stung-Chinit que se place Poum-Chung-Kru, qu'on nous dit peuplé de Cambodgiens, d'Annamites et de Chinois. La rivière, sur ce point, devient très large, et nos rameurs nous demandent un peu de repos. Il est près de onze heures quand nous abordons à la rive. Aussitôt, mus par un instinct de curiosité, nous descendons dans cet affreux ramassis de cases basses et mal construites, où nous serions probablement très bien reçus si nous pouvions nous y

<sup>1</sup> Prek-Chung-Kru: arroyo des pieds formant la croix.

arrêter ; mais une puanteur atroce nous oblige à rebrousser bien vite chemin et à remonter sur notre bateau. De tous côtés nous apercevons des séchoirs innombrables et de grandes jarres dans lesquelles on pile du poisson. A l'aspect de ces récipients et de leur contenu, nous ne pouvons plus avoir aucun doute sur la provenance de ces exhalaisons affreuses, de cet air vicié de l'endroit ; c'est à n'y pas tenir ! La chaleur aidant, nous ne savons bientôt plus où nous mettre. Nous partirions bien volontiers si nos rameurs n'étaient pas descendus à terre pour prendre des forces. Enfin, au bout d'un court instant, qui nous paraît très long, nos hommes regagnent le bord ; nous allons pouvoir nous éloigner de ce foyer pestilentiel, et ce n'est pas trop tôt. En attendant, sur les questions que nous leur faisons relativement à la distance qui nous sépare de Compong-Chhnéang, ces gens-là demeurent muets ou bien nous font des réponses plus ou moins vraisemblables. Quelques villageois eux-mêmes, interrogés, n'en savent pas davantage ; c'est alors que, contrairement à tous les avis émis, une jeune femme nous affirme avec insistance que nous sommes à quatre heures de chemin du bras des lacs et, par suite, de notre but. Sur ce, nous partons immédiatement, mangeant à la hâte quelques biscuits et restes de conserves.

Comme il est dit ci-dessus, à quinze cents mètres de là, le Stung-Chinit se rétrécit, reprend ces berges élevées et boisées qui, minées par les eaux, deviennent de plus en plus escarpées. Nous voilà retrouvant notre profondeur, précédemment évaluée, de 1<sup>m</sup>,50. Tout le long nous rencontrons des pêcheries, de vieilles barques suspendues à la rive, ainsi que des engins de pêche. Bientôt ce sont des barrages en filets, en broussailles ou en bambous, nous laissant juste le passage, et aux abords desquels nous voyons des nasses nombreuses et de toutes formes. Enfin, après trois heures de navigation, nous arrivons dans le Tonléca-Pobo, abandonnant sur notre route, et bien devant nous, le village de Compong-Haoû.

Nous voici donc sur la route que nous avons suivie il y a

huit jours, pour venir jusqu'à cet endroit, traversant le petit arroyo creusé de main d'homme et parvenant, ainsi que nous l'a annoncé la jeune femme de Poum-Chung-Kru, à Compong-Chhnèang vers trois heures et demie du soir.

Nous opérons notre débarquement assez à temps pour échapper à un orage. Notre ancienne connaissance, le balat de Compong-Chhnèang, accouru au-devant de nous, nous en fait la remarque et ajoute que, depuis notre arrivée de Phnom-Penh, il n'est pas tombé une seule goutte d'eau dans le pays. C'est à croire, d'après cela, que nous apportons la pluie avec nous, ce qui n'est pas à dédaigner par ces temps de sécheresse. De nouveau, nous nous précipitons sous le toit qui nous a déjà abrités et qui, bien que n'ayant plus sa raison d'être, a été conservé pour nous, quitte à être démoli après notre départ.

En attendant la chaloupe qui doit nous ramener à Phnom-Penh, nous visitons avec plus d'attention les environs et les curiosités qui s'y trouvent. C'est alors qu'il m'est permis de photographier Wat-Somrong, la plus remarquable de toutes les pagodes que nous avons vues. Le soir, nous nous mêlons à cette populace cosmopolite qui stationne le long du marché chinois, autour des cartons et tables à jeux. Finalement, au terme de ce voyage plein d'attraits, c'est-à-dire deux jours plus tard, nous rentrons dans la capitale, très heureusement et fort satisfaits.

## XVII.

**Situation, division et population de Phnom-Penh. — Castes diverses. — Le palais du roi et ses dépendances. — Une visite au roi en 1879. — Sa Majesté Norodom I<sup>er</sup>, roi du Cambodge. — L'épée sacrée du royaume. — Harem et Kromowans. — Histoire d'une femme. — Les Bakous. — La pyramide qui a donné son nom à la ville. — Le Menh, un bonze récalcitrant. — La statue du roi et le pharé de Phnom-Penh. — Gouvernement et Administration. — Conclusion.**

Le voyageur qui remonte Mékong ou fleuve Cambodge aperçoit Phnom-Penh de fort loin. C'est à plusieurs milles de distance que se détachent, sur un fond brumeux, son grand phare, sa



pyramide et les flèches plus ou moins étincelantes de son royal palais. Mais ces silhouettes lointaines seraient insuffisantes pour frapper le regard du passant, si le fleuve, sur le bord duquel repose la ville, ne suivait ici une direction toute rectiligne, offrant par cela même un champ dépourvu d'obstacles et très considérable à la vue. Phnom-Penh se trouve bâtie au point de jonction du bras des lacs et du fleuve, sur la rive droite des deux cours d'eau à la fois, par  $102^{\circ} 27' 30''$  long. et  $10^{\circ} 33' 38''$  lat. (méridien de Paris). Ce point est appelé point des quatre-bras, car, en même temps qu'il reçoit l'affluent des lacs, comme nous l'avons vu déjà, le Mékong se divise en deux parties courant vers la mer et portant les noms de fleuve antérieur et de fleuve postérieur.

Phnom-Penh n'est la capitale du Cambodge <sup>1</sup> que depuis 1864; avant elle, c'était Oudong, et avant Oudong, à l'époque de l'occupation portugaise, c'était Lovec. Le Cambodge a joui autrefois de la possession simultanée de plusieurs capitales; mais alors, d'autant de capitales qu'il y avait de prétendants au trône, et Dieu sait si les guerres civiles furent fréquentes dans ce petit coin de terre qui avait été un empire vaste et puissant. Aujourd'hui encore, à défaut de documents historiques, les ruines de monuments que l'on rencontre à Quinon et non loin de Hué dans l'Annam, comme d'ailleurs dans bien d'autres endroits de la péninsule, sont autant de vestiges de cette splendeur passée.

Avant l'arrivée des Français en basse Cochinchine, le Cambodge, déjà bien réduit, n'était plus qu'un champ de bataille où Siamois et Annamites, prétendant tous deux à sa conquête, se disputaient et se battaient le plus souvent. Dans ces circonstances, les rois cambodgiens se réfugiaient chez l'un ou chez l'autre de leurs voisins en discorde, donnant ainsi à celui chez lequel ils cherchaient un asile, un surcroît de force et un semblant de droit. Aussi, à la suite de ces guerres et des succès alternatifs qu'ils

<sup>1</sup> Le mot Cambodge vient des mots Kamphoxa, Kampouchéa, Kambodja, etc .. Les livres sanscrits parlent des Cambodjas conquérants civilisateurs; les Portugais en firent Cambodia, et nous Cambodge. Les Cambodgiens se désignaient autrefois par ce nom, qu'ils ont abandonné pour celui de Kmer.

remportaient, les deux belligérants avaient-ils fini par s'appeler, les uns le père, les autres la mère du Cambodge. Quand nous arrivâmes sur les lieux en 1861, le Siam y prévalait, tandis que quelques années auparavant, en 1849 par exemple, l'Annam y avait parlé en maître. Ong-Duong, le père du roi actuel, avait en 1856 noué des relations avec la France par l'intermédiaire de M. de Montigny ; mais une lettre du gouvernement siamois vint bien vite les lui faire interrompre. A sa mort, un de ses fils<sup>1</sup> qui lui succéda fut obligé de s'enfuir à Bangkok, deux de ses frères s'étant révoltés contre lui et se trouvant déjà à la tête d'un parti sérieux. Tels sont les faits saillants qui précédèrent l'avènement de Norodom I<sup>er</sup> au trône en 1864, époque à laquelle nous entrâmes en pourparlers avec le Siam pour l'établissement de notre protectorat au Cambodge. Norodom I<sup>er</sup> était alors tenu en tutelle par un haut dignitaire de la cour de Bangkok, espèce de vice-roi, avec lequel notre chargé d'affaires dut compter.

Phnom-Penh semble se répandre autour d'une longue rue longeant la rive du bras des lacs et du fleuve. Si on lui donne pour limites extrêmes les jetées servant à la protéger contre les inondations, cette ville s'étend sur une longueur de 3,500 mètres et présente une largeur variable dont le maximum n'excède pas un millier de mètres. Si, au lieu de ces points extrêmes, on pousse, d'un côté au Sud, jusqu'au village de Takéo, de l'autre au Nord, jusqu'au domaine de la Chrétienté, points reliés à la ville proprement dite par des maisons très peu distantes les unes des autres, la capitale du Cambodge offre dès lors une longueur de 9 kilomètres.

Près de la moitié de la population de Phnom-Penh est flottante ; elle vit dans des barques, jonques ou sampans, qui, tout le long des 3,500 mètres, bordent la rive du bras des lacs, sur trois ou quatre rangs d'épaisseur. Cette situation rend toute statistique difficile, ou du moins empêche de préciser le chiffre atteint par la population totale, chiffre qui doit varier entre vingt et trente mille.

<sup>1</sup> Norodom I<sup>er</sup>.

Durant ces dernières années, le roi a fait percer quelques rues perpendiculaires à la rue principale qui longe la berge. Ces rues sont encore peu habitées ; des Cambodgiens, en très petit nombre il est vrai, y ont porté aux alentours leurs cases en pailote élevées sur pilotis et entourées de jardins ; les quelques rares habitations qu'on peut apercevoir sur le bord de la route tracée et destinée à devenir une rue sont pour la plupart des habitations chinoises. La grande voie, de plusieurs kilomètres de parcours, qui traverse la capitale du Cambodge devient réellement une rue, c'est-à-dire bordée de maisons contiguës, entre le palais du roi et le protectorat français. Cet espace, qui est essentiellement bâti en briques, doit être qualifié de quartier chinois ; or, qui dit chinois, dit commerçant, et c'est en effet l'endroit le plus exploité, le plus couru et le plus peuplé. La route prend l'aspect d'une vraie rue, avec ses maisons à un étage, telles qu'on peut en voir à Singapore, Saigon et autres villes de l'Extrême-Orient, dans les quartiers réservés à la race chinoise. On rencontre bien à droite et à gauche deux ou trois habitations d'origine récente et européenne, mais alors on remarque une cessation de continuité : l'immeuble, n'ayant rien de commun avec les maisons avoisinantes, s'élève sur un emplacement resté libre et découvert. Quels qu'ils soient et quelle que soit leur provenance, tous ces biens sont la propriété du roi. Une construction élevée par un Européen ou un Asiatique sur le territoire de Phnom-Penh, tombe au pouvoir de Sa Majesté au bout de dix ans, temps pendant lequel le constructeur ou propriétaire conserve une entière jouissance du fruit de ses travaux. Cependant, il faut reconnaître que ces droits de propriété acquis au bout de dix ans sont le plus souvent abandonnés par le roi, surtout lorsqu'il s'agit d'un Européen. Quant aux habitations chinoises étroitement groupées au centre de la ville, le roi a un fermier qui se charge d'en toucher la location ou de louer sa charge à d'autres fermiers. Les habitants payent tous les mois leur loyer, qui est à peu près le même pour toutes les maisons comme pour tous les appartements. Dans ces appartements, Chinois et Annamites s'entassent le plus

possible, afin d'avoir à meilleur compte de quoi se mettre à l'abri ; mais le rez-de-chaussée est toujours et exclusivement réservé au négoce. Çà et là, disséminés parmi ces magasins ou bazars chinois et annamites, on distingue quelques comptoirs indiens tenus par des marchands d'étoffe et de bibelots de provenance anglaise, objets généralement fort goûtés des indigènes. Ce sont le plus souvent des dépôts d'ombrelles de toutes nuances, de parfumeries à vil prix, de confiseries, de foulards et mouchoirs dont les couleurs sont plus qu'éphémères ; en un mot, ce qu'on pourrait appeler une pauvre marchandise. Ces honorables trafiquants, originaires pour la plupart de la côte de Malabar, appelés eux-mêmes Malabars, gagnent généralement dans leurs affaires le cent pour cent, à l'exemple de leurs voisins les Chinois, passés maîtres en ces sortes de spéculations et dont ils semblent mettre à profit les leçons.

Autrefois, sous les vérandahs du premier étage, l'unique d'ailleurs de toutes ces maisons régulières et dressées au niveau, existait une longue galerie, passage couvert et conséquemment fort commode contre la pluie et le soleil. Aujourd'hui, la gent mercantile a envahi cette place, et, estimant sans doute que leurs magasins étaient insuffisants, tous ces marchands se sont permis de remplir de leurs étalages ce passage jadis réservé ; bien plus encore, ils ont poussé leur envahissement jusque sur les trottoirs, et, la foule de désœuvrés aidant, l'encombrement de la rue devient beaucoup plus fréquent qu'on ne le voudrait. La population cambodgienne occupe les alentours de ces quartiers ramassés et bâtis en briques, qui constituent la principale artère de Phnom-Penh. Elle se répand de là à l'extérieur sur ses cases élevées, bravant les inondations, résultats communs de la saison pluvieuse.

Un quartier de la ville qui mérite certainement quelque attention, c'est celui du protectorat français. Ici, groupées autour de l'habitation qui sert de résidence à notre représentant au Cambodge, se trouvent les maisons des administrateurs, officiers, procureur de la République, fonctionnaires divers, la

maison du télégraphe, et plus loin la caserne avec un détachement de trente hommes d'infanterie de marine. Ce quartier, par sa position non loin du centre de la ville, à dix-huit cents mètres du palais du roi, par l'élégance de ses maisons toutes entourées de jardins, contraste vivement avec le reste de la capitale. Ici, tout est souriant, propre et entretenu avec soin ; la rue y devient large, plantée d'arbres gracieux, n'offrant rien de commun avec la ville indigène. Ce dernier côté laisse par trop à désirer. Au milieu de détritrus innombrables, on y rencontre à chaque pas des pourritures de charognes, sources d'odeurs pestilentielles que, heureusement pour le pays, les corbeaux, vautours et chiens hargneux font toujours disparaître à temps. Ces voraces carnivores sont seuls chargés du service de la voirie. En dehors de cette triste situation et comme conséquence du manque absolu de police, il faut compter avec la liberté d'action dont use à l'envi tout ce peuple cosmopolite et bizarre. La place est au premier occupant, et, dans l'encombrement des rues, l'Européen, le Français, se trouve souvent bousculé et culbuté s'il n'a soin de se faire place ou justice à l'aide d'un bon rotin, chose fort utile à Phnom-Penh. Vienne au mois de mars la fête du Dragon (fête chinoise), et des constructions en bambous, théâtres en plein vent, pagodes, vont s'élever au milieu des rues, laissant pour les piétons et les voitures un passage dérisoire. Pendant six à huit jours, la voie sera presque barrée par la volonté de ce menu peuple, sans qu'on puisse s'élever contre un semblable état de choses. A l'appui de cette liberté et de ce sans-gêne, on peut ajouter le fait suivant. Sur la berge du fleuve, il existe une jetée haute de deux à trois mètres en certains endroits, destinée à défendre Phnom-Penh contre les eaux à l'époque de la crue. Cette jetée, qui autrefois pouvait servir de route, a été tellement envahie ici encore par les Chinois et les Annamites, que, sur un parcours de cinq à six cents mètres, il est complètement impossible de passer ; en fin de compte, on s'est emparé de la place pour y construire des maisons. Comme tout le Cambodge d'ailleurs, Phnom-Penh est un asile quasi précieux

pour les gens qui en sont dépourvus. Ceux qui ont perdu le droit de circulation dans notre basse Cochinchine, les nombreux Annamites condamnés pour vol et poursuivis, que traque notre police sans cesse aux abois, commencent par gagner ce pays libre, et finalement sa capitale, où, d'autre part, la large et libre pratique des jeux les attire, comme l'aimant attire le fer. L'Annamite présent à Phnom-Penh prête quelquefois aide de sa personne aux bateaux pêcheurs remontant le bras des lacs, mais alors c'est que l'heure de la faim sonne pour lui. Toutefois, quand il est assez heureux pour inspirer de la confiance et trouver du travail, bien souvent c'est pour peu de temps, car le moindre lucre le fait bientôt revenir aux hasards du bacquan, jeu pour lequel il professe un véritable culte. Indépendamment des Annamites et des Chinois, qui forment peut-être les deux tiers de sa population, la capitale compte des Indiens, des Parsis adorateurs du feu, disciples de Zoroastre, des Malais, des métis de Portugais et des Tagales, parmi lesquels est recrutée la musique du roi.

En 1850, lorsque les Portugais furent chassés de Macassar par les indigènes et les Hollandais, qui avaient fomenté la révolte et s'étaient joints à ces derniers, une partie de ces Portugais de Macassar se réfugia au Cambodge; ils y firent souche, et quelques-uns de leurs descendants offrent encore de rares traits européens. Ils sont tous catholiques et forment le noyau le plus sérieux de la chrétienté, qui s'étend sur une longueur de trois kilomètres après le palais du second roi. Parmi eux on trouve quelques métis de Japonais qui vinrent autrefois chercher là un refuge, fuyant une persécution religieuse chez eux. Les Arabes, paraît-il, apparurent au Cambodge vers l'an 1000 de notre ère. Outre ces peuples, qui passèrent ou y firent souche, il existe, dans l'étendue du royaume, des Xongs, des Samrès, des Kouys, des Stiengs, des Chams ou Tiams, descendants des anciens maîtres du Ciampa, de Charays ou Chéreï, enfin, qui gardent encore aujourd'hui le souvenir de leur roi Charay (roi du feu et de l'eau, gardien du glaive sacré). Toutes ces tribus et d'autres faciles à omettre, aujour-

d'hui bien réduites, à peu près sauvages, reconnaissent plus ou moins l'autorité cambodgienne.

Il y a encore dans la capitale quantité de Laotiens ou individus d'autres tribus de l'intérieur ; mais ces malheureux sont tous esclaves, car la traite existe sur une vaste échelle au Cambodge. Finalement, il reste à citer les nombreux Siamois, que le roi considère et tient en honneur, gens de peu de valeur et fort heureux d'une pareille situation, qu'ils seraient bien loin de rencontrer s'ils venaient un jour à regagner leur pays. C'est apparemment à cause de l'attention particulière dont ils sont l'objet de la part du roi que le plus grand nombre des mandarins et gens lettrés du Cambodge adoptent la coiffure de Siam.

Le palais du roi, une des curiosités de la ville, est l'ensemble de constructions les plus disparates, de tout âge et de tout genre, qu'on puisse imaginer. Des jardins et des cours quelquefois spacieuses séparent certains bâtiments les uns des autres, donnant ainsi à l'enceinte de toutes ces habitations une étendue considérable que délimitent de hauts murs festonnés et percés à intervalles égaux de grandes portes. Sur le frontispice de ces portes, hautes de sept à huit mètres, on remarque les trois lettres N. R. M., trois consonnes du mot Norodom, surmontées d'une couronne royale.

Quand on pénètre dans le palais par la porte principale qui fait face au mât de pavillon royal, point autour duquel stationnent les quelques bateaux composant la flottille de Norodom, le premier local qu'on rencontre affecte la forme d'une riche pagode cambodgienne et porte le nom de salle du trône. Ce nom désigne assez son importance et sa destination. Quant à son intérieur, il présente divers genres de décoration, parmi lesquels bon nombre de fresques ou imitations de fresques, couvrant le plafond, et laissant voir distribuées, en autant de panneaux, les nymphes les plus variées de la mythologie. Le sol de cette construction est grossièrement parqueté et recouvert de nattes qui, cousues entre elles, forment un immense tapis. Deux rangées de colonnes toutes dorées, s'étendant dans le sens de la longueur,

soutiennent avec les murs la double toiture de l'édifice. Enfin, au fond de la salle, et surmonté du parasol royal, se trouve le trône de Sa Majesté, étincelant d'or et de pierreries. C'est là une pièce que tout voyageur visite avec facilité, et c'est une des plus curieuses.

A gauche de la salle du trône, et disposés parallèlement à elle, on voit divers bâtiments, sortes de grands hangars dans lesquels l'air circule en toute liberté, les murs de soutien étant ici remplacés par des colonnades en bois, peintes ou dorées. Le plus important de ces bâtiments est réservé aux danses des femmes et aux représentations particulières que de rares artistes, de passage à Phnom-Penh, viennent donner au roi ; c'est, en somme, la salle des fêtes du palais. Toujours sur la gauche et après cette ligne de constructions, vient une vaste cour rectangulaire, qui donne accès à la maison de fer construite il y a quelques années et où le roi reçoit le plus souvent. Avant d'y arriver et un peu sur la droite, on remarque un kiosque élégamment dressé et servant à abriter la musique du palais. C'est là que les musiciens Tagales viennent jouer pour Sa Majesté quand le besoin s'en fait sentir ; d'autre part, le jeudi ou le dimanche, vers cinq heures du soir, ces artistes se transportent dans le jardin du protectorat français pour y exécuter les plus beaux morceaux de leur répertoire, composé en grande partie de danses et airs espagnols.

On arrive à la maison de fer après avoir gravi une douzaine de marches. Cette construction, tout en fer comme son nom l'indique, s'élève sur un soubassement carré, est entourée de vérandahs et possède un étage que surmonte un belvédère ; cet étage, absolument inoccupé, pourrait servir au besoin de salle de réception. Au rez-de-chaussée, la pièce principale est un salon plus long que large, meublé à l'européenne, sur fond bleu. Une table ronde en occupe le milieu, et sur cette table richement surmontée de divers objets d'art, la plupart en métal précieux, l'observateur distingue forcément le crachoir de Sa Majesté, petite urne en or massif enrichie de pierres précieuses. C'est là



que nous étions reçus le plus souvent, lorsque j'accompagnais mon collègue, que son service réclamait au palais.

Je me souviens encore de la première visite que je fis au roi en 1879, me trouvant de passage à Phnom-Penh. Le D<sup>r</sup> Hahn, médecin de la marine, qui devait m'introduire, m'avait bien recommandé de ne point être sobre de paroles, le roi aimant beaucoup à causer avec les Français. En ce temps-là, le monarque était soi-disant souffrant, et le D<sup>r</sup> Hahn avait mission d'aller le visiter tous les soirs. Sur la remarque que je lui fis, que Sa Majesté pourrait bien ne pas être aise de me recevoir, il me répondit qu'elle était prévenue de ma visite et que son indisposition était trop légère pour en tenir compte dans cette circonstance. Là-dessus, nous arrivâmes à la maison de fer et fûmes bientôt introduits dans le petit salon. Après les salutations et présentations d'usage, nous nous assîmes sur un sofa, le roi occupant le milieu de l'appartement et ayant à sa gauche M. Faraut, qui faisait alors office d'interprète. Tout d'abord, mon collègue prit la parole pour demander au roi des nouvelles de sa santé ; puis, ayant donné quelques renseignements et indiqué quelques prescriptions, la conversation roula sur toutes sortes de sujets, et finalement sur la pluie et le beau temps.

— « C'est bizarre, fit tout à coup Sa Majesté, la température s'élève de plus en plus. Il y a quelque soixante ans, paraît-il, au dire de mes vieux serviteurs, il faisait froid à Phnom-Penh à certaines époques de l'année ; mais, certes, les temps sont bien changés. J'ignore quelle en est la cause, et suis conséquemment très embarrassé pour répondre là-dessus aux questions de certains de mes mandarins qui, beaucoup plus vieux que moi, ont pu constater ce changement. »

J'écoutais avec attention la traduction de ces quelques mots, quand le D<sup>r</sup> Hahn, me poussant légèrement du coude, me dit tout bas : « Cherchez donc une raison à cela, et donnez-la au roi ; vous lui ferez grand plaisir. »

— « Vous n'y pensez pas, — repris-je interloqué, — quelle bonne raison voulez-vous que je donne ?.. » Et comme il insistait

et que le roi m'observait avec une vive curiosité, je bravais la situation à mes risques et périls et jetais à tout hasard l'explication suivante. Me tournant alors vers M. Faraut : « Veuillez, je vous prie, dire à Sa Majesté que nous avons pu remarquer en France des perturbations analogues survenues dans l'état atmosphérique, et que, dans certaines régions où la sécheresse persiste aujourd'hui, contrairement à ce qui se passait autrefois, d'aucuns attribuent l'absence des pluies aux nombreuses coupes de bois qu'on y fait. Si l'on rapproche l'absence des pluies du manque de froid, ne faudrait-il pas voir peut-être dans la production de ce phénomène la même cause ?... »

Quand M. Faraut eut achevé, en souriant, cette tirade explicative à brûle-pourpoint, le roi eut un soubresaut et put s'écrier, en son langage : « Eureka ! ! M. Vidal a trouvé, M. Vidal a dit vrai. En effet, en telle et telle année, on fit pour construire tel et tel village (et ici le roi citait les localités) des coupes énormes. Les alentours de Phnom-Penh, qui étaient alors recouverts de grandes forêts, en sont complètement dépourvus aujourd'hui. J'ai souvent entendu dire cela et je suis très content de cette explication. Quand mes mandarins me redemanderont la chose, je leur répondrai ce que vient de me répondre M. Vidal, qui a dit vrai ! »

Au début de la conversation, le roi nous avait offert des cigares, et je pus remarquer qu'il se faisait un véritable plaisir de nous présenter une allumette enflammée pour y mettre feu. De temps en temps et sur un signe, des femmes venaient apporter différents objets, des cigarettes entre autres, fabriquées dans le harem par les nombreuses prisonnières. Les femmes qui approchaient du roi en ce moment étaient certainement des premières favorites, fort remarquables d'ailleurs, autant qu'il m'en souvient. Quand nous eûmes fumé plusieurs cigares, la nuit venant, nous primes congé du roi, qui, loin de languir en notre société, cherchait à nous retenir davantage.

Le roi actuel, dont l'avènement au trône eut lieu en juin 1864, reçut à cette époque une série de titres qu'on trouve en tête de

bien des édits, documents ou actes officiels rédigés depuis à la Cour de Phnom-Penh. Cette longue suite de noms cependant ne figure que dans les écrits qui ont une importance marquée, car le plus souvent on se contente de mentionner une partie de ces titres, que nous donnons ici en entier :

Baròmmà Néeth Prèa-Bat Somdach Prèa Norôudâm Baròmmà Reemà Tévatana Kunnasa Santhorit Mahé Savora Thùppedèy Se-rey Sâurioûvông Norpùthapông Dâmràng Réas Baròmma Néeth Maha Kâmpoûchéa Thùppedintho Sappasèllapà Presàt Thu Sat That Satha Por Prùmma Mor Amnòi Chey Chéa Mahé Savaria Thùppedèy Ney Patha Píchul Sokala Kâmpoû Nachàhk Aka Maha Baras Réecht Vivatha Néa Térék Êk Audâm Baròmmà Bapit Prèa Chau Krông Kâmpoûchéa Thùppedèy Chéa Ammechàs Chivit Leeuh Thbaûng.

Voici quelle serait la signification qu'on pourrait attribuer à cette litanie : Celui qui est le suprême refuge, l'être aux pieds sacrés, Seigneur, personne illustre entre les grands, excellent, parfait Rama, descendant des esprits célestes..... beau et glorieux fils du soleil..... resplendissant..... conducteur des peuples, glorieux..... illustre, parfait et sacré, empereur de l'immense capitale de Kampouchéa..... qui est le maître des âmes placé au-dessus des têtes.

« Les titres du prince cadet, dit Jeanneau <sup>1</sup>, sont pour le moins aussi emphatiques, et l'on y retrouve la même prétention traditionnelle à une origine divine, qui, depuis l'origine des sociétés humaines, a toujours chatouillé agréablement la vanité des rois enivrés de puissance. Malgré la diversité des formules hyperboliques qui encadrent le plus souvent cette étrange aberration, elle reste au fond toujours la même. Destinée à durer aussi longtemps que le pouvoir absolu, elle ne disparaîtra qu'avec le dernier roi du dernier royaume, et se transmet sans varier, en dépit du temps et de la distance, de Sésostris au roi soleil, de Nabuchodonosor à Alexandre-Sabas, de Jules César à.... Norodom. »

<sup>1</sup> *Œuvr.* de Janneau, administrat. des affaires indigènes en Cochinchine (1870).

Le roi Norodom I<sup>er</sup>, qui est âgé de 46 ans, a une taille audessous de la moyenne. Sous un front large et fuyant, brille un regard vif et curieux, miroir de son intelligence, car le roi passe pour être le plus habile de son royaume ; le reste de sa physiologie appartient au type cambodgien. D'ordinaire, Sa Majesté est très polie et très affable avec les Européens et surtout avec les officiers de toute arme qui viennent le voir. Dans la conversation, il saisit souvent le sens de la phrase de son interlocuteur avant que l'interprète lui en ait donné la traduction. Beaucoup de mots de notre langue lui sont familiers, et peut-être affecte-t-il un peu quelquefois de ne point vouloir faire une réponse en français. Le roi est très curieux de sa nature ; entre autres choses, il s'intéresse ou paraît s'intéresser aux questions de notre politique et de la politique européenne. L'étude de l'astronomie, sur laquelle les Cambodgiens en général paraissent avoir quelques notions, a pour lui de grands attrait. Enfin, le temps qu'il n'emploie pas aux affaires de son royaume, le roi le passe dans son harem au milieu de ses femmes, à dormir ou à fumer l'opium. A ce propos, disons que le sommeil du roi est sacré : malheur à qui se permettrait de réveiller par un bruit quelconque, fût-il involontaire, le monarque endormi.

Le mot Norodom n'est point le nom propre du roi actuel, c'est un de ses titres nombreux cités plus haut et dont la signification ne saurait être mieux rendue que par la périphrase latine : *Magnus inter Magnos*. Pour pouvoir bien en rendre la prononciation, il devrait s'écrire Noroudam, en ayant soin de donner à la lettre (A) un son sourd se rapprochant de l'(O).

Les jeunes princes cambodgiens ont un nom propre qu'ils perdent vers l'âge de la puberté, à l'époque où on leur rase la tête. Cette opération, qui forme étape dans leur existence, est une cérémonie qui s'accomplit avec pompe. Ce nom qu'on leur a donné étant enfant ne doit plus leur être appliqué, et, si le prince devient roi, cette appellation, non seulement ne doit plus lui être donnée, mais encore personne ne peut la recevoir ni la prononcer sans être susceptible d'encourir la peine du rotin ou de l'em-

prisonnement. Il y a eu maints exemples touchant ces faits et dans lesquels ces peines ont été infligées.

Le nom propre de Norodom est Chrelâng, qui, dit Jeanneau, sert à désigner en langue cambodgienne un poisson d'une espèce fort commune auquel on n'applique ce nom Chrelâng que lorsqu'il est jeune, et qui prend successivement aux deux dernières périodes de sa croissance les noms de Trey-Khnoûch et de Trey-Prelûng. De ces trois noms, qui désignent un seul et même poisson, les deux derniers seulement peuvent être et continuent à être employés depuis l'avènement du roi actuel.

Dans l'écusson royal, qui surmonte l'autographe que nous donnons ci-contre, on remarque sur fond blanc et surmontée de la couronne royale à sept étages, l'épée sacrée du royaume reposant couchée sur deux vases superposés, deux urnes en métal précieux au-dessus desquelles brille une flamme. Cette épée porte le nom de Phra-Khan, et elle fut donnée jadis par Indra aux rois du Cambodge. On prétend qu'au moment des guerres civiles et comme signe précurseur de noirs événements, l'arme sacrée se recouvre alors de taches de sang ; mais, dès que vient la fin des troubles, on ajoute que ces taches disparaissent comme par enchantement.

Il existe de l'autre côté de la salle du trône, mais beaucoup plus en arrière comme la maison de fer, une construction analogue, symétrique à cette dernière et affectée aux mêmes usages. Nous passons sous silence la description sans intérêt de toutes les autres habitations qui composent l'intérieur du palais et qu'un vulgaire visiteur ne voit pas d'ordinaire. Dans cette grande enceinte se trouvent des ateliers de forge, de menuiserie, des ateliers à frapper monnaie, des scieries à vapeur, etc., ; en un mot, des quantités de choses et attirails en dépôt, objets de toute provenance appelés à se détériorer avec le temps, sous l'influence des agents atmosphériques, dans ces magasins où l'on n'entre que fort rarement et dont personne n'a mission d'avoir soin.

Le harem contient, dit-on, près de deux cents femmes de nationalités diverses, et au milieu desquelles dominant les Sia-

ROYAUME  
DU CAMBODGE

CABINET DU ROI

N° 29



Handwritten text in Khmer script, including a signature and several lines of text.

LETTRE

adressée a Monsieur X..., docteur, parce que le divin prince-royal Sacounnabat est très malade. Je prie Monsieur de venir le voir dans la journée.

NORODOM.

moises. Ces femmes ne sortent que très rarement. Deux ou trois fois dans l'année, à époques fixes, elles se rendent en voiture à la pagode ; d'autre part, dans les jours de fêtes et lorsque Sa Majesté le veut bien, elles font partie de sa suite. Dans ces sorties, elles se parent de tous leurs bijoux et de leurs plus riches costumes. Beaucoup de ces malheureuses sont achetées à grand prix par des trafiquants attachés pour ce service à la personne du roi, ou quelquefois, mais d'une façon, tout exceptionnelle, il faut le dire, réquisitionnées et bien plus économiquement, comme on le verra par le récit de l'histoire suivante, dont je ne pourrais garantir toute l'authenticité.

Un des nombreux petits mandarins chargés spécialement d'aller dans l'intérieur répartir, d'accord avec les gouverneurs des provinces, les impôts, veiller à leur rentrée et à ce que les gouverneurs n'en détournent pas une partie, mais ayant d'ordinaire bien soin de s'entendre avec eux pour voler le plus effrontément possible et le peuple et le trésor royal, partit un jour pour aller faire sa lucrative besogne dans les provinces avoisinantes des lacs. Arrivé dans un village, il vit une femme qu'il trouva belle, fort à son goût, et à laquelle il fit immédiatement des propositions. Mais, au lieu d'une Phrynée, d'une Lais ou d'une Putiphar, il rencontra une Lucrece, et, faute d'y laisser son manteau, il remporta une veste, comme on dit trivialement. Outré des dédains de cette femme, il jura de se venger, et, à son retour à Phnom-Penh, il raconta, dans une entrevue qu'il eut avec le roi, qu'il y avait à tel endroit une femme tellement belle qu'elle ne pouvait qu'appartenir à un si grand prince, qu'elle serait l'ornement du harem, et que d'ailleurs cette femme, qui se savait belle, était affligée de vivre dans les champs, loin de ce roi qu'elle aimait sans l'avoir vu. Cette femme, qui n'osait s'enfuir, quitter le toit paternel, l'avait chargé, à son dire, de supplier humblement Sa Majesté, dont elle baisait la poussière des pieds sacrés, de vouloir bien la tirer de là et d'en faire sa femme ou sa concubine.

Le roi, trompé, donna l'ordre d'amener cette femme, et, pour

plus de sûreté, le dit mandarin fut chargé de le faire exécuter. Le gouverneur de la province, à qui l'ordre du roi fut montré, homme chez qui il y avait un fond d'honnêteté, répondit, assisté de son balat, que cela n'était pas possible, que le roi avait dû être dupe, et qu'il n'avait pu ordonner chose pareille ; ce disant, refusant de se mêler de cette affaire, il ne voulut ni livrer la femme ni même la laisser prendre. Cependant, comme il y avait bien une lettre du roi revêtue de son sceau, cet homme, méfiant mais hésitant encore, écrivit et demanda des ordres à Phnom-Penh, expédiant comme porteur de sa missive très humble, un de ses meilleurs serviteurs. Cet envoyé extraordinaire ne tarda pas à paraître, apportant un ordre nouveau et bien plus formel d'avoir à obéir ; cet ordre avait été écrit de la main du roi et rédigé sous ses yeux : il n'y avait plus qu'à s'exécuter. La femme fut conséquemment amenée, présentée à Sa Majesté, qui la trouva laide et sans attraits, puis enfermée dans le harem.

Ce petit mandarin, disait-on, avait été assez habile pour se servir du roi comme instrument de sa vengeance, persuadé qu'il était que personne n'oserait jamais réclamer ni dire la vérité. Selon lui, en effet, le roi, qui se sait habile et intelligent, aurait été plus furieux contre celui qui lui aurait prouvé la tromperie que contre le trompeur lui-même.

Le roi a des gardiens pour son harem (les Kromowans), qui veillent jour et nuit et accompagnent toute personne, homme ou femme, qui par hasard, a obtenu le droit d'y entrer. Ce droit ne résulte que d'un ordre du roi et devient fort rare pour les hommes. En dehors de cet ordre, des femmes pénètrent quelquefois, mais toujours sous la conduite des farouches gardiens. Ordinairement, lorsque parents ou amis veulent parler à une femme du harem, c'est à la porte même, là où se tiennent les Kromowans, que l'entrevue a lieu. A cet endroit, le mur est percé de trois portes réservées à cet usage et donnant sur le corps de garde des Kromowans ; de plus, il y a la porte d'entrée ordinaire. Ces trois portes sont toujours fermées ; on ne les ouvre que pour ces visites ou bien pour permettre de faire des



cadeaux aux femmes. Malheur à quiconque s'introduirait la nuit dans cette enceinte ! son sort serait bien vite décidé. Les Kromowans ne sont pas des eunuques, mais de simples gardiens ; cette barbare coutume est ignorée au Cambodge. Qui plus est, on pourrait dire, à la rigueur, que ces gardiens ne sont pas ici d'une nécessité absolue, la meilleure sauvegarde du harem étant dans la jalousie qui règne entre toutes les concubines. D'autre part, les vieilles, qui ne possèdent plus aucun ascendant sur la personne du roi, exercent une surveillance implacable pour les plus belles, auxquelles elles ne sauraient pardonner leurs charmes. Ces vieilles favorites d'autrefois deviennent donc les précieuses gardiennes de l'intérieur, tandis que les Kromowans ouvrent l'œil aux abords du harem.

Il est une autre espèce de gardiens qui portent le nom de Bakous : ce sont les gardiens des cendres des rois et de l'épée sacrée du royaume. Ils sont les conseillers de Sa Majesté pour le cérémonial à observer dans les grandes fêtes. Ils ne se rasent point la tête et portent leurs cheveux longs et retroussés, réunis en un petit chignon au-dessus de la nuque. Ils ne se marient qu'entre eux et constituent une petite caste vivant dans l'enceinte du palais royal. Jusqu'à ce jour, il a été à peu près impossible d'obtenir de leur part aucun renseignement ; on croit qu'ils professent la religion brahmanique et qu'ils sont venus de l'Inde à la suite des Kampouchéas ou premiers Cambodgiens. C'est alors que, n'ayant pas voulu embrasser le Bouddhisme, ils auraient été constitués, par les rois cambodgiens, dépositaires des vieux usages de l'Inde.

Les pagodes de Phnom-Penh sont récentes et n'offrent, par suite, aucun cachet d'originalité. Un monument qui attire l'attention, c'est l'obélisque qu'on voit à une centaine de mètres du protectorat français. Sur la base carrée d'un tronc de pyramide dominant un mamelon de treize mètres de hauteur, s'élève une immense cloche en maçonnerie noircie par le temps. En avant du tronc de pyramide, on remarque une pagode qui fut incendiée il y a quelques années et dont les poutres énormes, échapp-

pées à la fureur des flammes, témoignent aujourd'hui du luxe déployé dans sa construction. Actuellement, une toiture en pailote remplace les tuiles et les diverses ornementsations du temps passé. L'obélisque s'élève à 21 mètres sur le mamelon qui le supporte. C'est ce mamelon qui a donné son nom à la capitale du Cambodge. Phnom-Penh signifie montagne pleine. D'autres donnent une étymologie différente à ce mot. Une femme, pieuse bouddhiste, voulant faire un acte méritoire, et en possédant du reste les moyens, fit élever cette butte, la pyramide qui la surmonte et la pagode, telle qu'elle dut exister alors ; les cendres de cette noble dame, dit la tradition, reposeraient sous ce superbe mausolée. Or, cette dame se nommait Penh, d'où on a fait Phnom-Penh, c'est-à-dire, colline de la dame Penh. Le tout remonte à l'époque où florissait l'art cambodgien, à six ou sept cents ans d'existence. Personne n'entretient ce monument, l'herbe y pousse à certains endroits, tandis que des coins de murs s'écroulent peu à peu, victimes de leur vétusté. Aux alentours, des édicules tombent sous l'effort des racines d'arbres qui grandissent et se soulèvent, et dont le vent ou les animaux ont semé en ces lieux les graines. Tels, les peuples qui les ont construits et dont il ne reste plus qu'une génération appauvrie et dégradée, ces édifices orgueilleux, qui font l'admiration du voyageur, s'en vont s'émiettant sous l'action des siècles, moins encore que sous l'étrange incurie des hommes d'aujourd'hui.

On voit actuellement, non loin du palais du roi, une grande construction en bois d'un fort joli style, commencée il y a un an et demi et sur le point d'être terminée. Ce monument, destiné à la crémation des restes de la reine, morte il y a une dizaine d'années, porte le nom de Menh ; la flèche qui le surmonte atteint quarante mètres de hauteur. Depuis le jour où il a été commencé, les travaux en ont été interrompus et repris tour à tour, le roi renvoyant plusieurs fois l'époque de la célébration de la fête. Dernièrement, il y eut recrudescence de travaux, et on racontait qu'un prêtre du Bouddha, un bonze venu de l'intérieur et fort de son habit jaune, s'était mis à objurguer les travailleurs, leur disant

avec conviction et insistance que le roi ne ferait jamais les fêtes annoncées et qu'il avait bien d'autres objets en tête. Ces propos, répétés à plusieurs reprises, étant arrivés aux oreilles de Sa Majesté, le bonze fut mandé près du roi, qui lui dit : « Tu as tenu tel et tel discours: eh bien ! soit; mais souviens-toi que si je fais cette crémation, je te fais couper la tête, et que, si je ne la fais pas, je te nomme Louk-Krou-Sang-Réech (c'est-à-dire pape des bonzes). Cependant, comme, somme toute, tu as médité de moi, tu vas recevoir quatre-vingts coups de rotin. » Et le prêtre du Bouddha, malgré son habit jaune, aurait reçu les quatre-vingts coups de bâton. Je laisse à penser son état, si le fait est vrai.

La capitale du Cambodge est entourée de jetées qui la défendent contre les inondations. Au dehors, on voit de nombreux étangs, des mares où les eaux croupissent pendant les trois quarts de la saison sèche. Ces nappes d'eau, parallèles au bras des lacs, s'étendent sur une longueur de 13 kilom. de l'Est à l'Ouest. Un de ces étangs, plus grand que les autres, ne dessèche jamais ; au moment des plus basses eaux, on y trouve encore un ou deux mètres de profondeur. La ville ainsi enserrée est reliée au reste du pays par une chaussée de 8 kilom. environ.

Avant de terminer, citons en passant et pour mémoire la statue équestre de Sa Majesté, qu'on peut voir au milieu d'un jardin situé non loin du palais. Cette statue apparemment en bronze et fondue en France, porte sur une plaque qui orne son piédestal : *A Norodom I<sup>er</sup>, roi du Cambodge, ses mandarins et son peuple reconnaissants (1860)*. Le roi y est représenté sous l'uniforme d'un général français. L'emplacement a été, ce me semble, fort mal choisi, car, à l'époque de la crue et pendant trois mois, les bottes à l'écuyère du roi trempent dans l'eau ; aussi les trois quarts de ce petit chef-d'œuvre sont-ils recouverts d'une couche de vert-de-gris assez épaisse, donnant très bien une idée du niveau atteint annuellement par l'inondation. Je citerai encore le phare qu'on aperçoit sur la rive opposée et dominant au loin le large Mékong. Cette tour assez haute, et qui frappe l'attention, fut construite il y a quelques années à l'instar du phare de Bang-

kok. Grande borne visible de très loin, elle signale Phnom-Penh au touriste, seul office qu'elle puisse rendre, étant dépourvue du matériel nécessaire pour produire un feu. Ce phare, achevé un jour, pourra peut-être offrir quelque utilité alors qu'un développement commercial et industriel aura fait de la capitale un port plus fréquenté. Pour le moment, les maisons qui y opèrent sont la plupart des succursales de maisons plus importantes ayant leur siège social à Saigon; de toutes, la maison Vandelet et Dussutour, propriétaires des fermes d'alcools et d'opium, paraît être la plus prospère. Parmi les rares produits que l'industrie des indigènes met en circulation dans l'Indo-Chine, il faut ranger après les produits du grand lac, tels que poissons, huiles ou graisses, des matelas de voyage faits avec le coton des faux ouatiers, des nattes fort recherchées, de la soie, etc., etc. Quant à la population cambodgienne présente à Phnom-Penh, à l'exemple des nombreux réfugiés qui s'agitent dans son sein, elle vit contente de peu, fume l'opium la nuit, et le jour, les hommes se passant des fleurs derrière les oreilles, lancent des cerfs-volant ou jouent bénévolement à la paume avec les pieds.

En matière de conclusions je ne saurais mieux faire que d'emprunter à Janneau ce qu'il écrivait en 1870, sur le gouvernement et l'administration au Cambodge.

« Le gouvernement qui fonctionne actuellement au Cambodge sous le protectorat de la France est le débris vermoulu d'une antique féodalité dont il reste à peine quelques traces à notre époque, mais qui a dû être, aux grands jours de sa prospérité, identique à ces vieilles sociétés féodales qu'on pouvait encore observer il y a une trentaine d'années dans certaines parties de l'Inde anglaise, analogue peut-être en plus d'un point au régime qui semble destiné à se maintenir encore au Japon, seul pays du monde entier où cette forme de société ait pu se développer dans des conditions assez favorables pour produire une nation douée d'une certaine force de vitalité.

» La féodalité cambodgienne a dégénéré plus rapidement sans

doute qu'on ne le croit généralement, sous l'influence délétère de causes multiples qu'il est impossible de préciser en l'état actuel de nos connaissances, mais parmi lesquelles on doit très probablement ranger en première ligne l'introduction d'une religion basée sur le surnaturel, ennemie née de la raison et débilitante. L'aristocratie, clef de voûte de toute société organisée sous cette forme, a disparu sans laisser de traces, ou plutôt s'est pour ainsi dire engloutie, pour faire place à ces couvents et à ces moines qui rongent comme une lèpre incurable tous les pays bouddhistes. Quelques lignes dans le texte sanscrit du Ramayana, des ruines de monuments et des vestiges que la philologie sait retrouver dans la langue actuelle... voilà tout ce qui reste aujourd'hui de l'antique splendeur du royaume de Kâmpouchéa. Le régime théocratique, qui a brillé jadis d'un si vif éclat, basé, comme tous les gouvernements absolus, sur l'écrasement du libre arbitre, de la dignité humaine, de la liberté, s'est transformé en un système administratif que chacun de nous a pu étudier à Phnom-Penh et qui, à tous égards, est une monstruosité inouïe, d'une moralité et d'un cynisme révoltants.

» Personne n'ignore que le simulacre d'administration qui régit actuellement le Cambodge aboutit à une exploitation inintelligente de ce malheureux pays, qui est en proie à un pillage sans frein, sans aucune espèce de loi ni de règle, sans aucune apparence de droit ni de justice. Il est impossible à un Européen de ne pas éprouver un sentiment de dégoût en assistant à ce spectacle sans exemple dans l'histoire des nations asiatiques, d'une société parvenue à un degré de désorganisation et de décomposition incomparablement plus avancé et plus voisin d'une ruine complète que les royaumes des Rajahs, auxquels s'est substituée depuis longtemps l'honorable compagnie des Indes. »

Jeanneau écrivait cela en 1870.

Comme ces monuments dont nous parlions naguère, le Cambodgien tend à disparaître. Il s'efface devant l'invasion, paisible aujourd'hui, lente mais sûre, du peuple annamite. Condamné à cette épouvantable et énervante oppression des mandarins, écrasé

d'impôts, volé et pillé à l'envi, il vit au jour le jour comme il peut, se contentant souvent des racines qu'il va demander aux forêts. Mais, hâtons-nous de le dire, cet acheminement d'un peuple vers une décadence complète se trouve puissamment arrêté aujourd'hui, et par l'établissement de plus en plus affermi de notre protectorat, et par l'introduction sans cesse progressive de nos institutions et de nos lois<sup>1</sup>. Quoi qu'il advienne, l'étude du passé tendrait à faire croire que ce peuple n'est qu'un envahisseur qui, chassé sous la conduite d'un prince, vint s'emparer de ce pays sur les autochtones à l'époque des grandes guerres suscitées par le Brahmanisme contre le Bouddhisme ; mais ce peuple, n'ayant plus reçu d'éléments de la mère-patrie, a été fondu et englobé. Il a disparu au milieu de l'étrange mélange qui s'est fait ici : Malais, Chinois, Annamites, Siamois, Portugais, etc. C'est ce peuple qui, chassé par la persécution trois ou quatre cents ans avant le Christ, fonda Angkor.

Les Cambodgiens paraissent remonter très haut dans l'histoire.

1° Le roi dit à qui l'interroge là-dessus, qu'il est de tradition dans la famille royale qu'elle descend de Bénarès, dans l'Inde.

2° Il existe dans l'Inde Brahmanique une légende qui parle d'un Rajah qui leva une armée de Scythes et de Kampoutchées ; or, ce nom Kampoutchées existe sur un cachet du roi actuel.

3° On sait que les Chinois entretenaient des relations avec les rois du Cambodge. Or, les annales chinoises parlent d'une ambassade qui raconte qu'en l'an 20 avant le Christ les eaux des lacs baignaient Angkor ; donc Angkor existait alors.

4° Les annales de Ceylan<sup>2</sup> disent qu'avant l'an 105 après le Christ, les Kampoutchées ou Cambodjias firent une invasion dans l'Inde et battirent les Indiens.

FIN.

<sup>1</sup> Ce Mémoire date de 1882. Depuis lors, le traité passé entre M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine, et le roi du Cambodge, a changé la face des choses et fait rentrer dans une ère prévue, mais anticipée, ce pays intéressant et productif.

<sup>2</sup> *L'Astronomie indienne*, par l'abbé Guérin (imprimerie royale, 1847).